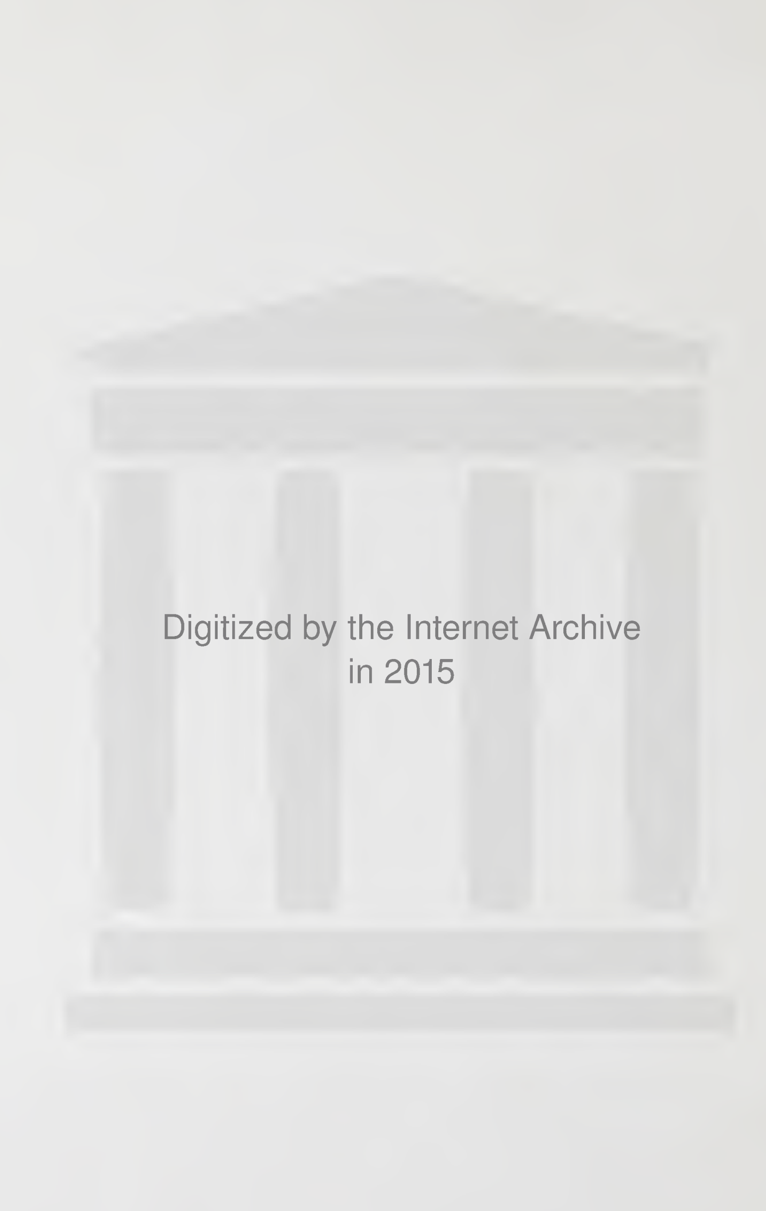


FORMULE
DE
CÉRÉMONIES ET PRIERES
POUR LE SACRE
DE SA MAJESTÉ
LOUIS XVI.

FORMULE
DE
CÉRÉMONIES ET PRIERES
POUR LE SACRE
DE SA MAJESTÉ
LOUIS XVI,

Qui ſe fera dans l'Égliſe Métropolitaine de Reims, le Dimanche de la Trinité, 11 Juin 1775.

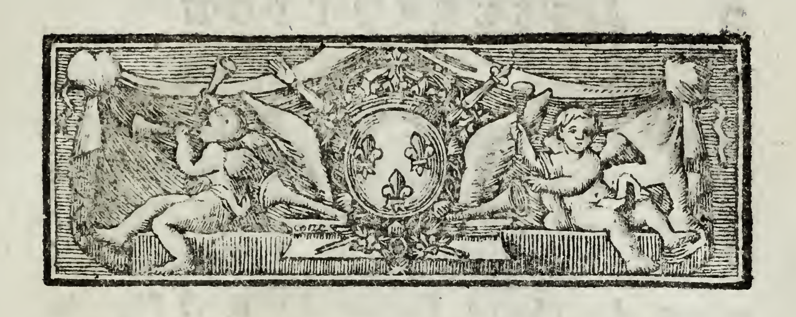


A PARIS,

Chez VENTE, Libraire des Menus Plaiſirs du ROI, rue de la Montagne Sainte Geneviève.

M. DCC. LXXV.

Avec Approbation & Privilége du ROI.



DÉCORATIONS

DE L'ÉGLISE DE REIMS,

POUR LE SACRE

DE SA MAJESTÉ

LOUIS XVI.

S'IL est une Fête qui doive être célébrée avec une pompe éclatante & une magnificence extraordinaire, c'est celle du Sacre & du Couronnement du ROI. Puisque cette Cérémonie, à laquelle la Religion imprime un caractère essentiel de Majesté, intéresse le Cœur de la Nation entière, il convenoit de réunir les ta-

lens & le goût des plus habiles Artiſtes pour en diſpoſer les préparatifs. Auſſi M. le Maréchal de Duras, Premier Gentilhomme de la Chambre du ROI en exercice, a chargé les Sieurs Girault & Boquet, Inſpecteurs Généraux des Menus Plaiſirs du ROI, de dreſſer tous les projets convenables pour le Sacre de Sa Majesté, & de les faire exécuter dans l'Egliſe Métropolitaine de Reims, ſous les ordres de M. Papillon de la Ferté, Intendant & Contrôleur-Général de l'Argenterie, Menus Plaiſirs & Affaires de la Chambre du ROI.

En conſéquence on a conſtruit, pour le chemin du ROI, une Galerie couverte depuis la Grande Salle de l'Archevêché juſqu'à la place devant la Métropole, de 306 pieds de longueur, ſur 18 pieds de large. Cette Galerie, qui eſt en pente douce, eſt décorée de vingt-une Arcades de chaque côté, peintes en marbre banc, tant extérieurement qu'intérieurement, & qui ſont portées ſur un ſoubaſſement peint auſſi en marbre. La partie extérieure eſt couronnée d'un entablement dorique ſurmonté d'un

ſocle. Les archivoltes de l'intérieur de la Galerie ſont ornées de trophées, & le plafond eſt diſtribué en plate-bandes & panneaux, dans leſquels on a ajuſté de grandes roſettes & différens ornemens. Chaque Arcade eſt fermée par une baluſtrade faite en marbre.

Cette Galerie vient ſe réunir dans le retour ſur la place à une Colonade d'ordre dorique de 234 pieds de longueur, ſur 21 pieds de large, qui embraſſe toute la façade de l'Egliſe, compoſée de treize entre-colonnemens, & de deux avant-corps ſurmontés d'un attique formant pavillon quarré, & dont l'un eſt en face de la grande porte de la Métropole.

Entre chaque colonne eſt une baluſtrade à la hauteur du ſocle. Le plafond eſt diviſé en plate-bandes & panneaux décorés de roſettes & de rinceaux d'ornemens. Dans la partie fermée des entre-colonnemens, qui ſe trouve adoſſée à l'Egliſe & aux murs de l'Archevêché, ſont pratiquées de grandes tables ſur leſquelles on a ajuſté des trophées militaires. Dans les plafonds en vouſſures des deux Pavillons ſont peints dif-

férens attributs analogues à la Cérémonie. L'extérieur de ces Pavillons est orné de médaillons & de guirlandes qui les lient ensemble. Cette Colonnade est couronnée d'un entablement qui porte le caractère & tous les ornemens de l'Ordre dorique, & terminée par un socle qui règne sur toute sa longueur. Toute cette décoration est peinte en marbre blanc veiné.

De cette Galerie le ROI entre dans l'Eglise, dont la Nef, jusqu'à l'entrée du Chœur, est fermée le long des pilliers par des barrieres à hauteur d'appui. Cet intérieur est garni de chaque côté de quatre rangs de banquettes, pour faciliter à une grande partie du Public les moyens de voir passer le Roi avec tout son Cortège.

Les pilliers sont revétus des tapisseries de la Couronne. A la voûte de l'Eglise est suspendu un grand nombre de lustres garnis de lumières.

La partie du Chœur a été décorée avec magnificence. De dessus les Stalles où sont placés les Chanoines, s'élève un soubassement en voussure qui sert de base à un Ordre de Colonnes corin-

thiennes qui entourent le Chœur, le Sanctuaire & le Jubé. Ces Colonnes, qui ſont de brèche violette, dont les cannelures, les baſes & les chapiteaux ſont en or, ſont engagées d'un quart ſur les angles des Tribunes, & ſaillent devant les pilliers ſur un arriere-corps de marbre blanc veiné. Elles ſéparent les Tribunes, qui des deux côtés s'étendent du Jubé au Sanctuaire. L'Entablement de cet Ordre, dont toutes les moulures, modillons & rinceaux d'ornemens qui enrichiſſent la Friſe ſont taillés en or, eſt ſurmonté d'un ſocle de marbre blanc veiné. A plomb des colonnes ſont des grouppes d'enfans en or, portant des lumieres. Toutes les Tribunes ſont garnies de gradins qui forment un Amphithéâtre, & dont le fond & les côtés ſont revétus des tapiſſeries les plus riches de la Couronne. Le devant de ces Tribunes eſt fermé par une baluſtrade de marbre blanc veiné, dont les ornemens des baluſtres ſont en or.

Au milieu du plafond de chaque Tribune, eſt ſuſpendu un luſtre qui porte douze lumieres.

Chaque arriere-corps entre les Colonnes eſt

décoré de grandes Figures en or, qui portent des guirlandes garnies de lumieres.

Le Soubassement en voussure sur lequel est porté toute cette Colonnade est en marbre blanc veiné, orné de fortes Consoles à plomb des Colonnes, & de guirlandes en or.

A l'entrée du Chœur est le Jubé auquel on monte par deux grands escaliers C'est sur ce Jubé qu'est placé le Trône du ROI, au-dessus duquel est un Dais placé entre quatre Colonnes, autour desquelles sont retroussées des pentes de satin violet parsemées de fleurs-de-lys d'or. Le fond du Trône est percé à jour pour laisser voir le ROI au Public dans la Nef.

Les deux parties du Jubé de droite & de gauche sont décorées de grandes niches dans lesquelles sont les Statues en or de CHARLEMAGNE & de SAINT-LOUIS.

A droite & à gauche du Trône sont placés les sièges des Pairs Laïques & Ecclésiastiques, & au pied du Trône sont ceux du Grand Chambellan, du Premier Gentilhomme de la

Chambre & du Grand-Maître de la Garde-robe; en avant eſt celui du Connétable , & devant le Connétable ſont ceux du Grand-Maître & du Garde - des - Sceaux , faiſant la fonction de Chancelier. Sur le côté droit du ROI eſt un Autel pour dire une Meſſe baſſe.

Le fond du Chœur eſt terminé par une partie circulaire décorée de Colonnes , ainſi que les parties latérales , & garni de gradins en Amphithéâtre. Au-devant de cet Amphithéâtre eſt un Orcheſtre pour contenir cent Muſiciens.

Dans la croiſée du Chœur ſont deux vaſtes Tribunes également décorées: celle du côté de l'Archevêque eſt deſtinée pour la REINE, MADAME, Madame CLOTILDE, Madame ELISABETH, & toutes les Princeſſes & Dames qui les accompagnent ; & l'autre, vis-à-vis, eſt deſtinée pour le Nonce du Pape & les Ambaſſadeurs.

Derriere les Stalles des Chanoines ſont des Tribunes, garnies de gradins en Amphithéâtre.

On a pratiqué par-tout des Eſcaliers commodes pour faciliter les entrées & les ſorties des Tribunes, & on n'a rien laiſſé à déſirer de ce qui peut contribuer à la circulation & a l'aiſance du Public.

Tous les habits ont été exécutés d'après les deſſins de M. Boquet, Inſpecteur Général des Menus Plaiſirs du ROI.

AVERTISSEMENT.

Ce Volume, qui ne contient que les Prières & le détail des Cérémonies du Sacre de SA MAJESTÉ LOUIS XVI, ſera ſuivi d'une Relation beaucoup plus circonſtanciée de cette Fête ſi ſolemnelle. Cet Ouvrage également curieux & intéreſſant, que nous comptons donner très-inceſſamment au Public, ſera enrichi de Recherches Hiſtoriques relatives au Sujet & orné d'un grand nombre de très-belles Eſtampes, gravées par le Sieur Patas.

FORMULE



FORMULE
DE CÉRÉMONIES ET DE PRIERES
POUR LE SACRE
DE SA MAJESTÉ
LOUIS XVI.

ARRIVÉE DU ROI

DANS L'ÉGLISE MÉTROPOLITAINE.

LE ROI, l'avant-veille de ſon Sacre, fait ſon entrée ſolemnelle dans la ville de Reims. SA MAJESTÉ ſe rend à la grande porte de l'Egliſe où

Elle eſt reçue par l'Archevêque-Duc de Reims, à la tête du Chapitre, aſſiſté des Evêques de Soiſſons, de Laon, de Beauvais, de Châlons, de Noyon, d'Amiens & de Senlis, ſes Suffragans: ces Prélats ſont en chappe & en mître, & les Chanoines en chappe. Le Roi ſe met à genoux à la porte de l'Egliſe, &, après avoir baiſé le Livre des Evangiles, qui eſt porté par l'un des Chanoines en tunique, Sa Majeſté eſt complimentée par l'Archevêque de Reims; après quoi, le Grand-Chantre entonne le répons ſuivant:

ECCE ego mitto Angelum meum, qui præcedat te, & cuſtodiat ſemper *. Obſerva & exaudi vocem meam, & inimicus ero inimicis tuis, & affligentes te affligam, & præcedet te Angelus meus.

℣. Iſrael, ſi me audieris, non erit in te Deus recens, neque adorabis Deum alienum; ego enim Dominus *. Obſerva.

VOILA que je vais envoyer mon Ange devant vous, pour vous garder *. Si vous écoutez mes paroles, & ſi vous les obſervez, je ſerai l'ennemi de vos ennemis, & j'affligerai ceux qui vous affligeront, & mon Ange marchera devant vous.

℣. Iſraël, ſi vous écoutez ma voix, vous n'aurez point de Dieu nouveau, & vous n'adorerez point de Dieu étranger; car je ſuis votre Seigneur *. Si vous écoutez mes paroles.

OREMUS.

DEUS, qui ſcis genus humanum nullâ virtute

PRIONS.

O Dieu, qui ſavez que le genre humain ne peut ſubſiſter par ſa propre ver-

tu ; accordez votre ſecours à Louis, votre ſerviteur, que vous avez mis à la tête de votre peuple, afin qu'il puiſſe lui-même ſecourir & protéger ceux qui lui ſont ſoumis. Par notre Seigneur.

poſſe ſubſiſtere ; concede propitius, ut famulus tuus Ludovicus, quem populo tuo voluiſti præferri, ità tuo fulciatur adjutorio, quantò quibus potuit præeſſe valeat & prodeſſe. Per Dominum.

Le Clergé rentre dans le Chœur en ordre de proceſſion, & le Roi, marchant après les Evêques, eſt conduit à un prie-Dieu dreſſé au milieu du Chœur ſous un dais.

On chante l'Antienne ſuivante.

Bienheureuſe Mere de Dieu, Marie toujours Vierge, Temple du Seigneur, ſacré Tabernacle du Saint-Eſprit, vous avez été ſeule, par un privilége ſpécial, capable de plaire à Notre Seigneur Jéſus-Chriſt, priez pour le peuple, intercédez pour le Clergé, & pour le dévot ſexe féminin.

Beata genitrix, Maria Virgo perpetua, Templum Domini, ſacrarium Spiritûs Sancti, ſola ſine exemplo placuiſti Domino Jeſu-Chriſto, ora pro populo, interveni pro Clero, intercede pro devoto fœmineo ſexu.

Après cette Antienne, l'Archevêque dit les verſets & oraiſons qui ſuivent :

℣. Seigneur, conſervez le Roi.

℟. Et exaucez-nous au jour auquel nous vous invoquerons.

℣. Domine, ſalvum fac Regem.

℟. Et exaudi nos in die quâ invocaverimus te.

℣. Dominus vobiscum.
℟. Et cum Spiritu tuo.

OREMUS.

CONCEDE nos famulos tuos, quæsumus, Domine Deus, perpetuâ mentis & corporis salute gaudere : &, gloriosâ beatæ Mariæ semper Virginis intercessione, à præsenti liberari tristitiâ, & æternâ perfrui lætitiâ. Per Dominum.

OREMUS.

QUÆSUMUS, omnipotens Deus, ut Famulus tuus Rex noster Ludovicus, qui tuâ miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiàm omnium percipiat incrementa ; quibus decenter ornatus & vitiorum monstra devitare, hostes superare, & ad te, qui via, veritas, & vita es, gratiosus valeat pervenire. Per.

℣. Le Seigneur soit avec vous.
℟. Et avec votre esprit.

PRIONS.

SEIGNEUR Dieu, accordez, s'il vous plaît, à nos très-humbles prieres, que nous, qui sommes vos serviteurs, puissions jouir d'une entiere santé de corps & d'esprit, & que, par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge, nous soyons délivrés de toute tristesse actuelle, & que nous possédions un jour les félicités éternelles. Par notre Seigneur.

PRIONS.

O Dieu Tout-Puissant, nous vous supplions que notre Roi Louis, votre serviteur, à qui votre miséricorde a donné la conduite de ce Royaume, reçoive l'accroissement de toutes les vertus; afin qu'étant saintement armé, il puisse éviter les monstres des vices, surmonter ses ennemis, & arriver enfin plein de mérites jusqu'à vous, qui êtes la voie, la vérité & la vie. Par notre Seigneur.

Ensuite le *Te Deum* est chanté par la Musique du Roi, & celle de la Métropole, au bruit de plu-

ſieurs ſalves de l'artillerie de la Ville ; pendant qu'on le chante, on apporte un ciboire d'or, deux burettes, leur baſſin, & deux inſtrumens de Paix à baiſer, préſent que le Roi fait à l'Egliſe de Reims. M. le Maréchal de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre le remet entre les mains de Sa Majeſté qui va l'offrir à Dieu, en le poſant ſur l'autel.

CANTIQUE D'ACTION DE GRACES.

NOTRE voix te bénit, notre cœur te révère,
Grand Dieu, ſouverain maître, inconcevable Père.
Tes enfans répandus en cent climats divers,
T'adorent comme Roi de ce grand Univers.
Ces céleſtes Eſprits qui vivent de toi-même,
Relevent à l'envi ta puiſſance ſuprême.
Des Trônes, des Vertus, les chœurs étincelans ;
Les ſages Chérubins, les Séraphins brûlans,
Chantent, dans les concerts de leurs voix enflammées :
Saint, Saint, Saint eſt le Dieu, le Seigneur des armées.
Ta grandeur invincible & viſible en tous lieux
Remplit le vaſte enclos de la terre & des cieux.

TE Deum laudamus : te Dominum confitemur.

Te æternum Patrem omnis terra veneratur.

Tibi omnes Angeli, tibi Cœli, & univerſæ poteſtates.

Tibi Cherubim & Seraphim inceſſabili voce proclamant :

Sanctus, Sanctus, Sanctus Dominus Deus Sabaoth.

Pleni ſunt Cœli & terra majeſtatis gloriæ tuæ.

Te glorioſus Apoſtolorum chorus;

Te Prophetarum laudabilis numerus;

Te Martyrum candidatus laudat exercitus.

Ces douze qui ton Verbe au monde ont fait connoître;

Ces Prophetes dont l'œil vit ce qui devoit être,

Et de tes ſaints Martyrs l'eſcadron généreux,
Rendent gloire à ton nom, qui les rend bienheureux.

Te per orbem terrarum ſancta confitetur Eccleſia,

Patrem immenſæ majeſtatis;

Venerandum tuum verum & unicum Filium;

Sanctum quoque paracletum Spiritum.

Du Midi juſqu'au Nord, de l'Inde juſqu'au Tage,
L'Égliſe une en tous lieux rend un céleſte hommage
A toi, Père Éternel, ſource de Majeſté,

A ton unique Fils, rayon de ta clarté,

A ton divin Eſprit, qui, par ſes ſaintes flammes,
Guérit ſeul tous nos maux, & conſole nos ames.

Tu, Rex gloriæ, Chriſte;

Tu Patris ſempiternus es Filius.

Tu, ad liberandum ſuſcepturus hominem, non horruiſti Virginis uterum.

O Jéſus, Roi de gloire, égal au Dieu très-haut,
Miroir de ſa ſplendeur, ſans tache & ſans défaut,
Tu n'as pas dédaigné, pour ſauver tout le monde,
D'entrer dans l'humble ſein d'une Vierge féconde.

Tu, devicto mortis aculeo, aperuiſti credentibus regna Cœlorum.

Vainqueur même en la croix par un divin effort,
Mourant, tu fis mourir l'aiguillon de la mort,
Et, ſortant du tombeau, tu r'ouvris aux Fideles
Du céleſte Palais les portes éternelles.

Tu règnes dans l'Olympe aſſis au plus haut lieu,
Dans la gloire du Père, à la droite de Dieu;
Et nous croyons qu'un jour, armé de ton tonnerre,
Tu viendras dans les airs juger toute la terre.
Combats donc pour les tiens, & protège, des Cieux,
Tes captifs rachetés de ton ſang précieux:

Mets-nous entre ces Saints que ton Père te donne,
Pour porter avec toi ta royale couronne.
Seigneur, ſauve ton Peuple, aſſiſte tes enfans;

Fais vaincre tes ſoldats, & les rends triomphans.

Avant que le grand Aſtre ouvre au Ciel ſa carrière,

Nos voix, pour te bénir, préviennent ſa lumière.

Guide aujourd'hui nos pas, aide-nous à marcher.
Pardonne nos péchés, garde-nous de pécher.
L'homme pour te ſervir n'ayant rien de ſoi-même,

Toute notre eſpérance eſt ta bonté ſuprême;

Tu ad dexteram Dei ſedes in gloriâ Patris.

Judex crederis eſſe venturus.

Te ergo quæſumus, famulis tuis ſubveni, quos pretioſo ſanguine redemiſti.

Æternâ fac cum ſanctis tuis in gloriâ numerari.

Salvum fac Populum tuum, Domine, & benedic hæreditati tuæ;

Et rege eos, & extolle illos uſque in æternum.

Per ſingulos dies benedicimus te;

Et laudamus nomen tuum in ſæculum & in ſæculum ſæculi.

Dignare, Domine, die iſto ſine peccato nos cuſtodire.

Miſerere noſtrì, Domine, miſerere noſtrì.

Fiat miſericordia tua, Domine, ſuper nos,

quemadmodùm ſperavimus in te.

C'eſt notre unique appui, notre bien, notre paix.

In te, Domine, ſperavi; non confundar in æternum.

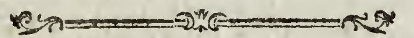
Qui n'eſpère qu'en toi, ne périra jamais.

Le *Te Deum* fini, l'Archevêque donne la bénédiction, & enſuite le Roi ſe retire dans le Palais archiépiſcopal paré des plus précieux ameublemens de la Couronne. Sa Majeſté y reçoit les hommages de l'Égliſe de Reims; le Doyen porte la parole & offre au Roi le pain & le vin du Chapitre. Le Corps de Ville apporte auſſi les préſens ordinaires; & l'Univerſité complimente le Roi par la bouche de ſon Recteur. Le Préſidial & l'Election ont le même honneur.



VEILLE DU SACRE;

Le Samedi, 10 Juin.



L'APRÈS-midi de ce jour, Sa Majeſté, accompagnée des Princes du Sang, & ſuivie de toute ſa Cour, ſe rend à l'Égliſe Métropolitaine pour aſſiſter aux premieres Vêpres du Sacre. Elle eſt reçue à la porte de l'Égliſe par l'Archevêque-Duc de Reims, en chappe & en mître, à la tête du Chapitre, aſſiſté des Évêques de Soiſſons, de Laon, de Beauvais, de Châlons, de Noyon, d'Amiens & de Senlis, ſes Suffragans : elle ſe rend au milieu du Chœur ſur un Prie-Dieu, qui eſt placé ſous un dais. Les Princes du Sang ſont à la droite & à la gauche de Sa Majeſté; ſes principaux Officiers derriere ſon fauteuil : le Grand-Aumônier à la droite du Prie-Dieu, & les Cardinaux invités à la gauche, tous en rochet & en camail. Derriere le Grand-Aumônier ſont deux Aumôniers du Roi de quartier. Les Archevêques & Evêques, invités par le Roi à la cérémonie du Sacre, ſont placés prés de l'Autel, à la droite, & les places de l'autre côté ſont occupées par les Seigneurs de la Cour. L'Archevêque de Reims ſe place dans la premiere haute ſtalle à droite, & les Évêques de Soiſſons, de Beauvais, de Noyon, de Senlis, occupent les quatre

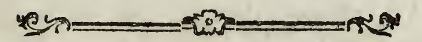
ſuivantes. Les Évêques de Laon, de Châlons & d'Amiens ſe mettent dans les hautes ſtalles du côté gauche : les autres ſont occupées par les Chanoines, tous en chappe, & les baſſes ſtalles par les Habitués de l'Egliſe.

Tous étant à leur place, l'Archevêque de Reims entonne les Vêpres du jour : elles ſont continuées par la Muſique du Roi & par celle de la Métropole. Après les Vêpres, il y a un Sermon ſur la cérémonie du Sacre, qui ſera prononcé par l'Archevêque d'Aix. Après la prédication, le Roi ſort de l'Egliſe avec les mêmes cérémonies obſervées lorſqu'il y eſt arrivé; & ſa Majeſté étant rentrée dans l'Archevêché, elle ſe diſpoſe par la confeſſion à la ſainte cérémonie du lendemain.



JOUR DU SACRE;

Le Dimanche, 11 Juin.



L'ÉGLISE Métropolitaine étant diſpoſée pour cette auguſte Cérémonie, les Chanoines, tous en chappe, entrent au Chœur vers les ſix heures du matin: ils ſe placent dans les hautes ſtalles, à l'exception des quatre premieres qu'ils laiſſent vuides. Dom P. Boudier, Grand-Prieur de l'Abbaye de S.-Denis, Dom Maurille Turpin, Tréſorier, & Dom Louis Laforcade, Maître des cérémonies, qui ont apporté les ornements royaux du tréſor de cette Abbaye, ſont placés à côté de l'Autel, pour être à portée de livrer ces ornements, lors du couronnement du Roi.

On commence Prime; pendant ce temps-là l'Archevêque-Duc de Reims arrive à l'Égliſe: il va dans la Sacriſtie prendre ſes habits pontificaux, & revient enſuite à l'Autel; il eſt précédé du Grand-Chantre, du Sous-Chantre, tenant leurs bâtons, & des quatre Évêques qui doivent chanter les Litanies, en chappe & en mître. Après ces quatre Évêques marchent l'Évêque d'Amiens, Sous-Diacre, l'Évêque de Soiſſons, Diacre, tous deux en mître. L'Archevêque de Reims vient enſuite, aſſiſté de deux Chanoines, en chappes deſtinées pour les cérémonies. L'Archevêque, ayant fait ſa révérence à l'Autel, s'aſſied, le viſage tourné vers

le Chœur, ſur la chaiſe qui lui a été préparée vis-à-vis le Prie-Dieu du Roi. Les Évêques de Soiſſons & d'Amiens ſe placent à ſes côtés, & les Évêques de Boulogne, de Limoges, d'Arras & de Montpellier, prennent leurs places au côté droit de l'Autel. L'Évêque de Senlis, premier Aumônier du Roi, faiſant la fonction de Grand-Aumônier de France en rochet; &, après lui, les Cardinaux invités & revétus de leur chappe de Cardinal, ſont placés ſur une forme un peu plus haute que le banc des Pairs Eccléſiaſtiques, mais un peu moins avancée. Les Archevêques & Évêques invités ſont placés ſur des formes, derriere les Pairs Eccléſiaſtiques. Après eux, ſont les Agens du Clergé, derriere leſquels ſont les Aumôniers du Roi, en rochet, & en manteau noir.

Les Conſeillers d'État & les Maîtres des Requêtes invités au Sacre, tous en robe de cérémonie, occupent les formes qui ſont au-deſſous de celles des Archevêques & Évêques: après eux, ſont ſix Secrétaires du Roi, députés de leur Compagnie pour aſſiſter au Sacre.

Les Pairs Eccléſiaſtiques en mître & en chappe de drap d'or, conduits par le Grand-Maître des Cérémonies, ſe placent ſur un banc couvert d'un tapis de velours violet, ſemé de fleurs-de-lys d'or, auprès de l'Autel du côté de l'Épître. Ces Pairs ſont, l'Archevêque de Reims, qui doit ſacrer le Roi, l'Évêque-Duc de Laon, l'Évêque-Duc de Langres, l'Évêque-Comte de Beauvais, l'Évê-

que-Comte de Châlons & l'Évêque-Comte de Noyon.

MM. de Contades, de Broglie, de Nicolaï, Maréchaux de France, nommés par le Roi pour porter la Couronne, le Sceptre & la Main de Juftice, fe placent fur un banc, derriere celui des Pairs Laïques. Les quatre Secrétaires d'Etat occupent un banc féparé, & au-deffous de celui des trois Maréchaux de France. Les autres Maréchaux prennent leur place fur une forme qui eft derriere le banc des honneurs. Sur les autres formes & fur la même ligne, font les principaux Officiers de Sa Majefté & les Seigneurs de la Cour.

La Reine, les Princeffes & les Dames de la Cour font conduites par une galerie conftruite depuis la falle du Palais Archiépifcopal, à une tribune élevée au côté droit de l'Autel.

Le Nonce du Pape, & les Ambaffadeurs invités à cette cérémonie, font conduits à leur tribune par les Introducteurs; & ceux-ci fe placent auprès d'eux fur la même ligne : le refte de la tribune eft occupé par les Princes & Seigneurs étrangers.

Entre les piliers des deux côtés du Chœur, & dans les galeries en amphithéâtre qu'on a élévées pour cette cérémonie, font placées toutes les autres perfonnes de diftinction.

Vers les fept heures, les Pairs Laïques arrivent du Palais Archiépifcopal : ils font reçus & conduits par M. le Marquis de Dreux, Grand-Maître des cérémonies; ils font à l'autel les ré-

vérences qui ſont d'uſage dans les grandes cérémonies, & ſe placent ſur la forme qui leur eſt deſtinée du côté de l'Évangile, couverte de même que celle des Pairs Eccléſiaſtiques. Ils ſont vétus d'une veſte d'étoffe d'or : ils ont une ceinture d'or, & par-deſſus leur longue veſte un manteau Ducal de drap violet, doublé & bordé d'hermine, ouvert ſur l'épaule droite ; l'épitoge ou collet rond eſt auſſi bordé d'hermine : ils ont tous une couronne Ducale d'or ſur un bonnet de ſatin violet. C'eſt Monſieur, Frere du Roi, qui repréſente le Duc de Bourgogne ; ſon ſiége à un marche-pied plus haut que celui des autres Pairs. Monſeigneur le Comte d'Artois repréſente le Duc de Normandie ; Monſeigneur le Duc d'Orléans, le Duc d'Aquitaine ; Monſeigneur le Duc de Chartres, le Comte de Toulouſe ; Monſeigneur le Prince de Condé, le Comte de Flandres ; & Monſeigneur le Prince de Bourbon, le Comte de Champagne.

Les trois qui repréſentent les Ducs, ont des couronnes Ducales, & les autres qui repréſentent les Comtes, des couronnes de Comte : ils portent ſur leurs manteaux les colliers de leurs Ordres.

Un moment après que les Pairs Laïques ont pris leurs places, ils s'approchent, ainſi que les Pairs Eccléſiaſtiques, de l'Archevêque - Duc de Reims, & ils conviennent de députer l'Évêque-Duc de Laon & l'Évêque- Comte de Beauvais, pour aller chercher le Roi. Ces deux Prélats, revétus de leurs habits Pontificaux, & ayant des

Reliquaires pendants à leur cou, partent processionnellement, précédés de tous les Chanoines de l'Église de Reims, au milieu desquels est la musique. Le Chantre & le Sous-Chantre marchent après le Clergé, & devant le Grand-Maître des cérémonies, qui précéde immédiatement les deux Évêques : ils passent par une galerie couverte, construite depuis le portail de l'Eglise, jusqu'à la grande salle de l'Archevêché; & étant arrivés à la chambre du Roi qu'ils trouvent fermée, le Chantre y frappe de son bâton. Le Grand-Chambellan, sans ouvrir la porte, dit : *Que demandez-vous ?* L'Évêque de Laon répond : *Le Roi.* Le Grand-Chambellan repart : *Le Roi dort.* Le Chantre ayant frappé, & l'Évêque demandé une seconde fois *le Roi*, le Grand-Chambellan fait la même réponse : mais à la troisieme fois, le Chantre ayant frappé, & le Grand-Chambellan ayant répondu de même, l'Évêque de Laon dit : *Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous a donné pour Roi.* Aussi-tôt les portes de la chambre s'ouvrent, & le Grand-Maître des cérémonies conduit les Évêques de Laon & de Beauvais auprès de Sa Majesté qu'ils saluent profondément. Le Roi est couché sur un lit de parade : il est vétu d'une longue camisole cramoisie, garnie de galons d'or, & ouverte, ainsi que la chemise, aux endroits où Sa Majesté doit recevoir les onctions. Par-dessus cette camisole, le Roi a une longue robe d'étoffe d'argent, & sur sa tête une toque de velours noir, garnie d'un cordon de dia-

mans, d'une plume, & d'une double aigrette blanche. L'Évêque de Laon présente de l'eau-bénite au Roi, & dit l'Oraison suivante.

OREMUS.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, qui famulum tuum Ludovicum Regis fastigio dignatus es sublimare, tribue, quæsumus, ei, ut ità hujus sæculi cursu multorum in commune salutem disponat, quatenùs à veritatis tuæ tramite non recedat. Per Dominum.

PRIONS.

DIEU tout-puissant & éternel, qui avez élevé à la Royauté votre serviteur Louis, accordez-lui de procurer le bien de ses Sujets dans le cours de son regne, & de ne jamais s'écarter des sentiers de la justice & de la vérité. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

Cette Oraison finie, les deux Evêques soulevent le Roi de dessus son lit, & le conduisent processionnellement à l'Eglise, dans l'ordre qui suit, en chantant le Répons *Ecce ego mitto, &c.* ci-dessus, pag. 2.

ORDRE DE LA MARCHE DU ROI A L'ÉGLISE.

LES Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, ayant à leur tête M. le Marquis de Sourche, Grand-Prévôt, commencent la marche, & précedent le Clergé, qui accompagne les Evêques. Après le Clergé, marchent les Cent-Suisses de la

Garde dans leurs habits de cérémonie, ayant à leur tête M. le Marquis de Courtanvaux, leur Capitaine, habillé de drap d'argent, avec un baudrier de pareille étoffe & brodé, un manteau noir doublé de drap d'argent & garni de dentelles, ainsi que les chausses retroussées, & une toque de velours noir, garni d'un bouquet de plumes : le Lieutenant des Cent-Suisses, vétu d'un pourpoint & d'un manteau de drap d'argent, & d'une toque de pareille étoffe : les autres Officiers vétus d'habits de moire d'argent & de satin blanc. Les hautbois, les tambours & les trompettes de la Chambre : ils sont suivis des six Héraults d'Armes, en habit de velours blanc, les chausses retroussées, garnies de rubans, & leur toque de velours blanc : ils ont par-dessus leurs pourpoints la Cotte-d'Armes de velours violet, chargée des Armes de France, en broderie, & le Caducée à la main. M. le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cérémonies, & M. de Nantouillet, Maître des Cérémonies, marchent ensuite. Ils sont vétus de pourpoints d'étoffe d'argent, de chausses retroussées de velours noir, coupées par bandes, ayant aussi des capots de velours noir, garnis de dentelles d'argent, avec une toque de velours noir, chargée de plumes blanches. Ils précèdent les Maréchaux de Mouchy, de Muy, le Comte du Châtelet & le Marquis de Poyanne, Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, destinés à porter les offrandes, & vétus du grand manteau de l'Ordre, suivis de huit Pages de la Chambre du Roi vétus de pourpoints

en étoffe d'or, brodés ſur toutes les tailles, d'une broderie à ramage cramoiſi & argent avec baſques & crevaſſes de gros de Naples bleu de Roi, nœuds d'épaule, brodés en or & une ringrave retrouſſée de gros de Naples bleu, avec bandes de velours cramoiſi, brodées en or & ornées de rézeaux d'or & bouffettes bleues & or au bas, un manteau & capot de velours cramoiſi, ornés de rézeaux d'or, à revers en gros de Naples gros bleu brodé en or & argent, bas blancs; toque de velours noir avec plume de héron noire, ſouliers d'étoffe d'argent & gants blancs avec frange d'or. Le Maréchal de Clermont Tonnerre, repréſentant le Connétable, vétu comme les Pairs Laïques, avec la Couronne de Comte, marche après: il a à ſes côtés les Huiſſiers de la Chambre du Roi, portant leurs maſſes; ils ſont habillés d'un pourpoint de ſatin blanc, les manches tailladées à pluſieurs étages, & la chemiſe bouffante par les ouvertures; ayant les hauts-de-chauſſes, auſſi de ſatin blanc, retrouſſés, avec le manteau de pareille étoffe, doublé de même, les bas de ſoie gris de perle, & les ſouliers de velours blanc. Le Roi paroît enſuite, ayant à ſa droite l'Evêque de Laon, & à ſa gauche l'Evêque de Beauvais. M. le Prince de Lambeſc, Grand-Ecuyer de France, qui eſt deſtiné à porter la queue du manteau Royal, marche derriere le Connétable; & derriere Sa Majeſté ſont à droite M. le Maréchal de Noailles, Capitaine des Gardes du Corps, commandant les Gardes Ecoſſois, & à gauche M. le Prince

de Beauveau, Capitaine des Gardes de quartier: ils ſont vétus en habits à manteau très-magnifiques. Le Roi eſt environné de ſix Gardes Ecoſſois, ou de la Manche, vétus de ſatin blanc, & ayant leurs Cottes-d'Armes en broderie par-deſſus leurs habits, & la pertuiſane à la main. M. de Miroménil, Garde-des-Sceaux, repréſentant le Chancelier, marche après le Roi; il eſt vétu d'une ſoutane de ſatin cramoiſi, un grand manteau d'écarlate par-deſſus, avec l'épitoge retrouſſée & fourrée d'hermine; & il a ſur la tête le mortier de Chancelier, de drap d'or, bordé d'hermine. Le Prince de Soubiſe, faiſant les fonctions de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, portant ſon bâton à la main, vient enſuite, ayant à ſa droite, & ſur la même ligne, M. le Duc de Bouillon, Grand-Chambellan de France, & à ſa gauche, M. le Maréchal de Duras, premier Gentilhomme de la Chambre, & M. le Duc de Liancourt, Grand-Maître de la Garderobe: ils ſont vétus tous quatre comme les Pairs Laïques, & ont la Couronne de Comte ſur la tête. Les Officiers des Gardes du Corps de quartier, ſuivis des Gardes du Corps, ferment la marche.

Le Roi, ayant paſſé par la grande galerie couverte, & ſuperbement décorée, les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel reſtent à la porte de l'Egliſe. Les Cent-Suiſſes forment une double haie entre les barrieres par leſquelles on traverſe la Nef: les tambours, les hautbois & les trompettes ſe mettent entre les deux eſcaliers qui montent au Jubé.

Sa Majesté arrivée à l'Eglise, le Clergé s'arrête à l'entrée de la Nef, & l'Evêque de Beauvais dit l'Oraison qui suit.

OREMUS.

DEUS, qui scis genus humanum nullâ virtute posse subsistere; concede propitius, ut famulus tuus Ludovicus, quem populo tuo voluisti præferri, ità tuo fulciatur adjutorio, quantò quibus potuit præesse valeat & prodesse. Per.

PRIONS.

O Dieu, qui savez que le genre humain ne peut subsister par sa propre vertu; accordez votre secours à Louis, votre serviteur, que vous avez mis à la tête de votre peuple, afin qu'il puisse lui-même secourir & protéger ceux qui lui sont soumis. Par notre Seigneur.

Après cette oraison, on chante le Pseaume suivant.

DOMINE, in virtute tuâ lætabitur Rex, & super salutare tuum exultabit vehementer.

Desiderium cordis ejus tribuisti ei, & voluntate labiorum ejus non fraudasti eum.

Quoniàm prævenisti eum in benedictionibus dulcedinis; posuisti in capite ejus coronam de lapide pretioso.

Vitam petiit à te, & tribuisti ei longitudinem

SEIGNEUR, le Roi se réjouit dans votre force, & il est transporté de joie de ce que vous l'avez sauvé.

Vous avez accompli les desirs de son cœur, & vous n'avez point rejeté les prières de sa bouche.

Vous l'avez prévenu de vos graces & de vos bénédictions; vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

Il vous a demandé la vie, & vous lui accordez des

jours qui s'étendront dans le temps & dans l'éternité.

Sa gloire eſt grande, par le ſalut que vous lui avez accordé; vous l'avez revétu d'éclat & de majeſté.

Vous l'avez établi pour être à jamais la ſource des bénédictions; vous l'avez rempli de joie par la vue de votre viſage.

Parce que le Roi a mis ſon eſpérance dans le Seigneur; & dans la miſéricorde du Très-Haut il ſera inébranlable.

Votre main trouvera tous vos ennemis; votre droite trouvera tous ceux qui vous haïſſent.

Vous les ferez brûler comme un four ardent au temps de votre indignation; le Seigneur les conſumera dans ſa colere, & le feu les dévorera.

Vous exterminerez leurs enfants de deſſus la terre, & leur race du milieu des hommes.

Parce qu'ils ont travaillé à faire tomber toutes ſortes de maux ſur vous; ils ont formé des deſſeins qu'ils n'ont pu exécuter.

dierum in ſæculum, & in ſæculum ſæculi.

Magna eſt gloria ejus in ſalutari tuo; gloriam & magnum decorem impones ſuper eum.

Quoniàm dabis eum in benedictionem in ſæculum ſæculi; lætificabis eum in gaudio cum vultu tuo.

Quoniàm Rex ſperat in Domino, & in miſericordiâ Altiſſimi non commovebitur.

Inveniatur manus tua omnibus inimicis tuis; dextera tua inveniat omnes qui te oderunt.

Pones eos ut clibanum ignis in tempore vultûs tui: Dominus in irâ ſuâ conturbabit eos: & devorabit eos ignis.

Fructum eorum de terrâ perdes, & ſemen eorum à filiis hominum.

Quoniàm declinaverunt in te mala; cogitaverunt conſilia, quæ non potuerunt ſtabilire.

Quoniàm pones eos dorſum: in reliquiis tuis præparabis vultum eorum.

Exaltare, Domine, in virtute tuâ: cantabimus & pſallemus virtutes tuas.

Gloria Patri.

Vous les diſſiperez, & les mettrez en fuite: à l'égard de ceux que vous vous êtes réſervés, vous les ferez jouir de votre préſence.

Paroiſſez, Seigneur, dans tout l'éclat de votre grandeur: nous chanterons & nous publierons dans nos cantiques les merveilles de votre puiſſance.

Gloire ſoit au Pere.

Ce Pſeaume eſt continué par les Muſiciens en faux-bourdon; & dans le même tems le Roi, précédé du Clergé, entre dans le Chœur, accompagné des Evêques de Laon & de Beauvais, & ſe met à genoux au pied de l'Autel. L'Archevêque de Reims ſe leve de ſon ſiége, & dit l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

OMNIPOTENS Deus, cæleſtium moderator, qui famulum tuum Ludovicum ad Regni faſtigium dignatus es promovere; concede, quæſumus, ut à cunctis adverſitatibus, & Eccleſiaſticæ pacis dono muniatur, & ad æternæ pacis gaudia, te donante, pervenire mereatur. Per.

PRIONS.

DIEU tout-puiſſant, qui réglez tout ce qui eſt au-deſſus de nous, & qui avez daigné élever au Trône votre ſerviteur Louis; nous vous ſupplions de le préſerver de toute adverſité, de le fortifier du don de la paix Eccléſiaſtique & de le faire arriver, par votre grace, aux joies d'une paix éternelle. Par notre Seigneur.

Cette Oraiſon finie, Sa Majeſté eſt conduite par les mêmes Evêques au fauteuil qui eſt ſous le dais

au milieu du Chœur. Les deux Capitaines des Gardes prennent leurs places à la droite & à la gauche du fauteuil du Roi. Le Capitaine des Cent-Suiſſes qui a ſuivi le Roi dans le Chœur, prend la ſienne au côté droit de l'eſtrade ſur laquelle eſt Sa Majeſté. Les ſix Gardes Ecoſſois ſe placent plus bas aux deux côtés du Chœur, & les Lieutenant, Enſeigne & Exempt de la Compagnie des Gardes Ecoſſois, reſtent auprès de la porte du Chœur pour y donner les ordres néceſſaires : ils ſont vétus de pourpoints & manteaux de drap d'argent & de velours blanc, & ils ont des baudriers de pareille étoffe, & des toques chargées de plumes blanches. Le Connétable, ayant à ſes côtés les deux Huiſſiers de la Chambre portant leurs maſſes, ſe place ſur le ſiége qui lui eſt deſtiné derriere le Roi, & à quelque diſtance. Le Chancelier de France prend place derriere le Connétable, & à trois pieds de diſtance. Le Grand-Maître de la Maiſon du Roi, ayant ſon bâton de commandement à la main, ſe place ſur un banc qui eſt derriere le Chancelier, & ſur lequel le Grand-Chambellan de France ſe met à la droite, le premier Gentilhomme de la Chambre & le Grand-Maître de la Garderobe à la gauche. Le Grand-Ecuyer de France demeure auprès & à la droite du Roi, & les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit nommés pour porter les offrandes, ſe placent dans les quatre premieres hautes ſtalles du Chœur du côté de l'Epître.

Chacun ayant pris ſa place, l'Archevêque préſente de l'eau bénite au Roi, & à ceux qui ont

leurs ſéances dans la cérémonie : on chante enſuite le *Veni, Creator*, après lequel les Chanoines commencent Tierce ; &, cet Office étant fini, la ſainte Ampoule arrive à la porte de l'Egliſe.

Veni, Creator Spiritus,
Mentes tuorum viſita :
Imple supernâ gratiâ
Quæ tu creaſti pectora.

Venez, Eſprit créateur ; daignez viſiter ceux qui font gloire de vous appartenir, & rempliſſez de votre grace les cœurs que vous avez formés.

Qui paracletus diceris,
Donum Dei altiſſimi,
Fons vivus, ignis, charitas,
Et ſpiritalis unctio.

Nous vous regardons comme notre conſolateur & notre avocat : vous êtes par excellence le don du Très-Haut, la ſource de la juſtice & de la vie, le feu ſacré de la charité, & la divine onction qui nous conſacre à notre Dieu.

Tu ſeptiformis munere,
Dextræ Dei tu digitus,
Tu ritè promiſſum Patris
Sermone ditans guttura.

Nous trouvons en vous tous les dons céleſtes : vous êtes par rapport à nous le doigt de la droite de Dieu, & le premier objet de ſa promeſſe : c'eſt vous ſeul qui faites publier ſes merveilles, & chanter dignement ſes louanges.

Accende lumen ſenſibus,
Infunde amorem cordibus :
Infirma noſtri corporis
Virtute firmans perpeti.

Venez donc, ô divin Eſprit, éclairer nos ames par votre lumiere, & répandre l'amour divin dans nos cœurs : ſoutenez notre foibleſſe par les ſecours continuels de votre grace.

Nous vous ſupplions d'écarter loin de nous notre ennemi, de nous rendre la paix, & d'être vous-même notre conducteur, pour nous faire éviter tout ce qui ſeroit nuiſible à notre ſalut.

Faites que nous connoiſſions par vous le Pere & le Fils, & que nous ne ceſſions jamais de vous adorer comme l'Eſprit de l'un & de l'autre.

Gloire au Pere : gloire au Fils : gloire au Saint-Eſprit, dont le ſouffle divin répand la charité dans les cœurs, & les remplit d'une céleſte lumière. Amen.

Hoſtem repellas longiùs,
Pacemque dones protinùs :
Ductore ſic te prævio
Vitemus omne noxium.

Per te ſciamus da Patrem,
Noſcamus atque Filium :
Te utriuſque Spiritum
Credamus omni tempore.

Sit laus Patri, laus Filio ;
Par ſit tibi laus, Spiritus,
Afflante quo mentes ſacris
Lucent & ardent ignibus.
Amen.

ARRIVÉE DE LA SAINTE AMPOULE.

LA ſainte Ampoule eſt apportée de S.-Remi en Proceſſion par Dom de Bar, Grand-Prieur de la même Abbaye, en chappe d'étoffe d'or, & monté ſur un cheval blanc de l'écurie du Roi, que deux Maîtres Palfreniers de la grande écurie conduiſent par les rênes, il eſt couvert d'une houſſe d'argent richement brodée : ce Religieux eſt ſous un dais de pareille étoffe, qui eſt porté par quatre Barons, dits Chevaliers de la ſainte Ampoule, vétus de ſatin blanc, d'un manteau de ſoie noire, & d'une écharpe de velours blanc, garnie de franges d'argent, avec la Croix de Chevalier paſſée au cou, & attachée à un ruban noir. Les Religieux Minimes, les Cha-

noines de l'Eglise Collégiale de Saint-Timothée, & les Religieux de l'Abbaye de Saint-Remi, en aubes, précèdent le dais, devant lequel M. de Watronville, Aide des Cérémonies, marche immédiatement, & devant le Grand-Prieur de l'Abbaye. MM. le Vicomte de la Rochefoucault, le Comte de Taleyrand, le Marquis de Rochechouart & le Marquis de la Roche-Aymond, Seigneurs nommés par Sa Majesté pour ôtages de la sainte Ampoule, & dont le rang a été réglé par le sort, marchent à cheval aux quatre coins du dais, & sont précédés chacun de son Ecuyer portant un Guidon chargé d'un côté des Armes de France & de Navarre, & de l'autre de celles de leurs Maisons.

L'Archevêque de Reims, ayant été averti par le Maître des Cérémonies de l'arrivée de la sainte Ampoule, va à la porte de l'Eglise, accompagné de ses assistants, & avec les cérémonies accoutumées, la recevoir des mains du Grand-Prieur de l'Abbaye, qui, en la remettant à l'Archevêque, lui dit ces paroles : *Monseigneur, je mets entre vos mains ce précieux trésor envoyé du Ciel au grand Saint-Remi pour le sacre de Clovis & des Rois ses Successeurs ; mais auparavant je vous supplie, selon l'ancienne coutume, de vous obliger à me le remettre entre les mains, après que le Sacre de notre Roi Louis XVI sera fait.* Ce que l'Archevêque lui promet : après quoi, le Grand-Prieur lui remet la sainte Ampoule entre les mains : le Chantre commence l'Antienne suivante.

O présent précieux! ô pierre précieuse! qui avez été envoyée du ciel, par le ministere des Anges, pour sacrer les Rois de France.

℣. J'ai trouvé David mon serviteur.

℟. Je l'ai sacré de l'huile sainte.

O pretiosum munus, ô prétiosa gemma! quæ pro unctione Francorum Regum, ministerio Angelico, cælitùs est emissa.

℣. Inveni David servum meum.

℟. Oleo sancto meo unxi eum.

Pendant cette Antienne, l'Archevêque, précédé de tous les Chanoines, rentre dans le Chœur, & va poser la sainte Ampoule sur l'Autel; le Roi & tous les assistants la saluent avec respect. Le Grand-Prieur & le Trésorier de l'Abbaye vont prendre place au côté droit de l'Autel, pour y rester pendant toute la cérémonie, & les quatre Seigneurs ôtages vont se placer dans les quatre premieres stalles des Chanoines, du côté de l'Evangile, & leurs Ecuyers dans les basses au-dessous d'eux, & tenant toujours leurs Guidons à la main.

Le Versicule étant fini, l'Archevêque, après qu'on lui a ôté la mître, dit l'Oraison suivante:

PRIONS.

DIEU tout-puissant & éternel, qui, par un effet de votre bonté, avez voulu que la Race des Rois de France reçût l'Onction sainte, avec le baume qui est ici présent, & que vous avez

OREMUS.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, qui, pietatis tuæ dono, genus Regum Francorum Oleo perungi decrevisti; præsta, quæsumus, ut famulus tuus Rex

noster, perunctus hâc sacrâ & præsenti unctione, sancto Pontifici Remigio emissâ divinitùs, & in tuo servitio semper dirigatur, & ab omni infirmitate misericorditer liberetur. Per Dominum.

envoyé du ciel au saint Évêque Remi; faites que notre Roi, votre serviteur, ne s'écarte jamais de votre service, & qu'il soit délivré, par votre miséricorde, de toute infirmité. Par notre Seigneur.

Après cette Oraison, les Chanoines commencent Sexte; &, pendant ce temps-là, l'Archevêque de Reims va derriere le Grand-Autel se revétir des Ornemens pour célébrer la Messe : il en revient précédé de douze Chanoines procédants & assistants, dont les six Diacres sont vétus de dalmatiques, & les six Sous-Diacres de tuniques, tous marchant deux à deux; l'Archevêque est précédé de sa crosse, & assisté de deux Chanoines en chappes.

Les Chanoines procédants & assistants prennent place sur deux bancs derriere les quatre Evêques qui doivent chanter les Litanies.

L'Archevêque fait la révérence à l'Autel, au Roi, & va s'asseoir sur sa chaise devant l'Autel, deux Evêques étant sur des siéges à ses côtés.

Promesses et Sermens du Roi.

L'Archevêque, assisté des Evêques de Laon & de Beauvais, s'approche du Roi, & lui fait la requête suivante pour toutes les Eglises de France qui lui sont sujettes.

Demande de M. l'Archevêque de Reims au Roi pour l'Eglise.

Nous vous demandons de conſerver les priviléges canoniques, les droits & la juriſdiction dont chacun de nous, & les Égliſes qui nous ſont confiées, ſommes en poſſeſſion, & de vous charger de notre défenſe, comme un Roi le doit dans ſon Royaume à chaque Évêque, & à l'Égliſe qui eſt commiſe à ſes ſoins.

A Vobis perdonari petimus, ut unicuique de nobis, & Eccleſiis nobis commiſſis, canonicum privilegium, & debitam legem, atque juſtitiam conſervetis, & defenſionem exhibeatis, ſicut Rex in ſuo regno debet unicuique Epiſcopo, & Eccleſiæ ſibi commiſſæ.

Alors le Roi, ſans ſe lever de ſon ſiége, & la tête couverte, répond ainſi:

Promesse du Roi.

Je promets de conſerver à chacun de vous, & aux Égliſes qui vous ſont confiées, les priviléges canoniques, les droits & la juriſdiction dont vous jouiſſez, & de vous protéger & défendre, autant que je le pourrai, avec le ſecours de Dieu, comme il eſt du devoir d'un Roi dans ſon Royaume de protéger chaque Évêque, & l'Égliſe qui eſt commiſe à ſes ſoins.

Promitto vobis & perdono, quòd unicuique de vobis, & Eccleſiis vobis commiſſis, canonicum privilegium, & debitam legem, atque juſtitiam ſervabo, & defenſionem, quantùm potero, adjuvante Domino, exhibebo, ſicut Rex in ſuo regno unicuique Epiſcopo, & Eccleſiæ ſibi commiſſæ, per rectum, exhibere debet.

Le Roi ayant fait cette promesse, les Evêques de Laon & de Beauvais soulevent Sa Majesté de son fauteuil, &, étant debout, ils demandent, selon l'ancienne formalité, aux Seigneurs assistants & au Peuple, s'ils acceptent Louis XVI pour leur Roi; &, leur consentement reçu, par un respectueux silence, l'Archevêque de Reims présente au Roi le serment du Royaume, lequel Sa Majesté, étant assise, & tête couverte, prête tout haut en Latin, & tenant les mains sur le livre des saints Evangiles. Voici les termes de ce serment:

SERMENT DU ROI.

HÆC populo Christiano, & mihi subdito, in Christi promitto nomine:

In primis, ut Ecclesiæ Dei omnis populus Christianus veram pacem, nostro arbitrio, in omni tempore servet.

Item, ut omnes rapacitates, & omnes iniquitates, omnibus gradibus interdicam.

Item, ut in omnibus judiciis æquitatem & misericordiam præcipiam; ut mihi & vobis indulgeat suam misericordiam clemens & misericors Deus.

JE promets, au nom de Jésus-Christ, au peuple Chrétien qui m'est soumis:

De faire conserver en tout temps, à l'Église de Dieu, la paix, par le peuple Chrétien.

D'empêcher les personnes de tout rang de commettre des rapines & des iniquités, de quelque nature qu'elles soient.

De faire observer la justice & la miséricorde dans les jugements; afin que Dieu, qui est la source de la clémence & de la miséricorde, daigne la répandre sur moi & sur vous aussi.

De m'appliquer ſincèrement, & de tout mon pouvoir, à exterminer de toutes les terres ſoumiſes à ma domination, les Hérétiques nommément condamnés par l'Égliſe. Je confirme par ſerment toutes les choſes énoncées ci-deſſus : qu'ainſi Dieu & ces ſaints Évangiles me ſoient en aide.

Item, de terrâ meâ, ac juriſdictione mihi ſubditâ, univerſos Hæreticos ab Eccleſiâ denotatos pro viribus bonâ fide exterminare ſtudebo ; hæc omnia ſuprà dicta firmo juramento : ſic me Deus adjuvet, & hæc ſancta Dei Evangelia.

Après ce ſerment, le Roi prononce celui de Chef & ſouverain Grand-Maître de l'Ordre du Saint-Eſprit, en ces termes :

« Nous, Louis, par la grace de Dieu, Roi de » France & de Navarre, jurons & vouons ſolem- » nellement en vos mains, à Dieu le Créateur, » de vivre & mourir en ſa ſainte foi & Religion » Catholique, Apoſtolique & Romaine, comme » à un bon Roi très-chrétien appartient, & plutôt » mourir que d'y faillir ; de maintenir à jamais » l'Ordre du Saint-Eſprit, fondé & inſtitué par » le Roi Henri III, ſans jamais le laiſſer décheoir, » amoindrir, ni diminuer, tant qu'il ſera en notre » pouvoir ; obſerver les Statuts & Ordonnances » dudit Ordre entièrement, ſelon leur forme & » teneur, & les faire exactement obſerver par tous » ceux qui ſont & ſeront ci-après reçus audit Ordre ; » & par exprès ne contrevenir jamais, ni diſpenſer, » ou eſſayer de changer, ou innover les Statuts » irrévocables d'icelui ».

Le Roi prononce enſuite le ſerment de Chef & ſouverain Grand-Maître de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, en ces termes :

« Nous jurons ſolemnellement en vos mains, » à Dieu le Créateur, de maintenir à jamais l'Ordre » Militaire de Saint-Louis, fondé & inſtitué par » le Roi Louis XIV, de glorieuſe mémoire, » notre très-honoré Seigneur, & par nous confirmé, » ſans jamais le laiſſer décheoir, amoindrir, ni » diminuer, tant qu'il ſera en notre pouvoir : » obſerver & faire obſerver les Statuts & Ordon- » nances dudit Ordre; ſavoir le Statut d'union de » la Grande-Maitriſe à la Couronne de France ; » celui par lequel il eſt dit, que tous Grands- » Croix, Commandeurs, Chevaliers & Officiers » ne pourront être autres que Catholiques, Apoſ- » toliques & Romains; & de n'employer ailleurs » les deniers affectés aux revenus, entretenement » & penſions deſdits Grands-Croix, Commandeurs, » Chevaliers & Officiers, pour quelques cauſes & » occaſions que ce ſoit, & de porter la Croix d'or » pendante à un ruban de ſoie couleur de feu : » ainſi le jurons & promettons ſur la ſainte vraie » Croix & les ſaints Evangiles touchés ».

Enfin le Roi prononce le ſerment de l'obſer- vation de l'Edit contre les duels, en ces termes :

« Nous, en conſéquence des Edits des Rois, » nos Prédéceſſeurs, régiſtrés en notre Cour de » Parlement contre les duels, voulant ſuivre ſur- » tout l'exemple de Louis XIV, de glorieuſe » mémoire, qui jura ſolemnellement au jour de » ſon

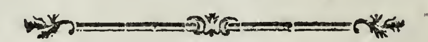
» son Sacre & Couronnement l'exécution de sa
» Déclaration, donnée dans le Lit de Justice qu'il
» tint le septieme jour de Septembre 1651.

» A cette fin nous jurons & promettons en foi
» & parole de Roi, de n'exempter à l'avenir au-
» cune personne, pour quelque cause & considé-
» ration que ce soit, de la rigueur des Edits
» rendus par Louis XIV, en 1651, 1669 &
» 1679; qu'il ne sera par nous accordé aucune
» grace ou abolition à ceux qui se trouveront
» prévenus desdits crimes de duels, ou rencontres
» préméditées; que nous n'aurons aucun égard
» aux sollicitations de quelque Prince ou Sei-
» gneur qui intercède pour les coupables desdits
» crimes : protestant que, ni en faveur d'aucun
» mariage de Prince ou Princesse de notre Sang,
» ni pour les naissances de Dauphin & Princes qui
» pourront arriver durant notre regne, ni pour
» quelque autre considération générale & parti-
» culiere que ce puisse être, nous ne permettrons,
» sciemment, être expédiées aucunes lettres con-
» traires aux susdites Déclarations ou Edits; afin
» de garder inviolablement une foi si chrétienne,
» si juste & si nécessaire : ainsi Dieu me soit en aide
» & ses saints Evangiles ».



BÉNÉDICTION

DES ORNEMENS ROYAUX.



PENDANT ce temps-là, les habits & ornements royaux dont le Roi doit être paré en ſon Sacre, ſont mis ſur l'Autel ; ſavoir, la grande Couronne de Charlemagne, & deux autres, dont une enrichie de pierres précieuſes & l'autre d'or ; l'Epée, le Sceptre, la Main de Juſtice, les Eperons, & le Livre des Cérémonies : une camiſole de ſatin rouge, garnie d'or, une tunique & une dalmatique, des bottines, & un manteau royal de velours bleu, ſemé de fleurs-de-lys d'or, doublé d'hermine.

Après que le Roi a fait tous les ſerments, l'Archevêque de Reims retourne à l'Autel, au pied duquel le Roi eſt conduit par les Evêques de Laon & de Beauvais ; & là étant debout, le premier Gentilhomme de la Chambre lui ôte la robe longue d'étoffe d'argent, qu'il remet entre les mains du premier Valet-de-Chambre, & le Grand-Maître de la Garde-robe, ayant reçu la toque des mains de Sa Majeſté, la remet entre les mains du premier Valet de la Garde-robe, & le Roi reſte debout, la tête découverte, & vétu

ſeulement de ſa camiſole de ſatin. Auſſi-tôt l'Archevêque dit les Prieres ſuivantes :

℣. Notre ſecours eſt dans le nom du Seigneur.

℟. Qui a fait le ciel & la terre.

℣. Que le nom du Seigneur ſoit béni.

℟. Maintenant & dans tous les ſiecles.

℣. Que le Seigneur ſoit avec vous.

℟. Et avec votre Eſprit.

PRIONS.

O Dieu qui êtes l'auteur ineffable du monde, le créateur du genre humain, qui gouvernez les Empires, & qui en êtes le ſoutien ; qui avez choiſi dans la race d'Abraham, notre Patriarche, votre fidele ami, un Roi qui devoit faire le bonheur des ſiècles à venir, comblez de vos bénédictions, par l'interceſſion de tous les Saints, votre ſerviteur Louis ici préſent, avec l'élite de ſes armées, & affermiſſez-le ſur le Trône. Viſitez-le de votre préſence, comme vous avez viſité Moïſe dans

℣. Adjutorium noſtrum in nomine Domini.

℟. Qui fecit cœlum & terram.

℣. Sit nomen Domini benedictum.

℟. Ex hoc nunc & uſque in ſæculum.

℣. Dominus vobiſcum.

℟. Et cum ſpiritu tuo.

OREMUS.

DEUS inenarrabilis auctor mundi, conditor generis humani, gubernator imperii, confirmator regni, qui ex utero fidelis amici tui Patriarchæ noſtri Abrahæ præelegiſti regem ſæculis profuturum, tu præſentem regem hunc Ludovicum cum exercitu ſuo, per interceſſionem omnium Sanctorum uberi bene-† dictione locupleta, & in ſolium regni firmâ ſtabilitate con-

necte: visita eum sicut Moysen in rubo, Jesum Nave in prælio, Gedeon in agro, Samuelem in templo, & illâ eum bene-† dictione sidereâ ac sapientiæ tuæ rore perfunde, quam beatus David in Psalterio, Salomon filius ejus, te remunerante, percepit è cœlo. Sis ei contra acies inimicorum lorica, in adversis galea, in prosperis fascia, in profectione clypeus sempiternus. Et præsta, ut gentes illi teneant fidem, proceres sui habeant pacem, diligant charitatem, abstineant à cupiditate, loquantur justitiam, custodiant veritatem. Et ità populus iste pullulet, coalitus bene-† dictione æternitatis, ut semper maneant tripudiantes in pace victores. Quod ipse præstare dignetur, qui tecum & cum Spiritu sancto sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

le buisson ardent; Josué, fils de Navé, dans le combat; Gédéon, au milieu d'un champ; Samuel, dans le Temple. Envoyez d'en-haut sur lui cette rosée de votre bénédiction céleste qui donne la sagesse; cette bénédiction que le saint Roi David a reçue du ciel, en composant ses Pseaumes, ainsi que l'a reçu Salomon, son fils. Soyez sa cuirasse contre les armées de ses ennemis, son casque dans l'adversité, son diadême dans la prospérité, & son bouclier dans son voyage, dans ses démarches: faites en sorte que ses sujets lui gardent la fidélité, que les Grands de son Royaume vivent en paix, qu'ils aiment la charité, qu'ils s'abstiennent de la cupidité, que la justice soit dans leur bouche, qu'ils gardent la vérité; & que son peuple, nourri de vos bénédictions, se multiplie de plus en plus, & que, supérieur à ses ennemis, il goûte les douceurs de la paix: que celui qui regne avec vous, dans la suite des siecles, daigne lui accorder cette grace. Ainsi soit-il.

Après cette Oraiſon, on apporte le fauteuil du Roi devant celui de l'Archevêque de Reims ; &, Sa Majeſté s'y étant aſſiſe, le Grand-Chambellan vient lui chauſſer les bottines de velours, qu'on nomme auſſi ſandales. Monſieur, repréſentant le Duc de Bourgogne, premier Pair, lui met les éperons d'or, qui ont été apportés de l'Abbaye de Saint-Denys, & il les lui ôte tout de ſuite.

Bénédiction de l'Épée.

Après quoi, le Roi étant debout, l'Archevêque fait la bénédiction de l'épée de Charlemagne, laquelle eſt en ce moment dans le fourreau, en diſant l'Oraiſon ſuivante :

PRIONS.

Exaucez nos prieres, Seigneur, & daignez bénir de votre main cette Épée, dont votre ſerviteur Louis veut être ceint; afin qu'elle puiſſe lui ſervir à défendre & à protéger les Égliſes, les veuves, les orphelins, & tous vos ſerviteurs, contre la méchanceté des Infideles : que cette Épée inſpire la crainte & la terreur à quiconque oſera tendre des piéges à notre Roi. Par notre Seigneur Jéſus-Chriſt, votre Fils, qui, étant Dieu, vit

OREMUS.

Exaudi, quæſumus, Domine, preces noſtras; & hunc gladium, quo famulus tuus Ludovicus ſe accingi deſiderat, majeſtatis tuæ dexterâ bene✝dicere dignare, quatenùs defenſio atque protectio poſſit eſſe Eccleſiarum, viduarum, orphanorum, omniumque Deo ſervientium, contra ſævitiam paganorum,

aliisque insidiantibus sit pavor, terror & formido. Per Dominum nostrum Jesum Christum, &c.

& regne avec vous en l'unité du Saint-Esprit, &c.

Cette bénédiction étant faite, il ceint l'épée au Roi, & la lui ôte en même tems; puis, l'ayant tirée du fourreau, qu'il laisse sur l'Autel, il dit la Priere suivante :

ACCIPE hunc gladium, cum Dei bene-† dictione tibi collatum, in quo, per virtutem Spiritûs sancti, resistere & rejicere omnes inimicos tuos valeas, & cunctos sanctæ Dei Ecclesiæ adversarios, Regnumque tibi commissum tutari, atque protegere castra Dei, per auxilium invictissimi triumphatoris Domini nostri Jesu Christi: accipe, inquam, hunc gladium per manus nostras, vice & auctoritate sanctorum Apostolorum consecratas, tibi regaliter impositum, nostræque bene-† dictionis

PRENEZ cette épée, qui vous est donnée avec la Bénédiction du Seigneur; afin que par elle & par la force de l'Esprit-Saint, vous puissiez résister à tous vos ennemis, & les surmonter, protéger & défendre la sainte Église, le Royaume qui vous est confié, & le camp du Seigneur, par le secours de Jésus-Christ, le triomphateur invincible. Prenez, dis-je, de nos mains, consacrées par l'autorité des saints Apôtres, cette Épée dont nous vous avons ceint, ainsi qu'on en a ceint les Rois, & qui, bénite par notre ministere, est destinée de Dieu pour la défense de sa sainte Église. Souvenez-vous de celui dont le Prophète David a parlé ainsi dans ses

Pseaumes : *O vous qui êtes le fort d'Israël ! prenez votre épée, & disposez-vous au combat ;* afin que, par son secours, vous exerciez la justice, vous brisiez la mâchoire des injustes ; que vous protégiez & défendiez la sainte Eglise de Dieu & ses enfans ; que vous n'ayez pas moins d'horreur pour les ennemis secrets du nom Chrétien, que pour ceux qui le sont ouvertement, & que vous travailliez à les perdre ; que vous protégiez avec bonté les veuves & les orphelins ; que vous répariez les désordres ; que vous conserviez ce qui a été rétabli ; que vous punissiez l'injustice ; que vous affermissiez tout ce qui a été mis dans l'ordre ; afin que, couvert de gloire par la pratique de toutes ces vertus, & faisant régner la justice, vous méritiez de régner avec celui dont vous êtes l'image, & qui regne avec le Pere & le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

officio, in defensionem sanctæ Dei Ecclesiæ ordinatum divinitùs ; & esto memor de quo Psalmista prophetavit, dicens : *Accingere gladio tuo super femur tuum, potentissime :* ut in hoc per eumdem vim æquitatis exerceas, molam iniquitatis potenter destruas, & sanctam Dei Ecclesiam ejusque Fideles propugnes ac protegas : nec minùs sub fide falsos, quàm Christiani nominis hostes execreris ac destruas, viduas ac pupillos clementer adjuves ac defendas, desolata restaures, restaurata conserves, ulciscaris injusta ; confirmes benè disposita : quatenùs, hæc in agendo, virtutum triumpho gloriosus, justitiæque cultor egregius, cum mundi Salvatore, cujus typum geris in nomine, sine fine merearis regnare, qui cum Deo Patre & Spiritu sancto vivit & regnat Deus, per omnia sæcula sæculorum, Amen.

Après cette Priere, l'Archevêque remet l'épée toute nue entre les mains de Sa Majesté, & le Choeur chante l'Antienne suivante.

Confortare, & esto vir, & observa custodias Domini Dei tui, ut ambules in viis ejus, & custodias ceremonias ejus & præcepta ejus, & testimonia & judicia; &, quòcumque te verteris, confirmet te Deus.

Armez-vous de force, & soyez un homme de cœur: gardez les loix du Seigneur votre Dieu: marchez dans ses voies: observez ses préceptes, ses ordonnances & ses jugements, & que Dieu soit votre appui en quelque circonstance que vous soyez.

Et dans le tems que le Roi tient l'épée la pointe élevée, l'Archevêque dit l'Oraison suivante.

OREMUS.

DEUS, qui providentiâ cælestia simul & terrena dominaris, propitiare Christianissimo Regi nostro: & omnis hostium suorum fortitudo virtute gladii spiritualis frangatur, ac, te pro illo pugnante, penitùs conteratur. Per.

PRIONS.

O Dieu, qui réglez avec sagesse tout ce qui se passe dans le ciel & sur la terre soyez propice à notre Roi, Très-Chrétien: que toute la force de ses ennemis soit brisée par la vertu de votre glaive spirituel: combattez pour lui, & ils seront entièrement détruits. Par.

Le Roi, après avoir tenu l'épée quelque tems, la baise, l'offre à Dieu, en la posant sur l'Autel.

L'Archevêque la reprend, la remet entre les mains du Roi. Sa Majesté la reçoit à genoux, & la dépose entre les mains du Seigneur qui fait la fonction de Connétable : celui-ci la tient la pointe levée pendant toute la cérémonie du Sacre & du Couronnement, & pendant le Festin royal. Cependant le Roi demeure à genoux, & l'Archevêque dit, pour Sa Majesté, les Oraisons suivantes.

PRIONS.

JETEZ, Seigneur, des regards favorables sur votre serviteur Louis, qui est ici tout environné de l'éclat de la Royauté: & comme vous avez béni Abraham, Isaac & Jacob, daignez le combler des bénédictions de votre grace spirituelle, & revêtez-le de la plenitude de votre puissance. Que la rosée du ciel & la graisse de la terre procure dans ses Etats une abondance de bled, de vin & d'huile, & que, par vos divines largesses, la terre soit couverte de toutes sortes de fruits pendant de longues années; afin que, sous son regne, les Peuples jouissent de la santé; que la paix regne dans le royaume; que la splendeur de la puissance royale éclate dans le palais de nos Rois: qu'elle brille

OREMUS.

PROSPICE, omnipotens Deus, serenis obtutibus hunc gloriosum Regem Ludovicum : & sicut benedixisti Abrabam, Isaac & Jacob, sic illum largis benedictionibus spiritualis gratiæ eum omni plenitudine tuæ potentiæ irrigare, atque perfundere dignare. Tribue ei de rore cæli & de pinguedine terræ abundantiam frumenti, vini & olei; & omnium frugum opulentiam ex largitate divini muneris longa per tempora, ut, illo regnante, sit sanitas corporis in patriâ, & pax inviolata sit in regno, & dignitas gloriosa

regalis palatii maximo ſplendore regiæ poteſtatis oculis omnium ſu geat, luce clariſſimâ coruſcare, atque ſplendere, quaſi ſplendidiſſima fulgura, maximo perfusa lumine, videatur. Tribue ei, omnipotens Deus, ut ſit fortiſſimus protector patriæ, & conſolator Eccleſiarum, atque Cœnobiorum ſanctorum maximâ cum pietate regalis munificentiæ, atque ut ſit fortiſſimus regum, triumphator hoſtium ad opprimendas rebelles & paganas nationes. Sitque ſuis inimicis ſatis terribillis præ maximâ fortitudine regalis potentiæ, optimatibus quoque, ac præcelſis proceribus, ac Fidelibus ſui regni ſit munificus & amabilis & pius, ut ab omnibus timeatur, atque diligatur. Reges quoque de lumbis ejus per ſucceſſiones temporum futurorum egrediantur. Regnum hoc regere totum, & poſt glorioſa tempora,

aux yeux de tous avec la vivacité éblouiſſante des éclairs. Faites qu'il ſoit le puiſſant protecteur de la Patrie, le conſolateur des Egliſes & des ſaints Monaſtères; qu'ils ſe reſſentent de ſa piété & de ſes libéralités royales; qu'il ſoit le plus puiſſant des Rois; qu'il triomphe de ſes ennemis; qu'il aſſujettiſſe les nations rebelles & idolâtres; que la force de ſa puiſſance royale le rende la terreur de ſes ennemis; qu'il ſe plaiſe à répandre ſes graces ſur les Grands de ſon Royaume; qu'il s'en faſſe aimer, & qu'il les aime à ſon tour, afin qu'il ſoit craint & chéri de tous; que, dans le cours des tems, il naiſſe de lui des ſucceſſeurs à ſon Trône: enfin, qu'il ſoit digne de gouverner ſagement ſes Etats, & qu'après un regne glorieux & les douceurs de la vie préſente, il mérite de jouir de celles de la béatitude éternelle. Daignez lui accorder cette grace, vous qui regnez avec votre Fils Jéſus-Chriſt & le Saint Eſprit dans les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

atque felicia præsentis vitæ gaudia, sempiterna in perpetuâ beatitudine habere mereatur. Quod ipse præstare digneris, qui cum unigenito, Filio tuo Domino nostro Jesu Christo & Spiritu sancto vivis & regnas Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

PRIONS.

BÉNISSEZ, Seigneur, notre Prince; & dans la confiance où nous sommes que vous nous l'avez donné pour le bien de votre peuple, donnez-lui une longue vie, une santé vigoureuse, qu'il arrive à une heureuse vieillesse & enfin au bonheur éternel. Nous espérons qu'il obtiendra pour son peuple, la même grace qu'a obtenu Aaron dans le Tabernacle, Elisée sur le fleuve, Ezéchias dans son lit, & Zacharie chargé d'années dans le Temple. Faites qu'il gouverne son Royaume avec la même force & la même autorité que Josué eut dans le camp, Gédéon dans le combat, Pierre en recevant les clefs, Paul dans la prédication de l'Evangile; & que par le soin des Pasteurs, il procure le bien de votre troupeau avec le même succès qu'Isaac recueillit les

OREMUS.

BENEDIC, † Domine, quæsumus, hunc Principem nostrum, quem ad salutem populi nobis à te credimus esse concessum. Fac eum esse annis multiplicem, vigenti atque salubri corporis robore vigentem, & ad senectutem atque demùm ad finem pervenire felicem. Sit nobis fiducia, eum obtinere gratiam pro populo, quam Aaron in Tabernaculo, Eliseus in fluvio, Ezechias in lectulo, Zacharias vetulus impetravit in Templo. Sit illi regendi virtus atque auctoritas, qualem Josue suscepit in castris, Gedeon sumpsit in præliis, Petrus accepit in clave, Paulus

eſt uſus in dogmate, & ità, Paſtorum curâ, tuum proficiat in ovile, ſicut Iſaac profecit in fruge, & Jacob dilatus eſt in grege. Quod ipſe præſtare digneris, qui cum unigenito Filio tuo Domino noſtro Jeſu Chriſto & Spiritu ſancto vivis & regnas Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

fruits de la terre, & que Jacob vit multiplier ſes troupeaux. Daignez lui accorder cette grace, vous qui, étant Dieu, vivez & regnez avec votre Fils unique Jéſus-Chriſt & le Saint Eſprit, dans tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

OREMUS.

DEUS Pater æternæ gloriæ ſit adjutor tuus & protector, & omnipotens benedicat tibi, preces tuas in cunctis exaudiat, & vitam tuam longitudine dierum adimpleat. Thronum regni tui jugiter firmet, & gentem populumque tuum in æternum conſervet, & inimicos tuos confuſione induat, & ſuper te ſanctificatio Chriſti floreat, ut qui tribuit in terris imperium, ipſe in cælis conferat præmium, qui vivit & regnat

PRIONS.

QUE Dieu le Pere, qui regne éternellement, ſoit votre aide & votre protecteur; que le Tout-puiſſant vous béniſſe; qu'il exauce vos prieres en toutes choſes, & qu'il vous accorde une longue ſuite de jours; qu'il affermiſſe de plus en plus votre Trône; qu'il conſerve à jamais votre nation & votre peuple; qu'il couvre de confuſion vos ennemis; que Jéſus-Chriſt ſoit ſanctifié en vous; afin que celui qui vous a donné ſur la terre un Empire, vous donne dans le ciel une récompenſe éternelle: lui qui dans l'unité de ſubſtance eſt Dieu

trinus & unus Deus per omnia sæcula sæculorum. Amen.

en trois Personnes, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

PRÉPARATION DU SAINT-CHRÊME.

CES Oraisons étant finies, l'Archevêque de Reims met sur le milieu de l'Autel la patenne d'or du calice de Saint-Remi; & le Grand-Prieur de Saint-Remi, ayant ouvert la sainte Ampoule, la donne à l'Archevêque, lequel, avec une aiguille d'or que lui présente le Grand-Prieur, tire de cette sainte Ampoule la grosseur d'un grain de froment de cette huile précieuse; il la met sur la patenne : puis ayant rendu la sainte Ampoule au Grand-Prieur, il prend, avec la même aiguille d'or, du saint chrême, & le mêlera avec cette huile.

Pendant ce tems-là, le Choeur chante le Répons & le Verset suivant.

GENTEM Francorum inclytam, simul cum Rege nobili, beatus Remigius, sumpto cœlitùs Chrismate, sacro sanctificavit gurgite, atque Spiritûs Sancti plenè ditavit munere.

℣. Qui, dono singularis gratiæ, in columbâ appa-

LE saint Evêque Remi, ayant reçu du ciel ce précieux baume, sanctifia l'illustre race des François dans les eaux du Baptême, & les enrichit du don du Saint-Esprit.

℣. Ce fut par une grace singuliere qu'une colombe,

ruit, & divinum Chriſma cœlitùs Pontifici miniſtravit.

qui lui apparut, apporta du ciel à ce ſaint Prélat ce baume divin.

Après ce Répons, l'Archevêque de Reims ſe tourne vers l'autel, & ſans mître, & dit le Verſet & l'Oraiſon de Saint-Remi.

℣. Ora pro nobis, beate Remigi.

℟. Ut digni efficiamur promiſſionibus Chriſti.

℣. Priez pour nous, bienheureux Remi.

℟. Afin que nous ſoyons dignes des promeſſes de Jéſus-Chriſt.

OREMUS.

DEUS, qui populo tuo æternæ ſalutis beatum Remigium Miniſtrum tribuiſti; præſta, quæſumus, ut quem Doctorem vitæ habuimus in terris, interceſſorem ſemper habere mereamur in cœlis. Per Chriſtum Dominum.

PRIONS.

SEIGNEUR, qui avez donné le bienheureux Remi à votre peuple pour le Miniſtre de ſon ſalut, faites que nous ayons pour interceſſeur dans le ciel celui que nous avons eu pour Docteur ſur la terre. Par Jéſus-Chriſt notre Seigneur.

Après cette Oraiſon, le Roi ſe proſterne devant l'Autel, ſur un long carreau de velours violet, ſemé de fleurs-de-lys d'or. En même tems l'Archevêque de Reims ſe proſterne à ſa droite, & les Évêques de Laon & de Beauvais ſe tiennent debout aux deux côtés de Sa Majeſté. Alors les quatre Evêques nommés pour chanter les Litani es ſuivantes, les entonnent, & le Chœur y répond.

LITANIES ET ORAISONS

AVANT LE SACRE.

LES ÉVÊQUES.

SEIGNEUR, ayez pitié de nous.	KYRIE, eleiſon.

LE CHŒUR.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleiſon.

LES ÉVÊQUES.

Seigneur, ayez pitié de nous.	Chriſte, eleiſon.

LE CHŒUR.

Jeſus-Chriſt, ayez pitié de nous.	Kyrie, eleiſon.

LES ÉVÊQUES.

Jeſus-Chriſt, écoutez-nous.	Chriſte, audi nos.

LE CHŒUR.

Jeſus-Chriſt, exaucez-nous.	Chriſte, exaudi nos.

LES ÉVÊQUES.

Sainte Marie,	Sancta Maria,

LE CHŒUR.

Priez pour nous.	Ora pro nobis.

LES ÉVÊQUES.

Saint Michel,	Sancte Michael,
Saint Gabriel,	Sancte Gabriel,
Saint Chœur des Anges,	Sancte Chorus Angelorum,
Priez, &c.	Ora, &c.

Ste Joannes-Baptiſta,	Saint Jean-Baptiſte,
Sancte Petre,	Saint Pierre,
Sancte Paule,	Saint Paul,
Sancte Andræa,	Saint André,
Sancte Jacobe,	Saint Jacques,
Sancte Joannes,	Saint Jean,
Sancte Thoma,	Saint Thomas,
Sancte Philippe,	Saint Philippe,
Sancte Jacobe,	Saint Jacques,
Sancte Bartholomæe,	Saint Barthelemi,
Sancte Matthæe,	Saint Matthieu,
Sancte Simon,	Saint Simon,
Sancte Thadæe,	Saint Thadée,
Sancte Matthia,	Saint Matthias,
Sancte Barnaba,	Saint Barnabé,
Sancte Chorus Apoſtolorum,	Saint Chœur des Apôtres,
Sancte Stephane,	Saint Étienne,
Sancte Clemens,	Saint Clément,
Sancte Calixte,	Saint Caliſte,
Sancte Marcelle,	Saint Marcel,
Sancte Nicaſi, cum ſociis tuis,	Saint Nicaiſe, avec vos Compagnons,
Sancte Maurici, cum ſociis tuis,	Saint Maurice, avec vos Compagnons,
Sancte Gervaſi,	Saint Gervais,
Sancte Protaſi,	Saint Protais,
Sancte Timothæe,	Saint Timothée,
Sancte Apollinaris,	Saint Apollinaire,
Sancte Chorus Martyrum,	Saint Chœur des Martyrs,

Ora pro nobis. — Priez pour nous.

Saint

Saint Sylveſtre,	Sancte Sylveſter,
Saint Remi,	Sancte Remigi,
Saint Auguſtin,	Sancte Auguſtine,
Saint Jérôme,	Sancte Hieronyme,
Saint Ambroiſe,	Sancte Ambroſi,
Saint Grégoire,	Sancte Gregori,
Saint Sixte,	Sancte Sixte,
Saint Rigobert,	Sancte Rigoberte,
Saint Martin,	Sancte Martine,
Saint Maurille,	Sancte Maurilli,
Saint Nicolas,	Sancte Nicolae,
Saint Chœur des Confeſſeurs,	Sancte Chorus Confeſſorum,
Sainte Marie-Madelene,	Sancta Maria-Magdalena,
Sainte Marie Égyptienne,	Sancta Maria Ægyptiaca,
Sainte Félicité,	Sancta Felicitas,
Sainte Perpétue,	Sancta Perpetua,
Sainte Agathe,	Sancta Agatha,
Sainte Agnès,	Sancta Agnes,
Sainte Cécile,	Sancta Cæcilia,
Sainte Eutropie,	Sancta Eutropia,
Sainte Genevieve,	Sancta Genovefa,
Sainte Colombe,	Sancta Colomba,
Sainte Scholaſtique,	Sancta Scholaſtica,
Sainte Pétronille,	Sancta Petronilla,
Sainte Catherine,	Sancta Catharina,
Saint Chœur des Vierges,	Sancte Chorus Virginum,
Priez pour nous.	Ora pro nobis.
Tous les Saints,	Omnes Sancti, Orate pro nobis.

Propitius esto ; Exaudi nos, Domine.

Ab insidiis diaboli Libera nos, Domine.

A damnatione perpetuâ,
Per Mysterium sanctæ Incarnationis tuæ,
Per gratiam sancti Spiritûs Paracleti,
In die Judicii,

Libera nos, &c.

Peccatores ; Te rogamus, audi nos.

Ut pacem nobis dones,

Ut misericordia tua & pietas tua nos custodiant,

Ut gratiam Spiritûs sancti cordibus nostris clementer infundere digneris,

Ut Ecclesiam tuam regere & defendere digneris,

Ut Domnum Apostolicum & omnes gradus Ecclesiæ in sanctâ Religione conservare digneris,

Te rogamus, audi nos.

O Dieu ! soyez-nous favorable ; Exaucez-nous, Seigneur.

Délivrez-nous des embûches du démon, Délivrez-nous, Seigneur.

De la damnation éternelle,
Par le mystere de votre sainte Incarnation,
Par la grace du Saint-Esprit Paraclet,
Au jour du Jugement,

Délivrez-nous, &c.

Nous qui sommes pécheurs, Exaucez nos prieres.

Nous vous prions de nous donner la paix ;

Que votre miséricorde & votre bonté soient notre sauve-garde ;

Que vous daigniez répandre dans nos cœurs la grace du Saint-Esprit ;

Que vous daigniez conduire & défendre votre Eglise ;

Que vous conserviez dans votre sainte Religion, le souverain Pontife, & tous les Ordres de l'Église ;

Exaucez nos prieres.

Nous vous prions de fortifier & de conserver notre Archevêque, & tout le troupeau qui lui a été confié, dans la soumission qui vous est dûe. Exaucez nos prieres.

Ut Archiepiscopum nostrum electum cum omni grege sibi commisso, in tuo sancto servitio confortare & conservare digneris; Te rogamus, audi nos.

Ce Verset se répète trois fois.

Que le culte que nous vous rendons soit raisonnable & spirituel. Exaucez nos prieres.

Ut obsequium servitutis nostræ rationabile facias; Te rogamus, audi nos.

Après ce Verset, l'Archevêque de Reims se leve, & la mître en tête, tenant sa crosse de la main gauche, il dit les trois Versets suivants, tourné vers le Roi prosterné devant lui.

Nous vous prions de bénir votre serviteur Louis, ici présent, que nous allons couronner Roi. Exaucez nos prieres.

Ut hunc præsentem famulum tuum Ludovicum in Regem coronandum bene -† dicere digneris; Te rogamus, audi nos.

Le Chœur répète ce Verset.

Nous vous prions de bénir & d'élever au Trône votre serviteur Louis, ici présent, que nous allons cou-

Ut hunc præsentem famulum tuum Ludovicum in Regem coronandum bene † dicere

& ſublimare digneris ; Te rogamus, audi nos.

ronner Roi. Exaucez nos prieres.

Le Chœur répète ce Verſet.

Ut hunc præſentem famulum tuum Ludovicum in Regem coronandum bene-† dicere, ſubli-† mare & conſecra-† re digneris ; Te rogamus, audi nos.

Nous vous prions de bénir, d'élever au Trône & de conſacrer votre ſerviteur Louis, ici préſent, que nous allons couronner Roi. Exaucez nos prieres.

Le Chœur répète ce Verſet.

Après ces trois Verſets, l'Archevêque ſe proſterne encore au côté droit du Roi comme auparavant, juſqu'à la fin des Litanies, qui ſont ainſi continuées par les Evêques.

Ut Regibus & Principibus Chriſtianis, pacem & veram concordiam donare digneris ; Te rogamus, audi nos.

Nous vous prions de donner la paix aux Rois & aux Princes Chrétiens, & de les maintenir dans l'union. Exaucez nos prieres.

Ut cunctum Populum Chriſtianum, pretioſo ſanguine tuo redemptum conſervare digneris; Te rogamus audi nos.

De conſerver tout le Peuple Chrétien qui a été racheté par votre précieux Sang. Exaucez nos prieres.

Nous vous prions qu'il vous plaiſe d'accorder le repos éternel à tous les Fideles qui ſont morts. Exaucez nos prieres.

Ut cunctis fidelibus defunctis requiem æternam donare digneris; Te rogamus audi nos.

O Fils de Dieu,

Fili Dei,

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, Exaucez-nous, Seigneur.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, Ayez pitié de nous.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miſerere nobis.

Jéſus-Chriſt, écoutez-nous.

Chriſte, audi nos.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Kyrie, eleiſon.

Jéſus-Chriſt, écoutez-nous.

Chriſte, eleiſon.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Kyrie, eleiſon.

Les Litanies finies, les quatre Evêques qui les ont chantées, ſe proſternent, & l'Archevêque, debout ſans mître, tourné vers le Roi qui eſt toujours proſterné, dit les prieres & oraiſons ſuivantes :

Notre Pere, &c.

Pater noſter, &c.

Et ne nous laiſſez pas ſuccomber, &c.

Et ne nos inducas, &c.

℣. Sauvez votre Serviteur,

℣. Salvum fac ſervum tuum,

℟. Deus meus, ſperantem in te.

℣. Eſto ei, Domine, turris fortitudinis,

℟. A facie inimici.

℣. Nihil proficiat inimicus in eo,

℟. Et filius iniquitatis non apponat nocere ei.

℣. Domine, exaudi orationem meam,

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiſcum,

℟. Et cum ſpiritu tuo.

ORÉMUS.

PRÆTENDE, quæſumus, Domine, huic famulo tuo Ludovico dexteram cœleſtis auxilii; ut te toto corde perquirat, & quæ dignè poſtulat, aſſequi mereatur. Per.

OREMUS.

ACTIONES noſtras, quæſumus, Domine, aſpirando præveni, & adju-

℟. Qui eſpere en vous, ô mon Dieu !

℣. Soyez pour lui comme une forteresse,

℟. A la vue de l'ennemi.

℣. Que ſon ennemi n'ait point d'avantage ſur lui,

℟. Et que l'enfant de l'iniquité n'entreprenne pas de lui nuire.

℣. Seigneur, exaucez ma priere,

℟. Et que mon cri aille juſqu'à vous.

℣. Que le Seigneur ſoit avec vous,

℟. Et avec votre eſprit.

PRIONS.

ACCORDEZ, Seigneur, le ſecours de votre grace céleſte à votre ſerviteur Louis; afin qu'il vous recherche de tout ſon cœur, & qu'il mérite d'obtenir ce qu'il vous demande humblement. Par.

PRIONS.

NOUS vous ſupplions, Seigneur, de prévenir nos actions par votre eſprit, & de les conduire par une aſſiſ-

tance particuliere de votre grace ; afin que toutes nos prieres, & toutes nos œuvres sortent de vous comme de leur principe, & se rapportent à vous comme à leur fin. Par notre Seigneur.

vando prosequere, ut cuncta nostra oratio à te semper incipiat, & per te cœpta finiatur. Per Dominum nostrum.

Après ces Prieres, l'Archevêque, assis sur son fauteuil, le dos tourné vers l'autel, & avec sa mître, dit les Oraisons suivantes sur le Roi, qui est à genoux devant lui.

PRIONS.

NOUS vous invoquons, Dieu saint, tout-puissant & éternel, qui êtes notre Pere, vous qui, dans la création des êtres, aviez réglé, par votre providence, que votre serviteur Louis croîtroit jusqu'à ce jour dans une brillante jeunesse ; faites qu'enrichi du don de la piété, & plein de grace & de vérité, il croisse pareillement en vertu de jour en jour devant Dieu & devant les hommes, afin que, comblé de vos dons, il prenne avec joie le gouvernement de son Royaume, & que, préservé de toutes parts de ses ennemis par le rempart de votre miséricorde, il conduise dans la paix, & par le fruit

OREMUS.

TE invocamus, sancte Pater omnipotens, æterne Deus, ut hunc famulum tuum Ludovicum quem tuæ divinæ dispensationis providentiâ in primordio plasmatum, usque in hunc præsentem diem, juvenili flore lætantem crescere concessisti, eum tuæ pietatis dono ditatum, plenumque gratiâ veritatis, de die in diem coràm Deo, & hominibus ad meliora semper proficere facias, ut suum regiminis solium, gratiæ supernæ largitate gaudens,

suscipiat, & misericordiæ tuæ muro ab hostium adversitate undique munitus, plebem sibi commissam cum pace propitiationis & virtute victoriæ feliciter regere mereatur. Per Christum Dominum nostrum.

de ses victoires, le peuple qui lui est confié. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

OREMUS.

DEUS, qui populis tuis virtute consulis, & amore dominaris, da huic famulo tuo Ludovico spiritum sapientiæ tuæ, cum regimine disciplinæ, ut, tibi toto corde devotus, in regni regimine semper maneat idoneus, tuoque munere ipsius temporibus Ecclesiæ securitas dirigatur in tranquillitate, devotio ecclesiastica permaneat, ut, in bonis operibus perseverans, ad æternum regnum, te duce, valeat pervenire. Per Christum.

PRIONS.

O Dieu, qui veillez sur vos peuples par votre puissance, & qui régnez sur eux par amour, donnez à votre serviteur Louis l'esprit de sagesse & celui du gouvernement, afin qu'en vous demeurant attaché de tout son cœur, il soit toujours capable de régir son Royaume; que sous son regne l'Église jouisse d'une pleine tranquillité; que la piété réside dans ses membres; afin que, persévérant dans les bonnes œuvres, il parvienne, sous votre conduite, au Royaume du Ciel. Par Jésus-Christ.

OREMUS.

IN diebus ejus oriatur omnis æquitas & justitia,

PRIONS.

QUE toute équité & toute justice naissent sous son regne; qu'il soit le protecteur

de ses amis, le rempart de ses peuples contre ses ennemis, la consolation des humbles; qu'il réprime les orgueilleux; qu'il soit une leçon pour les riches; qu'il soit charitable envers les pauvres, le pacificateur des nations; qu'il fasse régner la paix & la sûreté parmi ses propres Sujets; qu'il gouverne avec modération les uns & les autres, chacun selon son état; afin que, sensible à tant de graces, il ne donne que des exemples de piété à tout votre peuple; que, marchant par la voie de la vérité, avec le troupeau qui lui est soumis, il amasse avec modération les richesses qui lui sont nécessaires. Donnez-lui, Seigneur, tout ce dont il a besoin, non-seulement pour la santé du corps, mais pour celle des ames; qu'ainsi mettant en vous toutes ses pensées & tous ses desseins, il gouverne toujours son peuple en paix & avec sagesse, qu'il jouisse, par votre secours, d'une vie longue & heureuse; que les tems, toujours favorables pour lui, le conduisent jusqu'à une extrême vieillesse; que, délivré des liens de tout péché, par les

amicis adjutorium, inimicis obstaculum, humilibus solatium, elatis correctio, divitibus doctrina, pauperibus pietas, peregrinis pacificatio, propriis in patriâ pax & securitas, unumquemque secundum suam mensuram moderatè gubernans, seipsum sedulus regere discat: ut, tuâ irrigatus unctione, toti populo tibi placita præbere vitæ possit exempla, & per viam veritatis cum grege gradiens sibi subdito, opes frugales abundanter acquirat, simulque ad salutem, non solùm corporum, sed etiam cordium à te concessam cuncta accipiat: sicque in te cogitatum animi, consiliumque omne componens, plebis gubernacula cum pace simul & sapientiâ semper regere videatur; teque auxiliante, præsentis vitæ prosperitatem & prolixitatem per-

cipiat, & per tempora bona uſque ad ſummam ſenectutem perveniat, hujuſque fragilitatis finem perfectum; ab omnibus vitiorum vinculis tuæ largitate pietatis liberatus, infinitæ proſperitatis præmia perpetua, Angelorumque æterna commercia conſequatur; per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

richeſſes de votre miſéricorde, & arrivé à la ſin de cette vie périſſable, il mérite de jouir de la récompenſe d'un bonheur ſans fin, & de la ſociété éternelle avec les Anges; par notre Seigneur Jéſus-Chriſt. Ainſi ſoit-il.



CONSÉCRATION
DU ROI.

L'ARCHEVÊQUE de Reims demeurant toujours assis avec sa mître, dit l'Oraison suivante, & d'une voix plus élevée.

PRIONS.

DIEU tout-puissant & éternel, qui gouvernez le Ciel, qui avez créé la terre, Roi des Rois, Seigneur des Seigneurs, qui réglez le sort des Anges & des hommes; qui avez fait triompher de ses ennemis, Abraham, votre fidele serviteur, qui avez fait remporter un grand nombre de victoires à Moïse & à Josué, les chefs de votre peuple; qui avez tiré de l'obscurité David, pour l'élever au Trône, qui l'avez delivré de la gueule du lion, qui l'avez fait sortir vainqueur du combat avec Goliath, échapper du glaive de Saül, & l'avez délivré de tous ses ennemis; qui avez enrichi Salomon du don de

OREMUS.

OMNIPOTENS sempiterne Deus, gubernator cœli, terræ conditor, dispositor Angelorum & hominum, Rex Regum, & Dominus dominorum, qui Abraham fidelem famulum tuum de hostibus triumphare fecisti, Moysi & Josue populo tuo prælatis multiplicem victoriam tribuisti, humilem quoque puerum David regni fastigio sublimasti, eumque de ore leonis, & de manu bestiæ atque Goliæ, sed & de gladio maligno Saül, & omnium

inimicorum ejus liberaſti, & Salomonem ſapientiæ paciſque ineffabili munere ditaſti; reſpice propitius ad preces noſtræ humilitatis, & ſuper hunc famulum tuum Ludovicum, quem ſupplici devotione in hujus regni regem pariter eligimus, bene-† dictionum tuarum dona multiplica, eumque dexterâ tuæ potentiæ ſemper & ubique circumda; quatenùs, prædicti Abrahæ fidelitate firmatus, Moyſis manſuetudine fretus, Joſue fortitudine munitus, Davidis humilitate exaltatus, Salomonis ſapientiâ decoratus, tibi in omnibus complaceat, & per tramitem juſtitiæ inoffenſo greſſu ſemper incedat, & totius regni Eccleſias deinceps cum plebibus ſibi annexis ità enutriat, doceat, muniat & inſtruat, contraque omnes viſibiles & inviſibiles

la ſageſſe, & l'avez fait régner en paix; écoutez nos très-humbles prieres, & répandez vos abondantes bénédictions ſur votre ſerviteur Louis, que nous éliſons pour le Roi de ce Royaume au milieu des prieres que nous vous adreſſons; afin que, doué de la fidélité conſtante d'Abraham, de la douceur de Moïſe, de la force de Joſué, de l'humilité de David qui l'éleva au Trône; & orné de la ſageſſe de Salomon, il vous complaiſe en toutes choſes; qu'il marche d'un pas ſerme & ſûr dans le ſentier de la ſageſſe; qu'il pourvoye aux beſoins des Égliſes de ſon Royaume; qu'il en ſoit le moniteur & le défenſeur; que par votre puiſſance il gouverne ſes États avec toute l'autorité Royale; qu'il réprime tous ſes ennemis viſibles & inviſibles; qu'il n'abandonne point ſes droits ſur les Royaumes des Saxons, des Merciens, des peuples du Nord & des Cimbres; qu'en inſpirant à ces peuples des ſentiments de paix, il change leurs cœurs, & qu'il les rappelle à leur ancienne fidélité; afin que, devenu plus puiſſant par leur ſoumiſſion,

& honoré de l'amour dont il eſt digne, il affermiſſe & gouverne en paix, par votre grace, le Trône de ſes peres pendant une longue ſuite de jours : que toujours muni du caſque & du bouclier de votre protection, & tout environné des armes céleſtes, il triomphe heureuſement, & ſelon nos ſouhaits, de tous ſes ennemis ; que ſa puiſſance inſpire de la terreur aux Infideles ; que par ſes vertus, qui l'accompagneront dans les combats, il recueille avec joie les fruits de la paix. Ornez-le de toutes celles dont vous avez orné vos fideles ſerviteurs que nous venons de nommer ; honorez-le de bénédictions abondantes ; établiſſez le glorieuſement dans le gouvernement de ſon Royaume, & répandez ſur lui l'onction de la grace du Saint Eſprit ; par notre Seigneur Jéſus-Chriſt qui, par la vertu de la Croix, a détruit l'enfer, ſurmonté l'empire du démon, & eſt monté victorieux au Ciel, à qui appartient toute puiſſance, le regne, la victoire ; qui eſt la gloire des hommes, la vie & le ſalut des peuples ; Dieu qui vit & regne avec vous, &c.

hoſtes, idem potenter regaliterque tuæ virtutis regimen adminiſtret ; ut regale ſolium videlicet Saxonum, Merciorum, Nordan, Cimbrorum ſceptra non deſerat ; ſed priſtinæ fidei paciſque concordiâ eorum animos, te opitulante, reformet ; ut utrorumque horum populorum debitâ ſubjectione fultus, condigno amore glorificatus, per longum vitæ ſpatium paternæ apicem gloriæ tuâ miſeratione unitum ſtabilire & gubernare mereatur : tuæ quoque protectionis galeâ munitus, & ſcuto inſuperabili jugiter protectus, armiſque cœleſtibus circumdatus, optabilis victoriæ triumphum de hoſtibus feliciter capiat, terroremque ſuæ potentiæ Infidelibus inferat, & pacem ſibi militantibus lætanter reportet virtutibus, necnon quibus præfatos Fideles

tuos decoraſti, multiplici honoris bene✝dictione condecora, & in regimine regni ſublimiter colloca, & oleo gratiæ Spiritûs ſancti perunge; per Dominum noſtrum, qui virtute Crucis Tartara deſtruxit, regnoque diaboli ſuperato, ad cœlos victor aſcendit, in quo poteſtas omnis, regnumque conſiſtit & victoria, qui eſt gloria humilium, & vita ſaluſque populorum; qui tecum vivit & regnat Deus, &c.

Après cette Oraiſon, le Roi demeurant toujours à genoux, l'Archevêque de Reims aſſis, comme en la conſécration d'un Évêque, tient en main la patenne d'or du calice de Saint-Remi, ſur laquelle eſt l'onction ſacrée : il en prend avec le pouce droit, & oint le Roi en la maniere ſuivante.

Premierement, ſur le ſommet de la tête, en faiſant le ſigne de la croix, & diſant ces paroles :

℣. Ungo te in Regem de oleo ſanctificato, in nomine Patris ✝, & Filii ✝, & Spiri✝tûs ſancti.

℣. Je vous ſacre Roi avec cette huile ſanctifiée, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.

Il répète les mêmes ſignes de croix aux ſix onctions ſuivantes, & tous les aſſiſtans répondent à la fin de chacune, *Amen*.

2°. Sur l'eſtomac, les Évêques de Laon & de Beauvais ouvrant les ouvertures faites à la che-

mise, à la camisolle du Roi, & à chacun des endroits où doit se mettre la sainte onction.

3°. Entre les deux épaules.

4°. Sur l'épaule droite.

5°. Sur l'épaule gauche.

6°. Aux plis & jointures du bras droit.

7°. Aux plis & jointures du bras gauche.

Pendant les onctions, les Musiciens chantent l'Antienne suivante.

Le Prêtre Sadoch & le Prophète Nathan sacrerent Salomon dans Sion ; & , s'approchant de lui, ils lui dirent avec joie : Vive le Roi éternellement.

Unxerunt Salomonem Sadoch Sacerdos & Nathan Propheta Regem in Sion, & accedentes læti dixerunt : Vivat Rex in æternum.

Après quoi l'Archevêque, toujours assis avec sa mître, & le Roi à genoux devant lui, dit les Oraisons suivantes.

PRIONS.

O Christ, sacrez vous-même ce Roi pour le gouvernement, ainsi que vous avez sacré les Prêtres, les Rois, les Prophètes, les Martyrs, qui par la foi ont subjugué des Royaumes, ont accompli les devoirs de la justice, ont reçu l'effet des promesses: que cette onction sacrée se répande sur sa tête,

OREMUS.

CHRISTE, perunge hunc Regem in regimen, unde unxisti Sacerdotes, Reges, & Prophetas, & Martyres, qui per fidem vicerunt regna, operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones. Tua sacratissima unctio super

caput ejus defluàt, atque ad interiora defcendat, & cordis illius intima penetret, & promiffionibus quas adepti funt victoriofiffimi reges gratiâ tuâ dignus efficiatur, quatenùs & in præfenti fæculo feliciter regnet, & ad eorum confortium in cælefti regno perveniat; per Dominum noftrum Jefum Chriftum Filium tuum, qui unctus eft oleo lætitiæ præ confortibus fuis, & virtute crucis poteftates aëreas debellavit, Tartara deftruxit, regnumque diaboli fuperavit, & ad cœlos victor afcendit: in cujus manu victoria, omnis gloria & poteftas confiftunt, & tecum vivit & regnat in unitate Spiritûs fancti Deus, per omnia fæcula fæculorum. Amen.

& qu'elle pénetre jufques dans fon ame & dans le fond de fon cœur, & qu'il mérite d'avoir part aux promeffes dont les Rois fameux par leurs victoires, ont vu en eux l'accompliffement: en forte qu'il regne heureufement dans le fiècle préfent, & qu'il foit admis dans leur fociété, dans le Royaume des cieux. Nous vous le demandons par notre Seigneur Jéfus-Chrift, qui a été facré d'une huile de joie, d'une maniere plus excellente que tous ceux qui participent à fa gloire, & qui, par la vertu de fa croix, a vaincu les puiffances de l'air, a détruit l'enfer, triomphé de l'empire du démon, & eft monté vainqueur aux cieux, à qui appartiennent la victoire, la gloire & la puiffance, & qui regne avec vous dans l'unité du Saint-Efprit, dans tous les fiècles des fiècles.

Ainfi foit il.

OREMUS.

Deus, electorum fortitudo, & humilium cel-

PRIONS.

O Dieu, qui êtes la force des Elus, qui élevez les humbles,

bles, qui, au commencement du monde, avez voulu punir, par les eaux du déluge, les crimes des hommes, & qui avez fait connoître par une colombe portant un rameau d'olivier, que vous rendiez la paix à la terre; qui avez sacré Prêtre votre serviteur Aaron par le moyen de l'huile sainte; qui, par cette même onction, avez établi les Prêtres, les Rois, les Prophètes pour gouverner le peuple d'Israël, & qui avez prédit par la bouche prophétique de David, votre serviteur, que toute la face de votre Eglise seroit resplendissante par une telle onction; nous vous supplions, Dieu tout-puissant, de sanctifier, par votre bénédiction & par l'effet de cette huile sainte, votre serviteur ici présent: faites que, participant à la douceur de la colombe, il donne la paix à tout le peuple qui lui est confié dans la simplicité de son cœur: qu'il imite avec soin les exemples d'Aaron dans le service du Seigneur: qu'il monte sur le Trône, assisté des conseils de la science & de l'équité dans ses jugemens, & que, par votre bénédiction & par

situdo, qui in primordio per effusionem diluvii, mundi crimina castigare voluisti, & per columbam ramum olivæ portantem, pacem terris redditam demonstrasti: iterùmque Sacerdotem Aaron famulum tuum per unctionem olei Sacerdotem sanxisti, & prætereà per hujus unguenti infusionem ad regendum populum Israeliticum, Sacerdotes, Reges, ac Prophetas perfecisti, vultumque Ecclesiæ in oleo exhilarandum per propheticam famuli tui vocem David esse prædixisti; ità, quæsumus, omnipotens Deus Pater, ut per hujus creaturæ pinguedinem, hunc servum tuum sanctificare tuâ bene- † dictione digneris, eumque in similitudine columbæ pacem simplicitatis populo sibi commisso præstare, & exempla Aaron in Dei servitio diligenter imitari, regni

que fastigia in consiliis scientiæ & æquitate judicii semper assequi, vultumque hilaritatis per hanc olei unctionem tuamque bene-† dictionem, te adjuvante, toti plebi paratum habere facias. Per Dominum.

l'onction de cette huile sainte, la satisfaction & la joie éclatent toujours sur son visage aux yeux de tout son peuple. Par Jésus-Christ.

OREMUS.

DEUS Dei Filius, Dominus noster Jesus Christus, qui à Patre oleo exultationis unctus est præ participibus suis, ipse per præsentem sacri unguinis infusionem Spiritûs sancti Paracleti super caput tuum infundat bene-†dictionem, eamdemque usque ad interiora cordis tui penetrare faciat: quatenùs hoc visibili & tractabili dono invisibilia percipere, & temporali regno justis moderaminibus executo æternaliter cum eo regnare merearis, qui solus sine peccato

PRIONS.

QUE notre Seigneur Jésus-Christ, le fils de Dieu, qui a été sacré par son Pere d'une huile de joie, d'une maniere plus excellente que tous ceux qui participent à sa gloire, répande sur votre tête, par l'effusion de cette huile sainte, la bénédiction du Saint-Esprit, & qu'il en pénetre votre cœur; afin que, par ce don visible & sensible, vous méritiez d'avoir part aux biens invisibles, & qu'après avoir gouverné avec une juste modération un Royaume temporel, vous méritiez de regner avec celui qui seul, le Roi des Rois, & sans péché, vit & est glorifié avec Dieu le Pere dans l'unité du même Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

Rex vivit & gloriatur, cum Deo Patre, in unitate ejuſdem Spiritûs ſancti Deus, per omnia ſæcula ſæculorum. Amen.

Les ſept onctions & les Oraiſons finies, l'Archevêque de Reims, aidé des Évêques de Laon & de Beauvais, referment les ouvertures de la chemiſe & de la camiſole du Roi, avec des lacets d'or. Enſuite le Roi debout, le Grand-Chambellan revétit Sa Majeſté de la tunique, de la dalmatique & du manteau royal : ces vêtemens ſont de velours violet, ſemés de fleurs-de-lys en broderie d'or, & repréſentent les habits des trois Ordres de Sous-Diacre, de Diacre & de Prêtre.

Le Roi, ainſi revétu, ſe met à genoux devant l'Archevêque de Reims, lequel, aſſis avec ſa mître, reprend la patenne, & fait à Sa Majeſté la huitieme onction ſur la paume de la main droite, & enſuite la neuvieme ſur celle de la main gauche, en faiſant cette Priere.

QUE ces mains ſoient ointes de l'huile ſanctifiée, de laquelle les Rois & les Prophètes ont été oints, & de la même maniere que Samuel ſacra le Roi David, afin que vous ſoyez béni & établi Roi dans ce Royaume que Dieu vous a donné à régir. Que Dieu, qui vit & regne

UNGANTUR manus iſtæ de oleo ſanctificato, undè uncti fuerunt Reges & Prophetæ, & ſicut unxit Samuel David in Regem, ut ſis benedictus & conſtitutus Rex in Regno iſto, quod Domi-

nus tuus dedit tibi ad regendum & gubernandum: quod ipse præstare dignetur, qui vivit & regnat Deus per omnia, &c.

dans tous les siècles, daigne vous accorder cette grace.

Puis le Roi toujours à genoux, & tenant les mains jointes devant la poitrine, l'Archevêque, debout & sans mître, dit l'Oraison suivante.

OREMUS.

DEUS, qui es Justorum gloria & misericordia peccatorum, qui misisti Filium tuum pretiosissimo sanguine suo genus humanum redimere, qui conteris bella, & pugnator es in te sperantium, & sub cujus arbitrio omnium regnorum continetur potestas; te humiliter deprecamur, ut præsentem famulum tuum Ludovicum in tuâ misericordiâ confidentem, in præsenti sede regali bene-✝dicas, eique propitius adesse digneris: ut qui tuâ expetit protectione defendi, omni-

PRIONS.

O Dieu, qui êtes la gloire des Justes, & qui faites miséricorde aux pécheurs; qui avez envoyé votre Fils pour racheter le genre humain par son précieux Sang; qui exterminez les armées; qui combattez pour ceux qui esperent en vous, & qui tenez sous l'empire de votre volonté toute la puissance des Rois: nous vous supplions humblement de bénir sur ce Trône votre serviteur Louis ici présent, qui met toute sa confiance dans votre bonté, & de lui être propice. Et puisque votre protection est l'objet de ses vœux, faites qu'il soit supérieur à tous ses ennemis; qu'il en soit le vainqueur, & que le bonheur l'accompagne. Couronnez-le de la Couronne de justice & de

ſainteté, afin que, plein de foi en vous, de tout ſon cœur & de toute ſon ame, il vous ſerve fidèlement; qu'il défende votre ſainte Egliſe, & la faſſe triompher; qu'il conduiſe avec équité le peuple que vous lui avez confié, & qu'à l'abri de toute adverſité, il lui enſeigne à pratiquer la juſtice. Enflammez ſon cœur de l'amour de votre grace, par l'effet de cette huile ſainte dont vous avez oint les Prêtres, les Rois & les Prophètes, afin qu'aimant la juſtice, & marchant toujours dans les ſentiers de cette vertu, & après avoir régné comme les meilleurs Rois pendant le cours des années que vous avez réglé, il mérite d'arriver aux joies éternelles: Par le même.

bus hoſtibus ſit fortior. Fac eum, Domine, beatum eſſe, & victorem de inimicis ſuis. Corona eum coronâ juſtitiæ & pietatis, ut ex toto corde & totâ mente in te credens, tibi deſerviat, ſanctam tuam Eccleſiam defendat & ſublimet, populumque à te ſibi commiſſum juſtè regat, nullis inſidiantibus malis eum in juſtitiam convertat. Accende, Domine, cor ejus ad amorem gratiæ tuæ per hoc unctionis oleum, unde unxiſti Sacerdotes, Reges, Prophetas, quatenùs juſtitiam diligens, per tramitem ſimiliter incedens juſtitiæ, poſt peracta à te diſpoſita in regali excellentiâ annorum curricula, pervenire ad æterna gaudia mereatur. Per eumdem Dominum noſtrum, &c.



Bénédiction des Gants.

L'ARCHEVÊQUE de Reims, debout & ſans mître, fait la bénédiction des gants, les aſpergeant d'eau-bénite, & dit l'Oraiſon ſuivante.

OREMUS.

OMNIPOTENS Creator, qui homini ad imaginem tuam creato, manus digitis diſcretionis inſignitas, tanquam organum intelligentiæ ad rectè operandum dediſti, quas ſervari mundas præcepiſti, ut in eis anima digna portaretur, & tua in eis dignè contrectentur myſteria, bene-†dicere & ſancti-†ficare digneris hæc manuum tegumenta, ut quicumque Reges iis cum humilitate manus ſuas velare voluerint, tàm cordis quàm operis munditiam tuâ miſericordiâ ſubminiſtrent. Per Chriſtum Dominum, &c.

PRIONS.

DIEU tout-puiſſant, qui avez donné à l'homme créé à votre image des mains dont les doigts ſont propres à divers uſages, comme un organe de diſcernement pour bien agir, & que vous avez voulu qu'on conſervât pures & nettes, afin qu'elles puſſent porter, *pour ainſi dire*, une ame *toujours* digne *de Dieu*, & qu'elles ſerviſſent d'inſtrument à la célébration de vos ſaints Myſteres; daignez bénir ces vêtements qui ſervent à couvrir les mains, afin que tous les Rois qui voudront en faire uſage, ne montrent que des œuvres pures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur: Par Jéſus-Chriſt notre Seigneur, &c.

Les gants étant bénis, l'Archevêque de Reims étant aſſis, & ayant ſa mître en tête, les met aux mains du Roi, en diſant:

ENVIRONNEZ, Seigneur, les mains de Louis, votre ſerviteur, de toute la pureté de l'homme nouveau qui eſt deſcendu du Ciel ; afin que, comme Jacob, votre bien-aimé, ayant couvert ſes mains de la peau de chevreau, & ayant offert à ſon pere un mets & un breuvage qui lui furent très-agréables, en reçut la bénédiction ; de même ce Roi qui eſt ici devant vous, mérite d'obtenir la bénédiction de votre grace. Par le même Jéſus-Chriſt notre Seigneur, qui dans la reſſemblance d'une chair de péché, s'eſt offert lui-même à votre Majeſté.

CIRCUMDA, Domine, manus hujus famuli tui Ludovici munditiâ novi hominis, qui de cœlo deſcendit; ut, quemadmodùm Jacob dilectus tuus pelliculis hædorum opertis manibus paternam benedictionem, oblato patri cibo potuque gratiſſimo, impetravit; ſic & iſte gratiæ tuæ bene-†dictionem impetrare mereatur. Per eumdem Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum, qui in ſimilitudinem carnis peccati tibi obtulit ſemetipſum. Amen.

BÉNÉDICTION DE L'ANNEAU.

ENSUITE l'Archevêque, ſe tenant debout ſans mitre, bénit l'anneau royal qui lui eſt préſenté par le premier Valet-de-Chambre du Roi, & dit l'Oraiſon ſuivante.

PRIONS.

O Dieu, qui êtes le principe & la fin de toute créature ; qui avez conſacré le genre humain, donné la

OREMUS.

DEUS, totius creaturæ principium & finis, creator & conſecrator ge-

neris humani, dator gratiæ spiritualis, largitor æternæ salutis, in quo clausa sunt omnia: tu, Domine, tuam emitte bene-† dictionem super hunc annulum, ipsumque bene-†dicere, & sancti-†care digneris: ut qui per eum famulo tuo honoris insignia concedis, virtutum præmia largiaris, quo discretionis habitum semper retineat, & veræ fidei fulgore præfulgeat, sanctæ quoque Trinitatis armatus munimine, miles inexpugnabilis, acies diaboli constanter evincat, & sibi ad veram salutem mentis & corporis proficiat. Per Christum.

grace spirituelle & le salut éternel, & qui renfermez toutes choses, répandez votre bénédiction sur cet anneau: daignez le bénir & le sanctifier, afin qu'étant le signe représentatif des honneurs de votre serviteur, il le soit aussi de ses vertus: qu'il ait toujours l'esprit de discernement; qu'il brille de la splendeur de la vraie foi; qu'armé du bouclier de la sainte Trinité, soldat invincible, il surmonte vaillamment les forces du démon, & qu'il se procure les biens de l'ame & du corps. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

L'anneau étant béni, l'Archevêque, assis, avec sa mître en tête, le met au quatrieme doigt de la main droite du Roi, en disant ces paroles:

ACCIPE annulum, signaculum videlicet fidei sanctæ, soliditatem regni, argumentum potentiæ, per quem scias

RECEVEZ cet anneau, qui est le signe de la foi, & de votre dignité Royale, la marque de votre puissance, afin que par son secours vous triomphiez de vos en-

nemis, vous détruisiez l'héréſie, vous teniez vos Sujets dans l'union, & demeuriez perſévéramment attaché à la Foi Catholique.

triumphali potentiâ hoſtes refellere, hæreſes deſtruere, ſubditos coadunare, & catholicæ fidei perſeverabiliter connecti.

Puis ayant quitté ſa mître, il dit cette Oraiſon:

PRIONS.

O Dieu, à qui toute puiſſance & toute dignité appartiennent, faites que votre ſerviteur recueille les fruits de ſa dignité, qu'il y demeure affermi par votre grace, qu'il vous craigne toujours, & qu'il s'étudie à vous plaire ſans ceſſe en toutes choſes. Par Jéſus-Chriſt.

OREMUS.

DEUS, cujus eſt omnis poteſtas & dignitas, da famulo tuo proſperum ſuæ dignitatis effectum, in quâ, te remunerante, permaneat, ſemperque te timeat, tibique jugiter placere contendat. Per.

TRADITION DU SCEPTRE ET DE LA MAIN DE JUSTICE.

L'ARCHEVÊQUE, ayant remis ſa mître, prend ſur l'autel le Sceptre royal, & le met dans la main droite du Roi, en diſant ces paroles:

RECEVEZ ce ſceptre, qui eſt la marque de la puiſſance Royale, appellé ſceptre de droiture & régle de la vertu, pour vous bien conduire, & vous-même,

ACCIPE ſceptrum regiæ poteſtatis inſigne, virgam ſcilicet Regni rectam, virgam virtutis, quâ teipſum benè regas, ſanc-

tam Ecclesiam, populumque videlicet Christianum tibi à Deo commissum, regiâ virtute ab improbis defendas, pravos corrigas, rectos pacifices; &, ut rectam viam tenere possint, tuo juvamine dirigas; quatenùs de temporali regno ad æternum regnum pervenias, ipso adjuvante cujus regnum & imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

& la sainte Église, & le peuple Chrétien qui vous est confié, pour le défendre des méchants, par votre autorité Royale, pour corriger les pervers; pour pacifier les bons, & les aider à marcher dans les sentiers de la justice; afin que, par le secours de celui dont le regne & la gloire s'étendent dans tous les siecles, vous passiez d'un Royaume temporel à un Royaume éternel.

Ainsi soit-il.

Ensuite, ayant ôté sa mître, il dit:

OREMUS.

OMNIPOTENS Domine, fons bonorum cunctorum Deus, institutor profectuum, tribue, quæsumus, famulo tuo Ludovico adeptam benè regere dignitatem, & à te sibi præstitum honorem dignare roborare. Honorifica eum præ unctis regibus terræ, uberi eum bene-†dictione locupleta, & in solio regni firmâ stabi-

PRIONS.

DIEU tout-puissant, qui êtes la source de tous les biens, l'auteur des progrès qu'on fait dans la vertu; faites que votre serviteur Louis use avec sagesse de sa dignité. Donnez-lui la force nécessaire pour soutenir l'honneur de la Royauté, dont vous lui avez fait part. Faites-le respecter plus que tous les Rois de la terre: comblez-le de vos bénédictions; affermissez-le sur son trône; faites-lui sentir votre présence par les enfants que

vous lui donnerez : accordez-lui une longue vie : que la justice fleurisse sous son regne, & qu'il soit couvert de gloire & comblé de joie dans le Royaume éternel. Par notre Seigneur.

litate consolida ; visita eum in sobole, præsta ei prolixitatem vitæ : in diebus ejus semper oriatur justitia, & cum jucunditate & lætitiâ æterno glorietur in regno. Per Dominum nostrum.

Cette Oraison finie, l'Archevêque reprend sa mître, & met la Main de Justice en la main gauche du Roi, en disant :

RECEVEZ ce sceptre, la verge de la vertu & de l'équité ; afin qu'elle vous apprenne à user de douceur envers les gens de bien, à vous faire craindre des méchans, à remettre dans le droit chemin ceux qui s'égarent, à tendre la main à ceux qui sont tombés, à confondre les orgueilleux, à relever les humbles ; afin que Jésus-Christ notre Seigneur vous ouvre la porte *du ciel*, lui qui a dit lui-même : *je suis la porte : si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé* : qu'il vous secoure lui-même, qui est la clef de David, le sceptre de la maison d'Israël ; qui ouvre, & personne ne ferme ; qui ferme, &

ACCIPE virgam virtutis atque æquitatis, quâ intelligas mulcere pios, & terrere reprobos : errantibus viam doce, lapsis manum porrige, disperdas superbos, & releves humiles, ut aperiat tibi ostium Christus Jesus Dominus noster, qui de ipso ait : *Ego sum ostium ; per me si quis introierit, salvabitur* : & ipse, qui est clavis David, & sceptrum domûs Israël ; qui aperit, & nemo claudit ; claudit, & nemo aperit, sit tibi adjutor ; qui edu-

xit vinctum de domo carceris, ſedentem in tenebris & umbrâ mortis : ut in omnibus ſequi merearis eum de quo Propheta David cecinit : *Sedes tua, Deus, in ſæculum ſæculi ; virga æquitatis, virga regni tui ;* & imiteris eum qui dicit : *Dilexiſti juſtitiam, & odio habuiſti iniquitatem ; propterea unxit te Deus, Deus tuus, oleo lætitiæ ;* ad exemplum illius quem ante ſæcula unxerat, præ participibus ſuis, Jeſum Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.

perſonne n'ouvre ; qui tire de priſon le captif aſſis dans les ténèbres & l'ombre de la mort : afin que vous méritiez de ſuivre en toutes choſes celui dont le Prophète David a parlé en ces termes : *Votre trône, ô Dieu, eſt un trône éternel ; & le ſceptre de votre empire eſt un ſceptre d'équité* : & que vous imitiez celui qui dit : *Parce que vous avez aimé la juſtice, & haï l'iniquité, Dieu vous a ſacré d'une huile de joie ;* enfin à l'exemple de celui que Dieu avoit oint, avant tous les ſiècles, d'une maniere plus excellente que tous ceux qui participent à ſa gloire ; ſavoir, notre Seigneur Jéſus-Chriſt.



CONVOCATION DES PAIRS POUR LE COURONNEMENT DU ROI.

M. de Miroménil, Garde-des-Sceaux de France, repréſentant le Chancelier, monte à l'Autel du côté de l'Evangile, le viſage tourné vers le Roi & le Chœur, & appelle les Pairs ſelon leur rang.

MONSIEUR, qui repréſentez le Duc de Bourgogne, *préſentez-vous à cet Acte.*

Monſieur le COMTE D'ARTOIS, qui repréſentez le Duc de Normandie, *préſentez-vous à cet Acte.*

Monſieur le Duc d'ORLÉANS, qui repréſentez le Duc d'Aquitaine, *préſentez-vous à cet Acte.*

Monſieur le Duc de CHARTRES, qui repréſentez le Comte de Toulouſe, *préſentez-vous à cet Acte.*

Monſieur le Prince de CONDÉ, qui repréſentez le Comte de Flandres, *préſentez-vous à cet Acte.*

Monſieur le Duc de BOURBON, qui repréſentez le Comte de Champagne, *préſentez-vous à cet Acte.*

Il appelle enſuite les Pairs Eccléſiaſtiques de la même maniere ; ſavoir, l'Evêque-Duc de Laon, l'Evêque-Duc de Langres, l'Evêque-

Comte de Beauvais, l'Evêque-Comte de Châlons, & l'Evêque-Comte de Noyon. On n'appelle point l'Archevêque-Duc de Reims, le premier des six Pairs, parce que sa fonction est de sacrer le Roi.

COURONNEMENT DU ROI.

LE Chancelier de France s'étant remis à sa place, l'Archevêque de Reims prend sur l'Autel la grande Couronne de Charlemagne, qui aura été apportée de l'Abbaye de Saint-Denis, & la soutient seul à deux mains sur la tête du Roi, sans le toucher. Aussi-tôt les Pairs Laïques & Ecclésiastiques y portent la main pour la soutenir; & ce Prélat, la tenant toujours de la main gauche, dit cette Priere.

CORONET te Deus Coronâ gloriæ, atque justitiæ, honore, & opere fortitudinis, ut per officium nostræ bene-†dictionis, cum fide rectâ, & multiplici bonorum operum fructu, ad Coronam pervenias regni perpetui, ipso largiente cujus regnum & imperium permanet in sæcula sæculorum, Amen.

QUE Dieu vous couronne de la Couronne de gloire & de justice; qu'il vous arme de force & de courage, afin qu'étant béni par nos mains, plein de foi & de bonnes œuvres, vous arriviez à la Couronne du regne éternel par la grace de celui dont le regne & l'empire s'étendent dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

Après cette Priere, l'Archevêque met ſeul la Couronne ſur la tête du Roi, en diſant ce qui ſuit :

RECEVEZ la Couronne de votre Royaume au nom du Pere, du Fils & du Saint-Eſprit; afin que, rejetant les preſtiges de l'ancien ennemi des hommes, & vous gardant de la contagion de tous les vices, vous ſoyez ſi zélé pour la juſtice, ſi acceſſible à la compaſſion, & ſi équitable dans vos jugements, que vous méritiez de recevoir de notre Seigneur Jéſus-Chriſt la Couronne du Royaume éternel dans la ſociété des Saints. Recevez donc cette Couronne, & faites qu'elle porte les marques glorieuſes & honorables de votre piété & de votre courage, & ſachez que c'eſt par elle que vous participez à notre miniſtere; & que, de même qu'on nous regarde comme les paſteurs & les conducteurs des ames dans les choſes ſpirituelles, de même vous preniez notre défenſe contre les ennemis de l'Égliſe; que, par le miniſtere de notre bénédiction, & tandis que nous faiſons en cette partie la fonction des

ACCIPE Coronam regni in nomine Pa✝tris, & Fi✝lii, & Spiritûs✝ſancti; ut, ſpreto antiquo hoſte, ſpretiſque contagiis vitiorum omnium, ſic juſtitiam, miſericordiam & judicium diligas, & ità juſtè & miſericorditer & piè vivas, ut ab ipſo Domino Jeſu Chriſto in conſortio Sanctorum æterni regni coronam percipias. Accipe, inquam, coronam, quam ſanctitatis gloriam & honorem, & opus fortitudinis intelligas ſignare: & per hanc te participem miniſterii noſtri non ignores: ità ut, ſicut nos in interioribus paſtores rectoreſque animarum intelligimur, ità tu contra omnes adverſitates Eccleſiæ Chriſti defenſor aſſiſtas, regnique tibi à Deo dati, & per offi-

cium noſtræ benedictionis, in voce exultationis, vice Apoſtolorum, omniumque Sanctorum regimini tuo commiſſi utilis executor, perſpicuuſque regnator ſemper appareas: ut inter glorioſos Athletas virtutum gemmis ornatus, & præmio ſempiternæ felicitatis coronatus, cum Redemptore ac Salvatore noſtro Chriſto, cujus nomen vicemque geſtare crederis, ſine fine glorieris, qui vivit & imperat Deus cum Deo Patre in ſæcula ſæculorum. Amen.

Apôtres & de tous les Saints, au milieu de nos cantiques, vous vous montriez le protecteur & le miniſtre fidele du Royaume qui eſt confié à vos ſoins; afin qu'orné de toutes les vertus qui brilleront en vous comme autant de pierres précieuſes, & couronné comme un vaillant Athlete de la récompenſe du bonheur éternel, vous régniez glorieuſement avec Jéſus-Chriſt notre Rédempteur & notre Sauveur, dont vous êtes l'Oint, & dont on vous regarde comme le Lieutenant: lui qui, étant Dieu, vit & regne dans tous les ſiècles des ſiècles. Ainſi ſoit-il.

Après le Couronnement, l'Archevêque de Reims, étant debout ſans mître, dit les Oraiſons, & fait les bénédictions ſuivantes.

OREMUS.

DEUS perpetuitatis, dux virtutum, cunctorum hoſtium victor, bene-† dic hunc famulum tuum tibi caput ſuum inclinantem; & prolixâ ſanitate, &

PRIONS.

DIEU de l'éternité, ſource de toute vertu, vainqueur de tous vos ennemis, béniſſez votre ſerviteur, qui baiſſe ici la tête devant votre Majeſté. Conſervez-le dans une ſanté toujours floriſſante

ſante & perpétuez ſa félicité. Soyez ſon aide & ſa protection dans toutes les occaſions, ainſi que de ceux en faveur de qui il implorera votre ſecours. Faites-lui part des richeſſes de votre gloire : comblez ſes bons deſirs : couronnez-le dans votre miſéricorde & votre bonté, & faites qu'il vous ſerve toujours avec piété. Par Jeſus-Chriſt notre Seigneur. Ainſi ſoit-il.

proſperâ felicitate eum conſerva, & ubicumque pro quibus tuum auxilium invocaverit, citò adſis, & protegas ac defendas: tribue ei, quæſumus, Domine, divitias gloriæ tuæ, comple in bonis deſiderium ejus, corona eum in miſeratione & miſericordiâ, tibique Deo piâ devotione jugiter famuletur. Per Chriſtum.

BÉNÉDICTION.

Que le Seigneur étende ſa bénédiction ſur vous : qu'il vous environne de bonheur & de toute ſa protection ; ainſi que des mérites de la ſainte Vierge Marie, de ſaint Pierre, chef des Apôtres, de ſaint Denys, de ſaint Remi & de tous les Saints. Ainſi ſoit-il.

Extendat omnipotens Deus dexteram ſuæ bene†dictionis, & circumdet te muro felicitatis, ac cuſtodiâ ſuæ protectionis, ſanctæ Mariæ, ac beati Petri Apoſtolorum principis, S. Dionyſii atque B. Remigii & omnium Sanctorum intercedentibus meritis. Amen.

Que le Seigneur vous accorde la rémiſſion de tous vos péchés ; qu'il vous donne la grace & la miſéricorde que vous lui demandez

Indulgeat tibi Dominus omnia peccata quæ geſſiſti, & tribuat gratiam & miſericordiam, quam

ab eo humiliter depoſcis, & liberet te ab adverſitatibus cunctis & ab omnibus inimicorum viſibilium & inviſibilium inſidiis. Amen.

humblement; qu'il vous délivre de toute adverſité & des embûches de tous vos ennemis viſibles & inviſibles. Ainſi ſoit-il.

Angelos ſuos bonos, qui te ſemper & ubique præcedant, comitentur & ſubſequantur, ad cuſtodiam tuî ponat, & te à peccato ſeu gladio, & ab omnium periculorum diſcrimine ſuâ potentiâ liberet. Amen.

Qu'il établiſſe autour de vous ſes bons Anges pour vous garder; qu'ils marchent devant vous, qu'ils vous accompagnent & vous ſuivent toujours & en tous lieux; que par ſa puiſſance il vous délivre de tout péché; qu'il vous mette à couvert du glaive ennemi & de tout danger. Ainſi ſoit-il.

Inimicos tuos ad pacis charitatiſque benignitatem convertat, & bonis operibus te gratioſum & amabilem faciat; pertinaces quoque in tuî inſectatione & odio, confuſione ſalutari induat: ſuper te autem participatio & ſancti-†ficatio ſempiterna floreat. Amen.

Qu'il tourne le cœur de vos ennemis vers la paix & la douceur; qu'il vous rende aimable & bienfaiſant par vos bonnes actions; qu'il couvre d'une confuſion ſalutaire, ceux qui vous perſécuteroient & vous haïroient avec obſtination, & que les fruits de la paix qu'il vous fera goûter, fleuriſſent toujours en vous. Ainſi ſoit-il.

Victorioſum te atque triumphatorem de inviſibilibus hoſtibus ſemper efficiat, & ſancti nominis ſui timorem pariter &

Qu'il vous faſſe toujours triompher de vos ennemis inviſibles: qu'il répande dans votre cœur ſa crainte & l'amour de ſon ſaint nom: qu'il vous faſſe

persévérer dans la vraie foi, & qu'après vous avoir fait régner en paix & remporter les palmes de la victoire pendant votre vie, il vous conduise au regne éternel. Ainsi soit-il.

amorem continuum cordi tuo infundat, in fide rectâ ac bonis operibus perseverabilem reddat, &, pace in diebus tuis concessâ, cum palmâ victoriæ te ad perpetuum regnum perducat. Amen.

Et que celui qui vous a établi Roi sur son peuple, après vous avoir rendu heureux en cette vie, vous rende participant de la félicité éternelle.

Et qui te voluit super populum suum constituere Regem, & in præsenti sæculo felicem, æternæ felicitatis tribuat esse consortem.

Que celui dont le regne & l'empire s'étendent dans tous les siècles, vous accorde cette grace. Ainsi soit-il.

Quod ipse præstare dignetur cujus regnum & imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

AUTRE BÉNÉDICTION.

BÉNISSEZ, Seigneur, notre Roi, vous qui gouvernez depuis le commencement du monde les royaumes de tous les Rois. Ainsi soit-il.

BENE-†DIC, Domine, Regem nostrum, qui regna omnium regum à sæculo moderaris. Amen.

Glorifiez-le d'une bénédiction si abondante, qu'il tienne le sceptre du salut avec la même dignité que David, & enrichissez-le du

Et tali eum benedic†tione glorifica, ut Davidicâ teneat sublimitate sceptrum salutis, & sanc-

tificæ propitiationis munere reperiatur locupletatus. Amen.

Da ei, tuo ſpiramine, cum manſuetudine ità regere populum, ſicut Salomonem feciſti regnum obtinere pacificum. Amen.

Tibi cum timore ſit ſubditus, tibique militet cum quiete : ſit tuo clypeo protectus, cum proceribus, & ubique gratiâ tuâ victor exiſtat. Amen.

Honorifica eum præ cunctis regibus gentium, felix populis dominetur, & feliciter eum nationes adornent, vivat inter gentium nationes magnanimus. Amen.

Sit in judiciis æquitatis ſingularis, locupletet eum prædives dextera, frugiferam obtineat patriam, & ejus liberis tribuas profutura. Amen.

Præſta ei prolixitatem vitæ per tempora, ut in diebus ejus oriatur juſtitia; à te robuſtum teneat regi-

don de ſainteté & de propitiation. Ainſi ſoit-il.

Faites que, par l'inſpiration de votre Eſprit-Saint, il gouverne ſon peuple avec douceur, & que ſon regne ſoit auſſi pacifique que celui de Salomon. Ainſi ſoit-il.

Qu'il vous ſerve avec crainte : qu'il combatte pour vous avec confiance : couvrez-le de votre bouclier, lui & les Grands de ſon Royaume, & que, par votre grace, il demeure toujours vainqueur.

Qu'il ſoit honoré plus que les Rois des autres nations; qu'il regne heureuſement ſur ſes peuples : que les nations le comblent de louanges, & qu'elles célèbrent toutes ſa magnanimité. Ainſi ſoit-il.

Qu'il ſoit d'une équité remarquable dans ſes jugements : que celui qui eſt la ſource des richeſſes, lui en donne de grandes : que la fertilité regne dans ſon pays, & comblez de vos biens ſes enfants. Ainſi ſoit-il.

Accordez-lui une longue ſuite de jours : que la juſtice fleuriſſe ſous ſon regne : rendez ſon Trône inébran-

lable: & que, comblé de joie, il possede un Royaume éternel. Ainsi soit-il.

Que celui dont le regne s'étend dans tous les siècles des siècles, daigne lui accorder cette grace. Ainsi soit-il.

minis solium, & cum jucunditate & lætitiâ æterno glorietur regno. Amen.

Quod ipse præstare dignetur cujus regnum & imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum. Amen.

PRIONS.

QUE le Dieu tout-puissant fasse tomber sur votre Royaume la rosée du ciel, & que la graisse de la terre y produise une abondance de bled, de vin & d'huile : que vos peuples vous soient soumis ; que les Tribus vous rendent l'hommage qui vous est dû. Soyez le Seigneur de vos freres, & que les enfants de votre mere s'inclinent devant vous : que celui qui vous bénira soit comblé de bénédictions, & que Dieu soit votre secours : que le Tout-puissant vous bénisse des bénédictions qui descendent du Ciel, de celles des montagnes & des collines, de celles des vallées, de celles qu'il répand sur les fruits de la terre. Que les bénédictions que Dieu vous donnera, soient encore plus gran-

OREMUS.

OMNIPOTENS Deus det tibi de rore cœli & de pinguedine terræ abundantiam frumenti, vini & olei : serviant tibi populi, & adorent te Tribus. Esto Dominus fratrum tuorum, & incurventur ante te filii matris tuæ, & qui benedixerit tibi, benedictionibus repleatur, & Deus erit adjutor tuus : omnipotens bene-†dicat tibi benedictionibus cœli desuper, in montibus & collibus, benedictionibus abyssi jacentis deorsùm, benedictionibus uberum, uvarum pomorumque. Bene-

dictiones Patrum antiquorum, Abraham, Isaac & Jacob, confortatæ sint super te. Per Christum.

des que celles qu'il a données aux anciens Patriarches Abraham, Isaac & Jacob. Par Jésus-Christ notre Seigneur.

OREMUS.

BENE-✝DIC, Domine, fortitudinem Principis; & opera manuum illius suscipe, & benedictione tuâ terra ejus, de pomis repleatur, de fructu cœlesti & rore atque abyssi subjacentis, de fructu solis & lunæ, & de vertice antiquorum montium, de pomis æternorum collium, & de frugibus terræ & plenitudine ejus: benedictio illius qui apparuit in rubo, veniat super caput ejus, & plena sit benedictio Domini in filiis ejus, & tingat in oleo pedem suum: cornua rhinocerotis cornua illius, in ipsis ventilabit gentes usque ad terminos terræ: quia ascensor cœli auxiliator suus in sempiternum. Per Dominum.

PRIONS.

BÉNISSEZ; Seigneur, la force de notre Prince, & coopérez à toutes ses œuvres; & que, par votre bénédiction, le pays de sa domination soit rempli des fruits de la terre, des fruits du ciel, de la rosée des vallées, des fruits du soleil & de la lune, de ceux du haut des montagnes & des collines éternelles; de ceux que la terre donne en abondance de son sein. Que la bénédiction de celui qui apparut dans le buisson ardent, se répande sur sa tête: que le Seigneur comble de bénédictions ses enfants: qu'il recueille la plus grande abondance d'huile: qu'il ait la force du rhinocéros, & qu'il chasse devant lui, comme un vent impétueux, les nations *ennemies*, jusqu'aux extrémités de la terre: parce que celui qui est élevé au plus haut des Cieux sera son bras droit à jamais. Par notre Seigneur Jésus-Christ.

INTRONISATION
DU ROI.

La cérémonie du Couronnement étant finie, l'Archevêque de Reims, précédé de fon Porte-Croffe & de deux Chanoines en chappe, prend le Roi par le bras droit, & le conduit au Trône élevé fur le Jubé, dans l'ordre fuivant. Les fix Héraults d'Armes, qui étoient placés au milieu du Chœur marchent les premiers jufqu'au bas des marches qui conduifent au Jubé. Les Pairs Eccléfiaftiques montent par l'efcalier qui eft du côté de l'Epître : les Pairs Laïques par celui du côté de l'Evangile. Le Maréchal de France repréfentant le Connétable, tenant l'épée nue & droite, ayant à fes côtés les deux Huiffiers de la Chambre, marche devant le Roi : Sa Majefté a la Couronne de Charlemagne fur la tête, & porte en fes mains le Sceptre & la Main de Juftice. Les deux Capitaines des Gardes-du-Corps de quartier, précédés des fix Gardes Ecoffois, marchent aux deux côtés du Roi; & la queue du manteau royal eft portée par le Grand-Ecuyer de France. Le Chancelier fuit feul derriere le Roi, & après lui le Grand-Maître de la Maifon du Roi. A la droite du Roi, eft le Grand-Chambellan

de France, & à sa gauche le premier Gentilhomme de la Chambre & le Grand-Maître de sa Garde-Robe. Les six Gardes Ecossois s'arrêtent au haut des marches du Trône trois de chaque côté. Le Roi, étant monté à son Trône par l'escalier du côté de l'Evangile, les Pairs Ecclésiastiques & Laïques se placent, chacun selon son rang, aux deux côtés du Trône du Roi, & les grands Officiers dans les places qui leur sont marquées. Les deux Capitaines des Gardes du Corps se tiennent sur la marche de l'estrade à côté du fauteuil du Roi. L'Archevêque de Reims fait asseoir Sa Majesté sur son Trône; ensuite la tenant debout & par le bras droit, le visage tourné vers l'autel, il dit les Prieres suivantes:

STA, & retine amodò statum, quem huc usque paternâ successione tenuisti, hæreditario jure tibi delegatum per auctoritatem Dei omnipotentis, & per præsentem traditionem nostram, omnium scilicet Episcoporum, cæterorumque Dei servorum; & quantò Clerum propinquiorem sacris Altaribus prospicis, tantò ei potiorem in locis congruentibus honorem

DEMEUREZ ferme, & maintenez-vous dans la place que vous avez occupée jusqu'ici, comme ayant succédé à vos Peres; qui vous a été transmise par droit d'héritage, par l'autorité du Dieu tout-puissant, & dont nous vous mettons en possession, nous & tous les Évêques, & tous les serviteurs de Dieu; & comme vous voyez le Clergé plus près des saints Autels que le reste des Fideles, aussi vous devez avoir plus d'attention à le maintenir dans la place la plus honorable, en tous lieux con-

venables, afin que le Médiateur de Dieu & des hommes vous établiſſe le Médiateur du Clergé & du peuple.

impendere memineris, quatenùs mediator Dei & hominum te mediatorem Cleri & plebis conſtituat.

Enſuite l'Archevêque fait aſſeoir le Roi ſur le Trône, &, le tenant par la main, il ajoute ce qui ſuit :

QUE Dieu vous affermiſſe ſur ce Trône, & que Jéſus-Chriſt notre Seigneur vous faſſe régner avec lui dans ſon Royaume éternel, lui qui eſt le Roi des Rois & le Seigneur des Seigneurs, qui vit & règne avec le Pere & le Saint-Eſprit dans tous les ſiècles des ſiècles. Ainſi.

℣. Que votre main ſoit remplie de force, & que votre droite faſſe des choſes éclatantes.

℟. Que la juſtice & l'équité ſoient les baſes de votre Trône.

℣. Seigneur écoutez ma priere,

℟. Et que mon cri s'élève juſqu'à vous.

℣. Que le Seigneur ſoit avec vous,

℟. Et avec votre eſprit.

IN hoc Regni ſolio confirmet te, & in regno æterno ſecum regnare faciat Jeſus Chriſtus Dominus noſter, Rex regum & Dominus dominantium, qui cum Deo patre & Spiritu Sancto vivit & regnat per omnia ſæcula ſæculorum.

℣. Firmetur manus tua, & exaltetur dextera tua.

℟. Juſtitia & judicium præparatio ſedis tuæ.

℣. Domine, exaudi orationem meam,

℟. Et clamor meus ad te veniat.

℣. Dominus vobiſcum,

℟. Et cum ſpiritu tuo.

OREMUS.

DEUS, qui victrices Moysis manus in oratione firmasti, qui, quamvis ætate fatisceret, infatigabili sanctitate pugnabat; ut, dùm Amalec iniquus vincitur, dùm profanus nationum populus subjugatur, exterminatis alienigenis, hæreditati tuæ possessio copiosa serviret; opus manuum nostrarum piâ nostræ orationis exauditione confirma. Habemus & nos apud te, sancte Pater, Dominum Salvatorem, qui pro nobis manus suas tetendit in Cruce, per quem etiam precamur, Altissime, ut, ejus potentiâ suffragante, universorum hostium frangatur impietas, populusque tuus, cessante formidine, te solùm timere condiscat. Per eumdem Dominum Nostrum Jesum-Christum.

PRIONS.

O Dieu, qui avez affermi les mains victorieuses de Moïse dans la priere, lui qui, quoique avancé en âge, n'en étoit pas moins infatigable dans le combat; afin qu'après avoir vaincu l'injuste Amalec, après avoir subjugué des nations profanes, & exterminé les étrangers, il rendît votre peuple possesseur d'une vaste étendue de pays; exaucez nos prieres, & affermissez l'ouvrage de nos mains. Pere saint, nous avons pour intercesseur auprès de vous Jésus-Christ notre Sauveur, qui a étendu pour nous ses mains sur la Croix. Grand Dieu, c'est par lui que nous vous supplions de briser & d'anéantir l'impiété de tous nos ennemis: faites que votre peuple, libre de toute crainte, apprenne à ne craindre que vous seul. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Ainsi soit-il.

Ces Prieres achevées, l'Archevêque de Reims ayant quitté sa mître, fait une profonde révérence au Roi, & le baise. Alors il dit tout haut, & par trois fois : *Vivat Rex in æternum.* Ensuite les Pairs Ecclésiastiques & les Pairs Laïques baisent Sa Majesté, avec pareille acclamation, à leur tour; & se remettent à leurs places, les Héraults d'Armes montent au Jubé. On ouvre les portes de l'Eglise, & le Peuple y entre en foule pour voir son Monarque sur son Trône, dans toute la pompe de la royauté; & dans ce moment, toute l'Eglise retentit d'acclamations de *Vive le Roi.* En même tems les trompettes & les autres instrumens de musique qui sont dans le Chœur, se font entendre, & se joignent aux cris de joie de tout le Peuple. Les Oiseleurs lâchent une grande quantité d'oiseaux, & les Gardes-Françoises & Suisses, qui sont dans la place, & autour de l'Eglise, font une triple salve de Mousqueterie. Pendant ces acclamations, les Héraults d'Armes distribuent dans le Chœur & dans la Nef une grande quantité de médailles d'or & d'argent, qui ont été frappées pour cette cérémonie, qui représentent d'un côté le buste du Roi, avec cette inscription : *Ludovicus XVI, Rex Christianissimus.* Au revers, l'instant de son Sacre, avec cette légende, *Rex cœlesti oleo unctus*, & dans l'exergue, *Remis*, avec la date du jour, du mois & de l'an. L'Archevêque de Reims descend du Jubé, & étant arrivé à l'Autel, il entonne le *Te Deum* (*page 5*), qui lui

eſt annoncé par le Grand-Chantre, & qui eſt continué en plain-chant par la muſique du Roi, & toutes les cloches de la Ville ſe font entendre, ainſi que le bruit des ſalves de l'artillerie.



CÉLÉBRATION
DE LA MESSE.

LE *Te Deum* fini, le Chantre & le Sous-Chantre entonnent l'Introït, qui sera continué par la musique. L'Archevêque de Reims commence la Messe, & alors un Chapelain du Roi commence une Messe basse à l'Autel dressé au bout du Jubé. Après le *Kyrie* & le *Gloria in excelsis* chantés par la Musique, l'Officiant dit la Collecte suivante:

PRIONS.

ACCORDEZ à nos prieres, Dieu tout-puissant, que votre serviteur Louis, notre Roi, qui par votre miséricorde a reçu la conduite de ce Royaume, reçoive aussi l'accroissement de toutes les vertus; afin que, revétu de leur force, & saintement orné de leur éclat, il ait les vices en horreur comme autant de monstres, qu'il soit victorieux de ses ennemis, & qu'agréable à vos yeux par ses bonnes œuvres, il puisse enfin arriver jusqu'à vous, qui êtes la voie, la vérité & la vie. Par notre Seigneur.

OREMUS.

QUÆSUMUS, omnipotens Deus, ut famulus tuus Rex noster Ludovicus, qui tuâ miseratione suscepit regni gubernacula, virtutum etiam omnium percipiat incrementa, quibus decenter ornatus, & vitiorum monstra devitare, hostes superare, & ad te qui via, veritas, & vita es, gratiosus valeat pervenire. Per Dominum nostrum.

Après cette Oraiſon & celles du jour, un des Evêques qui fait la fonction de Sous-Diacre, ayant quitté ſa mître, chante l'Epitre, aſſiſté de deux Chanoines. Après le Graduel, l'Evêque qui fait la fonction de Diacre, chante l'Evangile, pendant lequel les Pairs Eccléſiaſtiques quittent leurs mîtres, & les Pairs Laïques leurs couronnes. Monſieur, repréſentant le Duc de Bourgogne, ôte au Roi ſa Couronne, & la poſe ſur une crédence, & après l'Evangile il la remet ſur la tête de Sa Majeſté.

Dans le même temps, le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies deſcendent du Jubé, les Héraults qui étoient au bas de l'eſcalier, marchent devant eux, & lorſqu'ils ſont avancés dans cet ordre au milieu du Chœur, ils font leurs révérences à l'Autel, au Roi, à la Reine, & aux Princeſſes & Dames qui ſont dans leur Tribune, aux Ambaſſadeurs & aux Cardinaux qui ſont à la tête du Clergé. Le Grand-Maître des Cérémonies fait une révérence au Grand-Aumônier de France ; celui-ci quitte ſa place pour aller porter au Roi l'Evangile à baiſer; il eſt précédé du Grand-Maître & du Maître des Cérémonies, & accompagné de l'Evêque-Diacre & d'un Chanoine-Diacre qui porte le Livre des Evangiles, couvert d'une tavaïole de ſatin blanc : il eſt en habit de cérémonie, c'eſt-à-dire, en chappe de tabis violet. Le Grand-Aumônier, étant arrivé au bas de l'eſcalier du Jubé du côté de l'Epitre, fait au Roi une premiere révérence, une ſeconde au

milieu de l'escalier, & une troisieme auprès du Trône: puis ayant présenté le Livre des Evangiles à baiser au Roi, il le remet entre les mains de l'Evêque-Diacre : il descend ensuite du Jubé par l'escalier du côté de l'Evangile avec les mêmes cérémonies, & répétant les mêmes révérences qu'il a faites en montant au Trône, & lorsqu'il est arrivé près de l'Autel, il fait les révérences accoutumées en pareilles cérémonies.

Cérémonies de l'Offrande.

PENDANT que l'Archevêque officiant fait l'oblation, & que la Musique chante l'Offertoire, le Roi d'Armes & les Héraults vont prendre sur les crédences de l'Autel les Offrandes qui y sont mises, & ils les portent sur des tavaïoles de satin rouge, bordées de franges d'or, aux quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui sont placés, comme il a été dit, dans les quatre premieres hautes stalles du Chœur, & qui doivent porter ces Offrandes pour le Roi. Le Roi d'Armes présente au premier de ces Seigneurs un grand vase d'argent doré; les Héraults donnent au second un pain d'argent, au troisieme le pain d'or, & au quatrieme une bourse de velours rouge brodée d'or, dans laquelle sont treize pieces d'or qui portent la même effigie, inscription & légende que les médailles distribuées pendant la cérémonie. Ces quatre Chevaliers tenant ces Offrandes, sont conduits par le Grand-Maître, le

Maître & l'Aide des Cérémonies au Trône du Roi, où ils montent par l'escalier du côté de l'Evangile, en observant de faire au bas, au milieu & au haut de l'escalier les révérences accoutumées. Le Roi ayant été ainsi invité d'aller à l'Offrande, Sa Majesté descend de son Trône par l'escalier du côté de l'Epitre dans cet ordre :

Les Héraults d'Armes précèdent le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies : après eux, marchent les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, le Chancelier de France, le Connétable tenant l'épée nue, & ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs masses. Les Pairs Ecclésiastiques à la droite, & les Pairs Laïques à la gauche, marchent auprès du Roi, qui tient dans ses mains le Sceptre & la Main de Justice, ayant à ses côtés ses deux Capitaines des Gardes, & les six Gardes de la Manche : ceux-ci restent au milieu du Chœur. Le Grand-Ecuyer de France porte la queue du Manteau Royal. Le Grand-Chambellan, le premier Gentilhomme de la Chambre, & le Grand-Maître de la Garde-Robe, restent dans leurs places sur le Jubé, pour garder le Trône. Le Roi, étant arrivé à l'Autel, où l'Archevêque de Reims est assis, le visage tourné vers le Chœur, Sa Majesté se met à genoux ; &, ayant remis le Sceptre à l'un des Maréchaux de France, & la Main de Justice à l'autre, Elle reçoit le vase d'argent doré, le pain d'argent, le pain d'or & la bourse, des mains de quatre Seigneurs, & présente ces Offrandes à l'Archevêque de

de Reims, lui baiſant la main à chaque fois. Après l'Offrande, le Roi reprend ſon Sceptre & la Main de Juſtice, & remonte à ſon Trône dans le même ordre qu'il en eſt deſcendu. Les Pairs Eccléſiaſtiques montent par l'eſcalier du côté de l'Evangile: ils reprennent leurs places à la droite & à la gauche du Trône de Sa Majeſté, & l'Aide des Cérémonies reconduit les quatre Chevaliers de l'Ordre à leurs places.

Pendant l'Offertoire, un Aumônier du Roi apporte de l'Autel du Jubé ſur le grand Autel une grande Hoſtie, & une petite, laquelle doit ſervir à la Communion du Roi, après avoir, ſelon l'uſage ordinaire, fait l'eſſai de l'une & de l'autre.

Quand le Célébrant en eſt à l'Oraiſon dite la Secrète, il y ajoûte la ſuivante.

PRIONS.

SANCTIFIEZ, Seigneur, ces dons que nous vous offrons, afin qu'ils deviennent pour nous le Corps & le Sang de votre Fils unique, & qu'ils ſervent, par votre grace, juſqu'à la fin, à notre Roi Louis, pour obtenir le ſalut de l'ame & du corps, & pour s'acquitter dignement des devoirs de la Royauté. Par notre Seigneur.

OREMUS.

MUNERA, quæſumus, Domine, oblata ſanctifica, ut, & nobis Unigeniti tui Corpus & Sanguis fiant, & Ludovico Regi noſtro ad obtinendam animæ corporiſque ſalutem, & ad peragendum injunctum officium, te largiente, uſquequaque proficiant. Per Dominum noſtrum.

Avant l'Elévation, Monsieur, représentant le Duc de Bourgogne, ôte au Roi sa Couronne, & la pose sur le Prie-Dieu. Les Pairs Laïques quittent aussi leur Couronne, & les Pairs Ecclésiastiques leur mître, & ne les reprennent qu'à la fin du Canon de la Messe, & lorsque MONSIEUR, représentant le Duc de Bourgogne, a mis la Couronne sur la tête de Sa Majesté.

Au *Pax Domini*, l'Evêque qui fait l'office de Diacre, se tourne vers le Chœur, & ayant sa mître en tête, & la crosse de l'Officiant en sa main gauche, annonce la Bénédiction, en chantant ces paroles : *Humiliate vos ad Benedictionem*; c'est-à-dire, Humiliez-vous pour recevoir la Bénédiction; & à chaque Bénédiction, le Chœur répond, *Amen*. L'Archevêque Officiant, tourné vers le Chœur, tenant sa crosse de la main gauche, dit sur le Roi & sur le Peuple, l'Oraison suivante.

OREMUS.

BENEDICAT † tibi Dominus, custodiensque te, sicut te voluit super populum suum constituere Regem, ità & in præsenti sæculo felicem, & æternæ felicitatis tribuat esse consortem. Amen.

Clerum ac populum, quem suâ voluit opitulatione, & tuâ sanctione

PRIONS.

QUE le Seigneur vous bénisse, & qu'il vous garde : & que, comme il a voulu vous établir Roi sur son peuple, il vous comble de prospérités dans le siècle présent, & vous rende participant du bonheur éternel.

Ainsi soit-il.

Qu'il vous fasse la grace de gouverner pendant une longue suite d'années, selon

l'ordre de sa providence, & par votre sage conduite, le Clergé & le peuple qu'il a eu la bonté de réunir avec vous; union que vous avez confirmée par vos promesses.

Ainsi soit-il.

Afin qu'en accomplissant la Loi de Dieu, étant à l'abri de toute adversité, comblés de toutes sortes de biens, & vous servant avec amour & fidélité, ils jouissent de la paix dans le siècle présent, & qu'ils méritent d'être réunis avec vous dans la société des citoyens du ciel.

Ainsi soit-il.

Que celui dont le regne & l'empire s'étendent dans tous les siècles des siècles, daigne vous accorder cette grace.

Et que la bénédiction de Dieu le Pere tout-puissant, du Fils & du Saint-Esprit, descende sur vous tous, & qu'elle y demeure à jamais.

Ainsi soit-il.

congregari, suâ dispensatione, & tuâ administratione, per diuturna tempora faciat feliciter gubernari. Amen.

Quatenùs divinis monitis parentes, adversitatibus omnibus carentes, bonis omnibus exuberantes, tuo ministerio fideli amore obsequentes, & in præsenti sæculo pacis tranquillitate fruantur, & tecum æternorum civium consortio potiri mereantur. Amen.

Quod ipse præstare dignetur cujus regnum & imperium sine fine permanet in sæcula sæculorum.

Et benedictio Dei omnipotentis, Pa-†tris, & Fi-†lii, & Spi-†ritûs sancti, descendat super vos; & maneat semper. Amen.



Cérémonie du Baiser de la Paix.

AUSSI-TÔT après que l'Archevêque de Reims a donné cette Bénédiction, les Héraults d'Armes, le Grand-Maître, le Maître & l'Aide des Cérémonies, ayant fait les révérences ordinaires, le Grand-Maître des Cérémonies en fait une particuliere au Grand-Aumônier de France: ce Prélat sort de sa place, & va recevoir de l'Officiant le baiser de paix; & à l'instant il monte au Jubé dans le même ordre, & avec les mêmes cérémonies qui s'observent pour le baiser de l'Evangile ; & ayant fait au Roi une profonde révérence, il lui donne le baiser de paix, & ensuite les Pairs Ecclésiastiques & les Pairs Laïques vont recevoir de sa Majesté le même baiser de paix. Pendant ce temps-là, le Grand-Aumonier retourne à sa place, en observant les mêmes révérences qu'il a faites en montant au Trône.

Lorsque l'Archevêque Officiant en est aux Oraisons, qu'on appelle la Postcommunion, il dit la suivante pour le Roi.

OREMUS.

HÆC, Domine, oratio salutaris famulum tuum Ludovicum Regem ab omnibus tueatur adversis, quatenùs & Ecclesiasticæ pacis obtineat tranquilli-

PRIONS.

QUE cette oraison salutaire préserve votre serviteur Louis, notre Roi, de toute adversité ; afin qu'il puisse jouir de la tranquillité de la paix dans votre Eglise, & qu'il parvienne, apres le

cours de cette vie, à l'héritage éternel. Par notre Seigneur.

tatem, & poſt illius temporis decurſum ad æternam perveniat hæreditatem. Per Dominum noſtrum. Amen.

Communion du Roi.

La Meſſe étant finie, le Roi, avec les Pairs Eccléſiaſtiques & Laïques, & les grands Officiers de la Couronne, deſcendent du Trône pour la Communion, & dans le même ordre que lorſqu'ils ſont allés préſenter les Offrandes, ſi ce n'eſt qu'alors le Grand-Chambellan & le premier Gentilhomme de la Chambre marchent aux deux côtés du Grand-Maître de la Maiſon du Roi.

Sa Majeſté étant arrivée devant l'Autel, Monſieur, repréſentant le Duc de Bourgogne, lui ôte la Couronne, & la met entre les mains d'un Maréchal de France. Sa Majeſté remet le Sceptre & la Main de Juſtice entre les mains des mêmes Maréchaux de France, à qui elle les a remis lors de l'Offrande. Enſuite le Roi entre ſous le pavillon qui a été dreſſé auprès du Grand-Autel du côté de l'Evangile, & où ſon Confeſſeur l'attend, & il ſe reconcilie. Après quoi, Sa Majeſté vient ſe mettre à genoux au bas de l'Autel. l'Archevêque de Reims, lui ayant donné l'abſolution dans la forme de l'Egliſe, le Roi communie ſous les deux eſpeces; ſçavoir, d'une petite hoſtie qu'il a conſacrée exprès, & du précieux ſang de

notre Seigneur, qu'il a réſervé dans le Calice de ſaint Remi. Pendant que Sa Majeſté communie, la nappe eſt tenue, du côté de l'Autel, par le Grand-Aumonier du Roi & par ſon premier Aumônier, & du côté du Roi, par MONSIEUR, repréſentant le Duc de Bourgogne, & par Monſieur le Comte d'Artois, repréſentant le Duc de Normandie.

Après la Communion, l'Archevêque de Reims remet à Sa Majeſté la couronne de Charlemagne, qu'elle garde quelques momens, à genoux, en faiſant ſon action de graces, pendant que le même Prélat fait la purification du calice. Après quoi, le Roi ſe leve, & l'Archevêque lui ôte cette grande couronne, & lui en met une autre plus petite & plus légere, faite exprès, & enrichie des plus belles pierreries de la Couronne. La grande eſt miſe entre les mains du Maréchal de France ou Seigneur qui eſt déſigné pour la porter devant le Roi, dans la marche, ſur un riche oreiller.

La cérémonie étant achevée, le Grand-Prieur de Saint-Remi reporte la ſainte Ampoule dans le Tréſor de Saint-Remi, dans le même ordre qu'elle a été portée à la Cathédrale. Les quatre Seigneurs qui ont été donnés pour ôtages, y laiſſent les guidons de leurs armes, & on les décharge de leur ferment, par un procès-verbal qui en eſt fait.

RETOUR DU ROI

A L'ARCHEVÈCHÉ.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, qui sont restés pendant la cérémonie du Sacre à la porte de l'Eglise, commencent la marche, ayant à leur tête le Grand-Prévôt de l'Hôtel : ils sont suivis des Cent-Suisses de la Garde, marchant deux à deux, & après leur Capitaine ; des hauts-bois, tambours & trompettes de la Chambre : le reste de la marche est dans cet ordre.

Les Héraults d'Armes.

Le Grand-Maître & le Maitre des cérémonies.

Les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit qui ont porté les offrandes.

Un Maréchal de France portant la couronne de Charlemagne sur un coussin de velours violet, & à ses côtés les Maréchaux de France qui ont porté le Sceptre & la Main de Justice.

Les Pages de la Chambre du Roi.

Le Connétable, tenant l'épée nue & élevée ; ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs masses.

Le Roi, ayant sa couronne sur la tête, revétu de ses habits royaux, tenant son Sceptre & la Main de Justice, marchant au milieu de ses Pairs, ayant d'un côté l'Ar-

chevêque de Reims précédé de ſa croix & de ſa croſſe, accompagné de deux Chanoines aſſiſtants en chappe, & de l'autre Monſieur, repréſentant le Duc de Bourgogne : les Pairs Eccléſiaſtiques à la droite en chappes & avec leurs mitres, & les Pairs Laïques à la gauche, ayant leur couronne ſur la tête; le Grand-Ecuyer porte la queue du manteau royal.

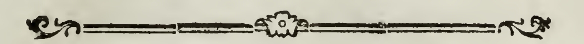
Enſuite les deux Capitaines des Gardes de quartier.

Les ſix Gardes Ecoſſois, ou de la Manche, marchent ſur les ailes du cortège.

Les Officiers des Gardes du Corps ferment cette marche, qui ſe fait par la galerie couverte, & qui ſe termine à la porte de la chambre du Roi; le tout au bruit des acclamations de joie du peuple, qui remplit la place devant l'Egliſe, & les cours de l'Archevêché.

Lorſque le Roi eſt arrivé dans ſon appartement, Sa Majeſté ſe déshabille : ſes gants & ſa chemiſe, qui ont touché aux onctions, ſont remis au Grand-Aumonier de France pour les brûler. Le Roi, s'étant repoſé quelque tems, eſt revêtu d'autres habits & de ſon manteau royal par-deſſus. Sa Majeſté conſerve ſa Couronne de diamans ſur la tête, le Sceptre & la Main de juſtice ſont remis aux deux Maréchaux de France qui ont déja tenu ces honneurs entre leurs mains.

FESTIN ROYAL.



La grande ſalle de l'Archevêché deſtinée pour ce feſtin eſt richement meublée. Cinq tables y ſont dreſſées : celle du Roi eſt placée, ſelon la coutume, devant la cheminée vis-à-vis la porte de l'appartement de Sa Majeſté, ſur une eſtrade élevée de quatre marches, & ſous un dais de velours violet, ſemé de fleurs-de-lys d'or en broderie. Les tables des Pairs Eccléſiaſtiques & des Pairs Laïques ſont dreſſées à la droite & à la gauche de la ſalle à égale diſtance de l'eſtrade du Roi, & de deux pieds plus baſſes. Sur la même ligne & au bout de ces deux tables, il y en a deux autres; l'une à droite pour le Nonce du Pape & les Ambaſſadeurs invités, & l'autre à gauche, dite la table des honneurs, pour le Grand-Chambellan de France, le premier Gentilhomme de la Chambre, les Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit qui ont porté les offrandes, & autres Seigneurs qui ont droit de s'y placer.

Lorſque tout eſt prêt, M. le Duc de Coſſé, Grand-Pannetier de France, fait mettre le couvert du Roi; &, s'étant rendu enſuite au gobelet, il en apporte le cadenat de Sa Majeſté, étant accompagné de M. le Marquis de Ve[illegible]euil, Grand-Echanſon, qui porte la ſoucoupe, les verres & les caraffes du Roi, & de

M. le Marquis de la Chenaye, Grand-Ecuyer-Tranchant, qui porte la grande cuillier, la fourchette & le grand couteau : ils ſont vétus d'habits & de manteaux de velours noir, doublés de drap d'or. La nef d'or, enrichie de pierreries, eſt miſe du côté de la table le plus éloigné du Roi, & du côté droit.

Le Grand-Maître des Cérémonies va enſuite avertir le Grand-Maître de la maiſon du Roi que la viande du Roi eſt prête. Le Roi ordonne de faire ſervir, & le Grand-Maître ſe rend au lieu où les plats ſont préparés, & un moment après, le premier ſervice eſt apporté dans l'ordre ſuivant :

Les Hautbois, les Trompettes & les Flûtes de la Chambre, jouant des fanfares, marchent à la tête.

Les ſix Héraults d'Armes.

Le Grand-Maître & le Maître des Cérémonies.

Les douze Maîtres-d'Hôtel du Roi, marchent deux à deux, & tenant leurs Bâtons.

M. le Comte d'Eſcars, premier Maître-d'Hôtel du Roi.

Le Grand-Maître (ou celui qui en fait les fonctions) tenant ſon Bâton de commandement, précède immédiatement le ſervice.

Le Grand-Pannetier de France porte le premier plat.

Les Gentilshommes ſervants de Sa Majeſté portent les autres plats.

Etant tous arrivés dans la ſalle, le Grand-Ecuyer-Tranchant range les plats ſur la table,

les découvre, en fait faire l'essai, & les recouvre, en attendant que Sa Majesté soit arrivée. Cependant le Grand-Maître de la Maison du Roi, précédé du même cortège, va avertir le Roi : alors Sa Majesté se rend à la salle du festin dans cet ordre.

Les Hautbois, les Trompettes & les Flûtes de la Chambre.

Les six Héraults d'Armes.

Le Grand-Maître & le Maître des Cérémonies.

Les douze Maîtres-d'Hôtel, deux à deux, tenant leurs Bâtons.

Le premier Maître-d'Hôtel.

Les quatre Chevaliers de l'ordre du St.-Esprit qui ont porté les offrandes.

Le Maréchal de France destiné pour porter la Couronne de Charlemagne sur un Carreau de velours violet, marche au milieu des Maréchaux de France qui ont porté le Sceptre & la Main de Justice.

Le Grand-Maître de la Maison du Roi, tenant son Bâton, marche entre le Grand-Chambellan & le premier Gentilhomme de la Chambre.

Le Connétable de France, représenté par M. de Clermont Tonnerre, Maréchal de France, tenant l'épée nue & droite, ayant à ses côtés les deux Huissiers de la Chambre portant leurs masses.

Le Roi, avec sa Couronne de diamants sur la tête, tenant dans ses mains le Sceptre & la Main de Justice, ayant à ses côtés l'Archevêque de

Reims, & Monſieur, repréſentant le Duc de Bourgogne.

Les Pairs Eccléſiaſtiques, revétus de leur chappe & la mître en tête, marchent ſur la droite du Roi, & les Pairs Laïques revétus de leur manteau Ducal, & la Couronne ſur la tête, marchent ſur la gauche.

Les deux Capitaines des Gardes, marchent auprès du Roi.

Les ſix Gardes de la Manche, ou Ecoſſois, ſur les aîles.

Derriere Sa Majeſté, le Grand-Ecuyer, portant la queue du manteau royal.

Le Chancelier ferme la marche.

Lorſque le Roi eſt arrivé à ſa table, l'Archevêque de Reims fait la bénédiction à l'ordinaire ; & dans le même tems la Couronne de Charlemagne eſt poſée à l'un des coins de la table à droite, le Sceptre à l'un des coins de la même table à gauche, & la Main de Juſtice à l'autre bout du même côté; le tout ſur des carreaux de velours violet.

Les Maréchaux de France qui ont porté ces honneurs dans la cérémonie, ſe placent auprès, & s'y tiennent debout pendant tout le dîner.

Le Connétable prend ſa place devant la table, & vis-à-vis du Roi, tenant l'épée nue, & ayant à ſes côtés les deux Huiſſiers portant leurs maſſes.

Le Grand-Ecuyer ſe met derriere le fauteuil de Sa Majeſté, & à ſes côtés ſont les deux Capitaines des Gardes.

Le Grand-Maître ſe tient debout près de la table & à la droite du Roi : & préſente la ſerviette à Sa Majeſté, avant & après le dîner.

Le Grand-Pannetier, le Grand-Echanſon, & le Grand-Ecuyer-Tranchant, ſe placent devant la table, vis-à-vis de Sa Majeſté, pour être à portée de faire les fonctions de leurs Charges. Le Grand-Pannetier change les aſſiettes, les ſerviettes & le couvert du Roi, le Grand-Echanſon lui donne à boire toutes les fois que Sa Majeſté en demande, allant à cet effet chercher le verre, le vin & l'eau, dont il fait faire l'eſſai devant Sa Majeſté; & le Grand-Ecuyer-Tranchant ſert & deſſert les plats, & approche ceux dont le Roi veut manger.

Un Aumônier du Roi eſt auprès de la nef, pour l'ouvrir toutes les fois que le Roi veut changer de ſerviette.

Le ſecond ſervice eſt apporté par les Officiers du Roi, avec le même cortége, & le troiſieme, qui eſt celui du fruit, eſt ſervi par le Grand-Pannetier de France.

Auſſitôt que le Roi eſt aſſis, les Pairs Eccléſiaſtiques & les Pairs Laïques deſcendent de l'eſtrade, & vont ſe placer aux places qui leur ſont deſtinées : les Pairs Eccléſiaſtiques à celles d la droite & dans cet ordre :

L'Archevêque de Reims, ayant derriere lui debout les deux Chanoines aſſiſtants de la Meſſe, en chappe, & vis-à-vis deux Eccléſiaſtiques en ſurplis, tenant debout, l'un ſa croix, l'autre ſa croſſe. L'Evêque-Duc de Laon, l'Evêque-Duc de Langres, l'Evêque-Comte de Beauvais, l'Evêque-Comte de Châlons & l'Evêque-Comte de Noyon, ſont ſur la même ligne que l'Archevêque de Reims, tous en chappe & en mître. Mais les Evêques de Soiſſons, d'Amiens & de Senlis, Suffragants de l'Archevêque de Reims, & qui ſont placés à la même table, vis-à-vis les trois derniers Pairs, ſont ſeulement en rochet, & avec le camail violet.

MONSIEUR, repréſentant le Duc de Bourgogne, eſt à la table du Roi, & à ſa droite.

Monſeigneur le Comte D'ARTOIS, repréſentant le Duc de Normandie, eſt à la gauche.

Les autres Pairs Laïques ſe placent à leur table dans l'ordre ſuivant.

Monſeigneur le Duc D'ORLÉANS, repréſentant le Duc d'Aquitaine, ſe met à la premiere place.

Monſeigneur le Duc de CHARTRES, repréſentant le Comte de Toulouſe.

Monſeigneur le Prince CONDÉ, repréſentant le Comte de Flandres.

Monſeigneur le Duc de BOURBON, repréſentant le Comte de Champagne.

Ils ont tous les mêmes habits & manteaux dont ils étoient revêtus dans la cérémonie du Sacre, & leur couronne ſur la tête.

A la troiſième table, le Nonce du Pape, les Ambaſſadeurs, chacun à leur rang, le Chancelier, en habit de cérémonie, & enſuite les Introducteurs des Ambaſſadeurs. Ils ont tous la tête couverte.

A la table dite des honneurs, qui eſt vis-à-vis celle des Ambaſſadeurs, & au-deſſous de celle des Pairs Laïques, ſont placés, ſur la même ligne, le Grand-Chambellan de France, le premier Gentilhomme de la Chambre, & le Grand-Maître de la Garde-Robe, les quatre Chevaliers de l'Ordre du Saint-Eſprit qui ont porté les offrandes, tous revêtus des mêmes habits qu'ils avoient à la cérémonie du Sacre.

Ces quatre dernieres tables ſont ſervies par les Officiers du Corps-de-Ville, & par les Notables Bourgeois de la Ville de Reims.

On a dreſſé pour la Reine une tribune ou balcon, élevé dans la Salle, d'où elle peut commodément, avec les Princeſſes & les Dames de la Cour, voir dîner le Roi, comme il a été obſervé en pluſieurs Sacres.

Lorſque le Roi a dîné, l'Archevêque de Reims s'avance vers la table, & dit les graces. Enſuite Sa Majeſté reprend le Sceptre & la Main

de Juſtice, & eſt reconduite dans ſon appartement, précédée des Pairs & autres grands Officiers, dans le même ordre & avec les mêmes cérémonies qui ont été obſervées, lorſqu'elle eſt venue à table. Après quoi, tous les Princes, Seigneurs & Officiers ſe retirent. En même temps, c'eſt-à-dire, vers les trois heures après midi, le Connétable, repréſenté par le premier Maréchal de France, le Grand-Maître, les Seigneurs qui ont porté la Couronne, le Sceptre & la Main de Juſtice, le Capitaine des Gardes, le Grand-Maître, le Maître des Cérémonies & ſon Aide, & autres Officiers, ſe retirent à l'Hôtel-de-Ville, où ils ſont traités & ſervis à pluſieurs tables par les Bourgeois & Notables de la Ville.

Toutes les tables, & même celle du Roi, ſont ſervies aux dépens de la ville de Reims.



CÉRÉMONIES DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DU SAINT-ESPRIT,

Ou le ROI est reçu Grand-Maitre-Souverain de l'Ordre.

Le Mardi 13 Juin.

Le lendemain du Sacre, le Commandeur-Prévôt &Maître des Cérémonies de l'Ordre du Saint-Eſprit fait aſſembler tous les Commandeurs, Chevaliers & Officiers de l'Ordre, pour déliberer ſur ce qui ſera obſervé le lendemain en la cérémonie dans laquelle le Roi doit être reçu Grand-Maître-Souverain de l'Ordre.

Les mêmes décorations, tribunes & amphithéâtres qui ont ſervi à la cérémonie du Sacre dans l'Egliſe Métropolitaine de Reims, ſerviront à celle-ci, & le Prévôt des Cérémonies donne les ordres néceſſaires pour que cette Egliſe ſoit ornée d'une maniere convenable à une cérémonie auſſi auguſte, & en même temps pour diſpoſer les places & les ſéances.

Le Grand-Autel eſt paré des ornements de l'Ordre du Saint-Eſprit, & l'on éleve un dais au-

deſſus. Le Trône ſur lequel le Roi eſt placé pendant les Vêpres & les Complies, eſt dreſſé ſous un dais à la premiere place à droite en entrant dans le Chœur, & il eſt auſſi paré des ornements de l'Ordre. On a auſſi élevé près de l'Autel du côté de l'Evangile, & attenant la tribune des Ambaſſadeurs, un autre Trône & un dais ſemblable, ſous lequel Sa Majeſté ſigne ſon ſerment, & reçoit le Manteau & le Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit. Les armoiries du Roi & celles de tous les Chevaliers, ſont miſes au-deſſus des ſtalles qu'ils occupent ſuivant leur dignité & le rang de leur réception. Les bancs de ceux qui doivent aſſiſter à cette cérémonie, ſont rangés à droite & à gauche, à-peu-près de la même maniere qu'ils l'étoient le jour du Sacre; mais avec cette différence qu'on a ôté pluſieurs de ceux qui étoient du côté de l'Evangile, afin que les Chevaliers puiſſent être aux avenues du Trône du Roi, & que les Officiers aient la liberté de faire les fonctions de leurs charges.

La galerie couverte qui conduit de l'appartement du Roi au grand-portail de l'Egliſe Métropolitaine, eſt décoré comme le jour précédent.

Ce jour, ſur les trois heures après-midi, les Cardinaux, les Archevêques & les Evêques invités à cette cérémonie, arrivent en Corps: ils ſont reçus & conduits avec les cérémonies ordinaires dans le Sanctuaire, où ils ſe placent ſur les formes qui leur ſont deſtinées auprès de

l'Autel du côté de l'Epitre, les Cardinaux occupant les formes les plus avancées. Les Aumôniers du Roi se mettent sur un banc derriere les Evêques.

Le Chancelier, en habit de cérémonie, se place dans un siège à bras sans dossier, qui est au-dessous des formes occupées par le Clergé, & il est accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maîtres des Requêtes, qui prennent leur séances sur le même banc que le jour du Sacre, & les Secrétaires du Roi sur le banc derriere les Maîtres des Requêtes. Les formes préparées du côté de l'évangile, vis-à-vis celles du Clergé & du Conseil, sont occupées par les principaux Officiers de Sa Majesté & les Seigneurs de sa Cour. La Reine, les Princesses du Sang & les Dames de la Cour assistent à cette cérémonie dans la même Tribune où elles étoient pendant le Sacre.

Le Nonce du Pape & les Ambassadeurs occupent la Tribune qui est de l'autre côté, & un grand nombre de personnes de distinction occupent les amphithéâtres dressés entre les piliers de l'Église.

Les Commandeurs, Chevaliers & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, tous revétus du grand habit de cérémonie de cet Ordre, étant assemblés dans l'appartement du Roi, le Prévôt vient annoncer à Sa Majesté que tout est disposé pour la cérémonie, & le Roi ordonne qu'on se

mette en marche ; ce qui s'exécute dans l'ordre qui suit.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, le Grand-Prévôt de l'Hôtel à leur tête.

Les Cent-Suisses de la Garde en habit de cérémonie, tambours battants, drapeaux déployés, leur Capitaine à leur tête.

Les Tambours, Trompettes & Fifres des Ecuries du Roi.

Les six Héraults d'Armes dans leurs habits de cérémonie.

L'Huissier des Ordres du Roi, vétu de l'Ordre du Saint-Esprit, & portant sa masse.

Le Hérault des Ordres du Roi, vétu de même.

Le Commandeur, Prévôt & Maître des cérémonies, revétu de son habit & grand manteau de cérémonie de l'Ordre, ayant à sa droite le Grand-Trésorier, & à sa gauche, le Secrétaire des Ordres, vétus de leurs habits de cérémonie de l'Ordre.

Le Chancelier des Ordres du Roi, revétu de son habit de cérémonie.

Les Seigneurs qui doivent être reçus Chevaliers, marchent seuls l'un après l'autre en habits de novice, d'étoffe d'argent, portant l'épée d'argent à fourreau blanc.

Les Chevaliers revétus du grand manteau de l'Ordre, avec le collier par-dessus, marchent deux à deux.

Les Princes du Sang, Chevaliers, marchent ſeuls l'un après l'autre.

Le Roi en habit de Novice, ayant à ſes côtés le Grand-Aumonier de France, & ſon premier Aumônier.

Les deux Capitaines des Gardes de Sa Majeſté; le Grand-Chambellan de France, le premier Gentilhomme de la Chambre, & M. le Vicomte de Talaru, deſtiné à porter la queue du manteau royal, & pluſieurs autres principaux Officiers de la Maiſon du Roi.

Les deux Huiſſiers de la Chambre dans leurs habits de cérémonie, portant leurs maſſes.

Les ſix Gardes Ecoſſois, vêtus comme ils l'étoient au Sacre, marchent aux deux côtés du Roi.

C'eſt dans cet ordre qu'on va, depuis l'appartement du Roi, au ſortir duquel tous ceux qui compoſent cette marche, ſe couvrent juſqu'au portail de l'Egliſe Métropolitaine, par la galerie couverte dont on vient de parler. On traverſe la Nef de l'Egliſe ſans ſe découvrir : elle eſt bordée par les Cent-Suiſſes, les Tambours, les Fifres & les Trompettes de la grande Ecurie ; les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel étant reſtés, ſuivant l'uſage, à la porte de l'Egliſe.

En arrivant dans le Chœur, l'Huiſſier, le Hérault, & enſuite les quatre grands Officiers de l'Ordre ſe découvrent : ils avancent juſqu'au milieu du Chœur, & là ils font les réveren-

ces accoutumées en pareille cérémonie : ils vont enſuite ſe ranger vis-à-vis leurs ſiéges, qui ſont des tabourets couverts des houſſes de l'Ordre, & qui ſont placés au bas du Chœur ; ſavoir, celui du Chancelier devant le Trône du Roi, & à une diſtance raiſonnable : celui du Maître des Cérémonies plus en avant & entre celui du Grand-Tréſorier, à la droite, & celui du Secrétaire, à la gauche : celui du Hérault eſt placé ſeul en avant, & celui de l'Huiſſier preſque au milieu du Chœur.

Les Seigneurs qui doivent être faits Chevaliers, entrent enſuite l'un après l'autre : après avoir fait les révérences ordinaires, ils vont prendre leurs places de Novice au bas du Chœur, du côté de l'Evangile, & ils ſe tiennent dbout devant les tabourets qui y ſont placés. Les Chevaliers entrent enſuite, deux à deux ; & après avoir fait les révérences accoutumées, ils ſe rangent aux deux côtés du Chœur, vis-à-vis les places qu'ils doivent occuper pendant les Vêpres, & ils y reſtent juſqu'à ce que le Roi ſoit arrivé.

Sa Majeſté, étant entrée dans le Chœur, ſalue l'Autel : puis Elle monte ſur ſon Trône, placé au bas du Chœur, à droite en entrant ; les Chevaliers montent à leurs places. Le Grand-Aumônier ſe met dans l'une des ſtalles baſſes au-deſſous, & à la gauche du Roi ; & l'Aumônier du Roi de quartier, ſe place auprès de lui. Les Evêques Commandeurs de l'Ordre du Saint-Eſprit ſe

placent dans le Sanctuaire du côté de l'Epître, ſur un banc deſtiné aux Commandeurs Eccléſiaſtiques, & qui eſt ſur la même ligne que le fauteuil de l'Archevêque de Reims Officiant, dont il n'eſt ſéparé que par un tabouret, occupé par un des Aſſiſtants. Les deux Capitaines des Gardes du Corps ſont aux deux côtés du fauteuil du Roi. Le Grand-Chambellan de France, le premier Gentilhomme de la Chambre, ſont de même auprès de ſa Majeſté. Les Princes du Sang ſont à la droite du Roi.

Les ſéances étant priſes, les quatre Grands-Officiers de l'Ordre, précédés du Hérault & de l'Huiſſier, ſortent de leurs places, & vont vis-à-vis de l'Autel faire leurs révérences comme auparavant: puis étant retournés à leurs places, & s'étant couverts, comme le ſont le Roi & les Chevaliers, le Maître des Cérémonies, précédé du Hérault & de l'Huiſſier, va faire une révérence à l'Autel; enſuite il vient en faire une au Roi, pour ſavoir de Sa Majeſté ſi l'on commencera l'Office, & il va avertir l'Archevêque de Reims de commencer. Ce Prélat eſt dans ce moment en chappe & en mître près de l'Autel, & il eſt aſſiſté de trois Chapelains de la Chapelle du Roi, aſſis à ſes côtés, & de trois Clercs de la même Chapelle, qui ſont debout. On commence les Vêpres, qui ſont chantées par les Muſiciens de la Chapelle du Roi. Avant l'Hymne, le Maître des Cérémonies, précédé du Hérault & de l'Huiſſier, va faire une révérence au Roi, pour l'aver-

tir de ſe mettre à genoux, & de ſe découvrir; & il obſerve la même cérémonie au *Magnificat*, pour avertir Sa Majeſté de ſe lever.

Après que les Vêpres ſont finies, & que l'Archevêque de Reims a dit l'Oraiſon, les quatre grands Officiers précédés du Hérault & de l'Huiſſier, ſortent de leurs places, & s'étant avancés juſqu'aux marches du Sanctuaire, ils recommencent leurs révérences, & vont prendre leurs places ſur l'eſtrade du Trône élevé pour le Roi près l'Autel, du côté de l'Evangile; ſavoir, le Chancelier à côté du Trône, à la droite; le Prévôt & Maître des Cérémonies, à côté du Trône, à la gauche; le Grand-Tréſorier, ſur l'eſtrade; après le Chancelier, le Secrétaire de l'Ordre, auſſi ſur l'eſtrade; après le Maître des Cérémonies, le Hérault & l'Huiſſier au bas de l'eſtrade, le premier à droite, & l'autre à gauche.

Pendant que ces Officiers prennent leurs ſéances, les Chevaliers de l'Ordre deſcendent de leurs ſtalles, & s'avancent deux à deux juſqu'aux marches du Sanctuaire, où, après avoir fait les mêmes révérences, ils montent au Sanctuaire, & ſe placent, ſuivant leur rang, aux avenues du Trône, en obſervant que les plus éminens en dignité, en ſoient le plus près.

Le Roi deſcend alors du Trône où il a entendu les Vêpres, & Sa Majeſté marche à l'Autel, précédée de deux Huiſſiers portant leurs maſſes, & ſuivie du Grand-Aumônier de France, de ſes deux Capitaines des Gardes, du Grand-

Chambellan, & du Seigneur nommé pour porter la queue de ſon manteau. Les ſix Gardes de la Manche marchent aux deux côtés de Sa Majeſté. Le Roi étant arrivé au pied du Sanctuaire, y fait ſes révérences, & monte à ſon Trône, près de l'Autel. Le Grand-Aumônier de France ſe place ſur l'eſtrade à la droite du Roi, entre le Chancelier & le Grand-Tréſorier de l'Ordre.

L'Archevêque de Reims ſort dans ce moment de ſa place, & vient au Trône du Roi, où l'on apporte un fauteuil qui eſt mis ſur l'eſtrade, vis-à-vis de Sa Majeſté. Ce Prélat, s'étant aſſis, demande au Roi, s'il veut ſigner le Serment de l'Ordre du Saint-Eſprit, qu'il a fait à ſon Sacre: à quoi Sa Majeſté ayant conſenti, le Secrétaire de l'Ordre le lui préſente à ſigner, ainſi que la profeſſion de foi écrite dans un regiſtre, où les Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, & les Chevaliers, ont tous ſigné, depuis l'établiſſement de l'Ordre du Saint-Eſprit, & dans lequel le Roi ſigne auſſi.

Sa Majeſté s'étant levée, ôte ſa toque, la remet au Grand-Aumônier, & celui-ci à l'Aumônier de quartier. Le Grand-Chambellan qui eſt derriere le fauteuil du Roi, lui ôte ſon capot de Novice. Alors Sa Majeſté s'étant miſe à genoux ſur un carreau, Elle reçoit des mains de l'Archevêque de Reims la Croix de l'Ordre du Saint-Eſprit, attachée à un Cordon-Bleu, que ce Prélat lui paſſe au cou. Le Maître des Cérémonies, qui eſt au côté gauche du fauteuil du Roi,

lui met le manteau ſur les épaules, & l'attache. Enſuite l'Archevêque de Reims, reçevant le Collier de l'Ordre des mains du Grand-Tréſorier, le paſſe au cou de Sa Majeſté. Après quoi, il lui préſente les Statuts & l'Office de l'Ordre avec un dizain, leſquels ont été remis à ce Prélat par le Généalogiſte des Ordres du Roi.

Cette cérémonie achevée, Sa Majeſté ſe relève, ſe couvre, ſe remet dans ſon fauteuil, & l'Archevêque de Reims retourne prendre ſa place dans le Sanctuaire, du côté de l'Epitre. Tous les Chevaliers viennent au Trône baiſer la main au Roi, comme Grand-Maître-Souverain de l'Ordre, chacun ſelon ſon rang, & ils retournent reprendre leurs places. Les Officiers de l'Ordre ont auſſi l'honneur de baiſer la main de Sa Majeſté, & ils ſe remettent à leurs places, ſur l'eſtrade du Trône auprès du Roi.

La cérémonie finie, l'Archevêque de Reims entonne le *Veni, Creator*, qui eſt continué par les Muſiciens de la Chapelle du Roi. Pendant cette Hymne, le Maître des Cérémonies, précédé du Hérault & de l'Huiſſier, deſcend du Trône, en faiſant une révérence au Roi : il va enſuite avertir les Princes, ou les Chevaliers, qui doivent être parreins des Seigneurs qui ſeront reçus Chevaliers, de les conduire au Trône du Roi. Après quoi, il va prendre ces Novices qui ſont reſtés au bas du Chœur pendant qu'on a reçu le Roi Grand-Maître. Ces Seigneurs, conduits par leurs parreins,

& précédés du Prévôt & Maître des Cérémonies, du Hérault & de l'Huiſſier, étant arrivés au bas du Sanctuaire, y font leurs révérences: ils montent ſur l'eſtrade du Trône du Roi, après avoir fait, en y arrivant, une nouvelle révérence à Sa Majeſté, ſe mettent à genoux ſur des carreaux, & liſent le Serment de l'Ordre qui leur eſt préſenté par le Secrétaire, ils le ſignent à genoux, ainſi que la Profeſſion de foi écrite ſur le même regiſtre où le Roi a ſigné; le Chancelier de l'Ordre tient le livre des Evangiles ouvert ſur les genoux du Roi pendant le ſerment. Le Hérault ôte à ces Seigneurs leur capot de Novice; le Grand-Tréſorier préſente à Sa Majeſté le Cordon Bleu, au bas duquel pend la Croix de l'Ordre; le Roi le leur paſſe au cou ſur l'habit de Novice, en diſant à chacun d'eux: *Recevez de notre main le Collier de notre Ordre benoît du Saint-Eſprit, au nom du Pere, & du Fils & du Saint-Eſprit.* En même temps le Maître des Cérémonies les revêt du grand manteau de l'Ordre, & le Grand-Tréſorier ayant préſenté le Collier à Sa Majeſté, le Roi le leur paſſe au cou ſur le grand manteau. Ces Seigneurs ſe relèvent, font une révérence au Roi, en deſcendant du Trône, & vont ſe mettre dans le rang qu'ils doivent occuper près de l'Autel. Enſuite le Maître des Cérémonies ayant fait une révérence au Roi, les Officiers qui étoient reſtés ſur l'eſtrade près de Sa Majeſté, en deſcendent, s'avancent au milieu du Chœur vis-à-vis l'Autel, y recommencent leurs révérences, étant précédés

du Hérault & de l'Huiſſier ; puis ils retournent aux places qu'ils ont occupées pendant les Vêpres. Le Roi deſcend alors de ſon Trône, & Sa Majeſté, étant ſuivie de tous ceux qui l'y avoient accompagnée, s'arrête devant le Sanctuaire; elle y fait les mêmes révérences qu'elle y a faites en y arrivant; après quoi, elle retourne à ſon Trône placé au bas du Chœur.

Les Muſiciens de la Chapelle du Roi commencent les Complies, & lorſqu'elles ſont finies, les quatre grands Officiers, précédés du Hérault & de l'Huiſſier, s'avancent au milieu du Chœur juſqu'auprès du Sanctuaire : ils y recommencent leurs révérences, & ſe mettent en marche pour reconduire le Roi dans ſon appartement. Les Chevaliers deſcendent de leurs places, &, après avoir fait deux à deux leurs révérences, ils ſuivent les grands Officiers de l'Ordre dans le même rang qu'ils ſont venus. Alors le Roi deſcend de ſon Trône, fait une révérence à l'Autel, & ſe met en marche, étant précédé & ſuivi, des mêmes perſonnes qui avoient eu l'honneur de l'accompagner. Sa Majeſté retourne au Palais Archiépiſcopal par la même galerie, dans le même ordre de ſon arrivée à l'Egliſe, avec cette ſeule différence, que le Roi eſt revétu du Collier de l'Ordre du Saint-Eſprit & du grand Manteau, dont la queue eſt portée par le même Seigneur qui aura fait cette fonction lors de la cérémonie.

En arrivant dans l'appartement du Roi, les Commandeurs, les Chevaliers & les Officiers se rangent en haie à droite & à gauche, chacun suivant son rang & dignité, pour voir passer S. M. & se retirent aussi-tôt qu'elle est entrée dans sa Chambre.

Le lendemain, les Cardinaux, les Archevêques & les Evêques qui ont composé le Clergé, invités à la cérémonie du Sacre, s'assemblent dans la Chapelle du Palais Archiépiscopal pour aller à l'audience du Roi, & le complimenter. Un Archevêque, portant la parole au nom du Clergé, remercie Sa Majesté de la protection qu'elle a accordée au Clergé, & des nouvelles assurances que le Roi lui en a données le jour du Sacre: ils sont présentés à l'audience du Roi avec les cérémonies accoutumées, par le Secrétaire d'État qui sera chargé de ce qui concerne le Clergé, & ils sont conduits par le Grand-Maître & le Maître des Cérémonies.



CAVALCADE
A SAINT-REMI,
ET LE TOUCHER DES ÉCROUELLES.



Le Mercredi, 14 Juin.

Nos Rois ont coutume d'aller en cavalcade à Saint-Remi après leur Sacre, pour y entendre la Messe. Dès le matin, les Gardes-Françoises & Suisses se mettent en haie, & occupent les rues qui conduisent du Palais Archiépiscopal à cette Abbaye. Sur les dix heures le Roi part, & la marche se fait dans cet ordre :

Les Mousquetaires, les Officiers à leur tête.

Les Chevaux-Légers de la Garde.

Les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel marchent à pied deux à deux, avec le Grand-Prévôt de l'Hôtel à leur tête, & à cheval.

Plusieurs Seigneurs de la Cour magnifiquement habillés, & montés sur des chevaux richement harnachés.

Trois chevaux du Roi, dont les équipages sont couverts de caparaçons de velours bleu brodés en or & en argent, & menés à la main par des Palefreniers de l'Écurie du Roi.

Douze Pages à cheval, ſavoir, huit de la Chambre, deux de la Grande-Ecurie, & deux de la Petite.

Les Trompettes de la Chambre.

Les Cent-Suiſſes de la Garde dans leurs habits de cérémonie, avec leur Capitaine, à cheval, à leur tête.

Pluſieurs Maréchaux de France, & pluſieurs Chevaliers des Ordres du Roi, à cheval, ſans obſerver de rang entre eux.

Le Grand-Ecuyer de France marche à cheval devant Sa Majeſté.

Le Roi vétu d'un habit de la plus grande magnificence, & monté ſur un cheval ſuperbement harnaché, dont les rênes ſont tenues par deux Ecuyers de S. M.

Quatre autres Ecuyers marchent à pied autour du Roi.

Les deux Capitaines des Gardes, à cheval aux côtés du Roi.

Les ſix Gardes Ecoſſois marchent à pied ſur les aîles.

Derriere le Roi, le Grand-Chambellan, le premier Gentilhomme de la Chambre, le premier Ecuyer du Roi.

Les Princes du Sang, ayant chacun auprès d'eux un de leurs premiers Officiers.

Les Officiers des Gardes du Corps de quartier, marchant à la tête du Guet de ces mêmes Gardes.

Les Gardes du Corps.

Les Gendarmes de la Garde ferment la marche.

Le Roi, après avoir traverſé la grande rue qui

conduit à l'Abbaye de Saint-Remi, au bruit des acclamations du peuple, eſt reçu & complimenté à la porte de l'Egliſe de cette Abbaye par le Grand-Prieur à la tête de ſes Religieux en chappe. Sa Majeſté entre dans le Chœur; elle y entend une Meſſe baſſe, qui eſt dite par un de ſes Chapelains pendant laquelle la Muſique du Roi chante un Motet.

Après la meſſe, le Roi va faire ſa priere devant la Châſſe de S. Marcoul, placée près de l'Autel du côté de l'Evangile. Sa Majeſté entre enſuite dans le parc de l'Abbaye, pour y toucher les malades des écrouelles, qui ſe trouvent rangés dans les allées de ce parc. Le Roi eſt précédé des Gardes de la Prévôté de l'Hôtel, des Cent-Suiſſes de la Garde, des Gardes du Corps & d'un grand nombre de Seigneurs de la Cour. Les deux Huiſſiers de la Chambre, portant leurs maſſes, marchent devant Sa Majeſté, autour de laquelle ſont les ſix Gardes Écoſſois. Le premier Médecin, & pluſieurs Médecins & Chirurgiens du Roi ſont devant Sa Majeſté, qui a à ſes côtés ſes deux Capitaines des Gardes. Le premier Médecin appuie ſa main ſur la tête de chacun des malades, dont un des Capitaines des Gardes tient les mains jointes. Le Roi, la tête découverte, les touche, en étendant la main droite du front au menton & d'une joue à l'autre, formant le ſigne de la croix, & en prononçant ces paroles : *Dieu te guériſſe, le Roi te touche.* Le Grand-Aumônier, qui eſt toujours auprès du Roi pendant la cérémonie,

cérémonie, diſtribuera des aumônes aux malades qui auront été touchés.

Trois Chefs de Gobelet ſe trouvent à l'endroit où finit le dernier rang des malades que Sa Majeſté a touchés, ayant trois ſerviettes fraiſées & mouillées différemment, qu'ils tiennent chacun entre deux aſſiettes d'or, dont le Roi ſe lave les mains. La premiere, imbibée de vinaigre, eſt préſentée par MONSIEUR ; la ſeconde, mouillée d'eau commune, par Monſeigneur le Comte d'Artois ; & la troiſieme, trempée d'eau de fleurs d'orange, par Monſeigneur le Duc d'Orléans.

Après le toucher des Malades, le Roi va faire ſa priere derriere le Grand-Autel près du tombeau de S. Remi, dont on a tiré la Châſſe pour la faire voir à Sa Majeſté, à qui on montre enſuite la ſainte Ampoule.

Pendant ce temps-là les Troupes de la Maiſon du Roi ſe mettent en marche, & Sa Majeſté retourne au Palais Archiépiſcopal dans le même ordre, & par les mêmes rues où les Gardes Françoiſes & Suiſſes ſont reſtées en haie & ſous les armes.



PROCESSION

A

LE JOUR DE LA FETE-DIEU,

Le Jeudi 15 Juin.

LEURS MAJESTÉS, les Princes & Princeſſes de la Famille Royale, les Princes du Sang, les Grands-Officiers de la Couronne, les Seigneurs & Dames de la Cour, ſe rendent à l'Egliſe Métropolitaine, pour aſſiſter à la Proceſſion du Saint-Sacrement. Les Troupes de la Maiſon du Roi prennent les armes, & ſont rangées en haie dans les rues où paſſe la Proceſſion.



DÉLIVRANCE

DES PRISONNIERS.



TOUTES ces cérémonies finiſſent ordinairement par un acte de clémence digne de la majeſté & de la puiſſance de nos Rois : ſçavoir, l'abolition & le pardon général qu'ils accordent aux criminels ; coutume auſſi ancienne que la Monarchie. C'eſt le Grand-Aumônier de France qui eſt chargé de la délivrance des priſonniers (1).

(1) Les crimes exceptés du pardon, & que le Roi & ſon Conſeil ont trouvé irrémiſſibles, ſont les duels, les vols de grands chemins, les crimes de lèſe-Majeſté divine & humaine, le poiſon, la fauſſe monnoie, le rapt, le viol, les incendies prémédités, les aſſaſſinats de guet-à-pens, les faux-ſauniers, contrebandiers en attroupement avec port d'armes, ceux qui ſont condamnés à garder priſon par les Maréchaux de France, les fauſſetés commiſes par les Officiers de Juſtice, les déſerteurs, & les priſonniers pour amendes au profit du Roi.



DÉPART DU ROI.

Le jour fixé du départ du Roi de la ville de Reims, pour retourner à Paris, étant venu, Sa Majesté, après avoir entendu la Messe, dans la Chapelle du Palais Archiépiscopal, monte en carrosse, accompagnée de Monsieur, de Monseigneur le Comte d'Artois & des Princes du Sang; le vol du cabinet marche toujours auprès du carrosse pendant la route. Les Brigades de quartier de Gendarmes & de Chevaux-Légers de la Garde, les détachements des deux compagnies de Mousquetaires, & le Guet des Gardes du Corps, les Officiers à leur tête, marchent devant & après le carrosse du Roi, dans leurs rangs ordinaires. Le Roi sortira de la Ville au bruit de plusieurs salves de l'artillerie, & le Gouverneur de la Province de Champagne se trouve sur le passage du Roi, à la tête du Corps-de-Ville.

Le même jour, les troupes de la Maison du Roi, & les Gardes-Françoises & Suisses, quittent Reims, & reprennent la route de Paris.

FIN.

Le Privilége & l'Enregistrement se trouvent à la fin de l'Histoire Chronologique du Sacre & Couronnement des Rois *de France & du Procès Verbal du Sacre de* Sa Majesté *LOUIS XVI.*

DE L'IMPRIMERIE

De P. Robert-Christophe Ballard, seul Imprimeur, pour la Musique de la Chambre & Menus-Plaisirs du Roi, & seul Imprimeur de la grande Chapelle de Sa Majesté.